L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e)
Téléphone : DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202.. — R. C. Seine 7.432. — R. P. Seine C. A. 4.615

2e ANNÉE. — N° 4. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1950

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

2e ANNÉE. — N° 4. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1950

Ont collaboré à ce numéro :

Jean BEAUJEU, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lille. — Pierre-Georges CASTEX, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille. — Charles DÉDEYAN, Professeur à la Sorbonne. — Jacqueline DUCHEMIN, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — Aimé DUPUIS, Inspecteur d'Académie honoraire. — Jacques HEURGON, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille. — Henri LEGRAND, Inspecteur général de l'Instruction Publique. — R. RICATTE, Assistant à la Sorbonne. — Guy ROBERT, Professeur à la Faculté des Lettres de BESANÇON. — Jacqueline de ROMILLY, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille. — E. de SAINT-DENIS, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. — Jacques VOISINE, Assistant à la Sorbonne. — R.-L. WAGNER, Professeur à la Sorbonne. — Raymond WEIL, Agrégé-répétiteur à l'Ecole Normale

---

Prix de l'abonnement : France, **700 fr.;** Étranger, **900 fr.;** le numéro, **175 fr.**

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Position littéraire du baroque (1)

I

ORIGINE DU MOT

La notion de baroque est récente en littérature. Jusqu'ici le mot n'avait été appliqué qu'aux arts plastiques. Les Italiens l'employèrent au XVIIIe siècle pour caractériser les œuvres d'art de la fin de la Renaissance et de tout le XVIIe siècle, en particulier les monuments d'architecture. Ainsi dans le *Dictionnaire des beaux-arts et du dessin* de Francesco Milizia, publié à Bassano en 1797, nous voyons que *baroque* est le superlatif de *bizarre*, l'excès du ridicule : « Borromini, lisons-nous, donne dans le délirant, mais Guarini, Pozzi, Marchione à la sacristie de Saint-Pierre de Rome dans le baroque. »

BAROQUE ARTISTIQUE

Ainsi a-t-on utilisé le terme pour toute la production plastique de l'Europe de 1560 à 1660 environ, quand elle sort des formes classiques et académiques. Pour le Classicisme cette plastique baroque est essentiellement négative, ses caractères étant ceux d'un art indéterminé, donc inférieur. ébauche ou corruption du classique. La statuaire du Bernin, les Bolonais, un Caravage et même un Le Brun appartiennent au baroque. H. Woelfflin est celui qui a peut-être le mieux analysé le baroque dans l'art (2). M. Weisbach a un des premiers montré ses relations avec le mouvement intellectuel et l'esprit de la Contre-Réforme (3).

BAROQUE LITTÉRAIRE

Cette même notion a été transposée en littérature, après Woelfflin, Karl Borinski et Fritz Strich, par M. Benedetto Croce (4) et surtout par M. Eugenio d'Ors (5) « qui rattache le baroque au primitif, à l'animisme, et au panthéisme en philosophie, au dionysiaque (opposé à l'apollinien), et qui en dénombre ensuite les avatars : le romantisme serait l'un d'eux, tandis qu'un autre. baptisé

(1) Cette étude, composée avant décembre 1949, se trouve répondre à une des questions qu'indiquait M. Cart. dans son article « La Nomenclature littéraire », publié dans le n° 5 de *l'Information littéraire* (novembre-décembre 1949). N.D.L.R.

(2) Cf. ses *Kunstgeschichtliche Grundbegriffe*.

(3) *Barock als Kunst der Gegenreformation* et *Barock in Europa*. Signalons aussi les excellents travaux de MM. Bayer et André Chastel, qui a publié un *Essai sur le Baroque français*, Cahiers de la Restauration française, n° 4, 1944, et des *Notes sur le Baroque méridional*, Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1944, pp. 198-207.

(4) *Storia della età barocca*, Bari, 1929, 1 vol. in-8.

(5) *Du Baroque*, trad. fr. Gallimard. Paris, 1935. 1 vol. in-12.

par lui *barrochus tridentius* (du nom du Concile de Trente), représente avec le *Rupestris* les divers aspects du baroque, à la fin du XVI[e] et au XVII[e] siècle » (6). Sans doute y a-t-il ici une extension abusive du sens. Mais la notion littéraire du baroque s'impose et se précise depuis plus de vingt ans. Celui qui a l'un des premiers posé le problème sous sa vraie lumière est M. Pierre Kholer dans son étude intitulée *Le Classicisme français et le problème du Baroque* (7). M. Marcel Raymond avait auparavant soulevé la question à propos d'Agrippa d'Aubigné (8). M. Thierry Maulnier, dans l'introduction de son anthologie des *Derniers renaissants* (9), a voulu distinguer le précieux du baroque, sans arriver à un résultat positif; plus pertinents sont les travaux de M. Raymond Lebègue sur le théâtre et la poésie baroques en France (10). Grâce à lui bien des éléments de Malherbe, de Saint-Amant, de Viau, sont expliqués. M. Verdun Saulnier, dans son excellente édition du *Pantagruel*, a dégagé avec bonheur les caractères baroques de l'œuvre de Rabelais (11). Enfin, cette année, dans un article de la *Revue de littérature comparée*, M. V. Cerny a analysé les diverses branches du baroque littéraire, évoqué comme genre et comme style aux précédents congrès internationaux d'Histoire littéraire de Budapest et de Lyon, en examinant *Les origines européennes des études baroquistes*. De leur côté M. Helmet Hatzfeld et M. René Wellek viennent de donner en Amérique un panorama critique et une mise au point des théories baroques.

SES FORMES

On s'est en effet aperçu que néo-pétrarquisme de la Renaissance finissante, euphuisme anglais, gongorisme espagnol, marinisme italien, pour ne point parler de la préciosité française et du burlesque de Scarron ou de Dassoucy, de celui de Samuel Butler et d'ancêtres comme Folengo et Rabelais, offraient des traits et des tendances qui pouvaient avoir le baroque pour dénominateur commun. Les Italiens — et je pense à l'article de M. Antonio Viscardi dans le *Dizionario letterario delle Opere e dei Personaggi* (12) — ont proposé le terme de *secentisimo, dix septiémisme*, qu'employaient les classiques puristes de la péninsule pour désigner la littérature de mauvais goût du siècle précédent.

SES CARACTÈRES

Ainsi *baroque* et *dix septiémisme* se confondent en Italie, comme l'a observé M. B. Croce, et l'on peut aujourd'hui parler de baroque et d'ultra-baroque littéraire. Mais comment sont baroques des poètes aussi divers que d'Aubigné, Malherbe, Marino, Achillini ? Une première définition que nous offre Croce est celle-ci : « Substituer à la vérité poétique et à l'enchantement qu'elle répand l'effet de l'inattendu et du stupéfiant, qui excite la curiosité, étonne et charme par la forme très particulière de secousse qu'il produit » (13). Le baroque aspire par là à un art animé, bandé, ostentatoire et emphatique; il se réalise en littérature par l'abus de la métaphore, « développée laborieusement par des antithèses ingénieuses, des déductions subtiles et pleines d'artifice, des caprices compliqués, des rapprochements conceptuels impensés et bizarres — en particulier des hyperboles étonnantes, des personnifications curieuses et inouïes » (14). Il y a toute une pyrotechnie étincelante, de figures séduisantes, de badinages, de concetti alambiqués;

(6) Marcel RAYMOND, *Génies de France*. Cahiers du Rhône, 4[e] cahier, mai 1942, p. 240.

(7) *Lettres de France*, périodes et problèmes. Payot, 1943, 1 vol. in-8, pp. 49-138.

(8) *Op. cit.*, pp. 80-87 et 239-241 et aussi *Mélanges d'histoire littéraire* offerts à M. Abel Lefranc, Paris, E. Droz, 1936, 1 vol. in-8.

(9) *Revue Universelle*, décembre 1940, janvier et février 1941. Cf. aussi Antoine ADAM, *Baroque et Préciosité*. Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1949, pp. 208-224.

(10) Cf. *La tragédie shakespearienne en France au temps de Shakespeare*. Revue des Cours et Conférences, 1937, XXXVIII (2[e] série), pp. 385 sqq. *Le théâtre baroque en France*. Bibl. d'Humanisme et Renaissance. E. Droz, 1942, t. II, pp. 161-184. — *La poésie française de 1560 à 1630*, cours polycopié 1945-1947, Paris, Constans, et *Histoire de la Littérature française* de Bédier et Hazard, 2[e] éd., t. I, pp. 265, 297 et 317.

(11) E. Droz, 1946.

(12) Bompiani éditeur, Milan, 1947, t. I, pp. 275-289.

(13) *Storia della età barocca*.

(14) A. VISCARDI, *article cité*. Cf. aussi Giuliano BRIGANTI, *Barocco, strana Parola*, dans Paragone, Florence, janvier 1950, pp. 19-24.

de la même manière dans les arts plastiques, surtout dans l'architecture, des lignes onduleuses, tortues, convulsées, des figures gigantesques et hardies, des tons chargés et faussement dramatiques, une ornementation surabondante et surchargée, un mouvement perpétuel et ondulatoire caractérisent le baroque (15).

II

CONTRE L'HUMANISME CLASSIQUE

Aussi le goût baroque est-il le rejet, le contraire de ce que seront les règles fondamentales du classicisme : régularité, composition, équilibre, mesure, sérénité, sobriété, dignité, décorum, calme. Cette révolte baroque eut lieu contre la tradition de l'antiquité classique en pleine Renaissance. Ainsi la négation des règles et l'affirmation de la fureur poétique se trouvent chez Montaigne, qui peint, dans une page célèbre des *Essais*, l'être mouvant, le passage, et non l'être, d'un état à un autre (16). L'Arétin n'a-t-il pas déjà crié : « O foule errante, je te dis et te redis que la poésie est un caprice de la nature dans ses joies, lequel se trouve dans la fureur même, et si elle en manque, le chant poétique devient une cymbale sans sonnaille et un campanile sans cloche » (17). Il s'agit là sans doute de cris momentanés, d'un accès d'irritation, d'une excitation temporaire et non d'une vision savante et méditée de l'art poétique; plus réfléchie serait la fureur de notre Ronsard.

LE BAROQUE PROFOND

Mais il y a mieux. Il naît un baroque que nous appellerons profond et inspiré, qui vaut par ses thèmes et son élan : « Le sentiment de la vie et de la mort, écrit M. Marcel Raymond (18), celui de la nature, l'accord ou la discordance de la nature et de la culture, la religiosité et l'angoisse cosmique, la maîtrise de soi ou l'abandon de l'esprit à l'obscur, sa tension, son pouvoir de contemplation ou son dynamisme intérieur, toutes ces réalités élémentaires (peut-être masquées) qui commandent les mouvements d'un être créateur, ont sans doute leur retentissement dans le monde de l'expression. » De ces thèmes et de ce souci le meilleur a passé chez Shakespeare, chez Ronsard, celui des *Hymnes* et des *Discours*, dans les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, chez Jean de Sponde (19), et aussi, malgré la recherche excessive, dans ces *Larmes de saint Pierre*, dont M. Raymond Lebègue a remarquablement analysé les caractères baroques (20).

SA RHÉTORIQUE

Mais il ne faut pas oublier que la rhétorique baroque, faite de jeux formels et d'agencements singuliers s'inscrit très tôt dans la littérature du XVIe siècle (21). Quel meilleur exemple en donner que le fameux sonnet des *Antiquitez de Rome* de Du Bellay, où le mot *pasteur*, à travers une série de périphrases de forme énigmatique permet de retourner à l'idée première :

Ces grands monceaux pierreux, ces vieux murs que tu vois,
Furent premièrement le cloz d'un lieu champestre :
Et ces braves palais, dont le temps s'est fait maistre,
Cassines de pasteurs ont esté quelquefois.

---

(15) Cf. WOELFFLIN, *Kunstgeschichtliche Grundbegriffe*. Claire et Marcel Raymond en ont traduit les pages les plus caractéristiques sous le titre *Classiques et baroques*, dans *Lettres*, n° 3. Genève, 1944, pp. 11 et sqq.

(16) *Essais*, livre III, ch. 2, pp. 3 et 4, éd. Villey, in-8.

(17) Cité par A. VISCARDI dans l'article mentionné.

(18) *Génies de France*, p. 241. Cf. *Propositions sur le baroque et la littérature française*, Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1949, pp. 133-144.

(19) Voir à ce sujet l'excellente édition de MM. François RUCHON et Alan BOASE (chez Pierre Cailler, à Genève, 1950) et les travaux de M. Alan BOASE, publiés dans différentes revues qu'il mentionne dans son introduction.

(20) *La Poésie française de 1560 à 1630*, t. II, *Malherbe et son école*. Cf. aussi *Les Larmes de saint Pierre, poème baroque*, Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1949, pp. 145-154.

(21) Cf. article de Fernand DESONAY, *Baroques et baroquisme*. Bibl. d'Humanisme et Renaissance, tome XI, 1949.

Lors prindrent les bergers les ornemens des Roys,
Et le dur laboureur de fer arma sa dextre :
Puis l'annuel pouvoir le plus grand se vid estre,
Et fut encor plus grand le pouvoir de sèn mois :

Qui, fait perpétuel, creut en telle puissance,
Que l'aigle Impérial de luy print sa naissance :
Mais le Ciel s'opposant à tel accroissement,

Mist ce pouvoir es mains du successeur de Pierre,
Qui sous nom de pasteur, fatal à ceste terre,
Monstre que tout retourne à son commencement (22).

L'IVRESSE BAROQUE

Ce sont là cependant des faits isolés. Le premier baroque est bien le baroque que nous avons appelé profond. Ainsi dans le *Dialogue des fureurs héroïques* (23) de Giordano Bruno il y a une violente réaction anti-classique et une condamnation impétueuse des règles : la poésie selon l'auteur ne naît pas des règles, mais les règles naissent de la poésie. Aussi s'en prend-il à la froideur et au pédantisme. Mais plus et mieux que les proclamations théoriques, c'est la prose de Giordano Bruno qui va à l'encontre des traditions classiques : elle a une fougue, une ivresse et un enthousiasme qui sont l'opposé de l'ordonnance de Machiavel par exemple. Il lui faut une élocution abondante, fastueuse, à la fois pittoresque et décorative. « Je me consume dans les chagrins et les tourments », a dit de lui-même Giordano Bruno. D'où le caractère particulier de son style, qui suit son excitation intime. Il est trop heurté, trop riche, trop forcé, trop coloré. Il s'ensuit un abus des épithètes, des énumérations, des personnifications, des mots étranges, des sens rares. C'est de lui que dérive la prose du baroque italien.

La même extravagance d'ailleurs et la même fantaisie exubérante se retrouve chez Giambattista della Porta et chez son contemporain français Davy Du Perron. Mais le phénomène est notable chez le Tasse, tant vanté dans l'Europe entière, qui, malgré d'heureux passages, ne manque pas de rechercher les effets, se complaît en des formes compliquées et subtiles, grandiloquentes et colorées, et comme dit M. Viscardi « minutieusement mécaniques » (24). Cependant ces passages se rencontrent surtout quand la sensibilité est émue, ce qui prouve dans le vrai baroque une sensibilité ondoyante et troublée, plus qu'un jeu purement littéraire. Cela s'oppose précisément à l'affirmation de l'humanisme classique que l'art n'existe que dans les formes déterminées et systématiques.

SES ANCÊTRES

Ainsi le baroque du Tasse et de Bruno vient, selon M. Eugenio d'Ors et M. Viscardi (25), s'inscrire dans les modulations baroques déjà enregistrées des poètes latins de la décadence, comme Lucain, Stace, Perse, Juvénal, que Nisard avait déjà étudiées dans ses *Poètes latins de la décadence* en 1834. On a pu aussi parler de baroque à propos des quattrocentistes Tebaldeo, Cariteo, Serafino d'Aquila, qui se plaisent aux mêmes exagérations et aux mêmes jeux compliqués, repris par Tansillo et chez nous par Maurice Scève (26) et Desportes (27). On peut voir chez les néo-pétrarquistes du XVe siècle avec M. Viscardi des précurseurs du baroque de la fin du XVIe siècle. Il y a donc dès le début un baroque d'inspiration et une rhétorique baroque, dont le divorce se marquera au XVIIe siècle. Cet état d'esprit et ce mode d'expression s'étendent donc sur une large période et embrassent aussi bien l'art que la littérature, d'Aubigné et Bruno que Caravage et Callot, Le Tasse que Shakespeare.

---

(22) *Les Antiquitez de Rome*, éd. Chamard, Paris, E. Droz, 1939, pp. 18-19.
(23) *De gli heroici furori*, Paris, Baïus, Londres, 1585, 1 vol. in-8 dédié à sir Philip Sidney.
(24) *Article cité.* M. André CHASTEL retrouve cette fantaisie dans *Don Quichotte*, cf. son article de *L'arche* (1946) : *Formes anciennes du roman*, avec quelques indications sur *Don Quichotte*, roman baroque.
(25) *Op. cit.*; cf. aussi Giuseppe TOFFANIN, *Il cinquecento*, Vallardi, Milan, 1 vol. in-8.
(26) Verdun L. SAULNIER, *Maurice Scève*. Paris, Klincksieck, 1949, 2 vol. in-8.
(27) Jean LAVAUD, *Un poète de Cour au temps des derniers Valois, Philippe Desportes* (1546-1606). Paris, E. Droz, in-8, 1936.

GENRES ET THÈMES

Ce monde spirituel s'oppose en somme aux interprétations systématiques du Canon antique et de la Poétique d'Aristote. Par exemple nous assistons en France, après la tragédie humaniste et régulière de la Renaissance, à une floraison de la tragédie irrégulière et baroque, à la Jean de Schélandre ou à l'Alexandre Hardy, qui s'en ira mourir dans les tragi-comédies de Rotrou et les tragédies de Corneille (28), tandis qu'elle restera vivante dans le théâtre anglais et espagnol. Il y a une transformation de la sensibilité et du goût, une recherche des contrastes violents, du macabre et du surnaturel; de la danse des morts on passe à la féerie d'Ariel. C'est ce qui a permis à Emile Faguet de parler du préromantisme d'un Saint-Amant ou d'un Théophile de Viau. L'occultisme a ses droits (29). L'expressionnisme est né.

DEUX POÈTES BAROQUES

Un exemple caractéristique de cette littérature est la pièce souvent citée de Théophile de Viau :

Un corbeau devant moi croasse,
Une ombre offusque mes regards;
Deux belettes et deux renards
Traversent l'endroit où je passe.
Les pieds faillent à mon cheval,
Mon laquais tombe du haut mal,
J'entends craqueter le tonnerre,
Un esprit se présente à moi,
J'oy Caron qui m'appelle à soi,
Je vois le centre de la terre (30).

Dans la nuit tombante de ce pays inconnu, après ces sinistres présages, l'imagination du poète sombre dans le cauchemar et l'hallucination morbide et décrit une série de phénomènes impossibles et contradictoires :

Ce ruisseau remonte à sa source,
Un bœuf gravit sur un clocher,
Le sac coule de ce rocher,
Un aspic s'accouple d'une ourse
Sur le haut d'une vieille tour;
Un serpent déchire un vautour,
Le feu brûle dedans la glace,
Le soleil est devenu noir.
Cet arbre est sorti de sa place (31).

Ne croyons pas que ce paroxysme et ce débordement d'une pensée paradoxale soient insolites. On les rencontre plus souvent qu'on ne le pense. Les visions de mort et les charniers retrouvant la vie perdue hantent l'imagination du poète des *Tragiques :*

La terre ouvre son sein; du ventre des tombeaux
Naissent des enterrés les visages nouveaux;
Du pré, du bois, du champ, presque de toutes places
Sortent les corps nouveaux et les nouvelles faces.
Ici les fondemens des chateaux rehaussés

---

(28) Voir sur l'ensemble de la question les travaux précités de Raymond Lebègue sur la Tragédie de la Renaissance et le Théâtre baroque.

(29) Cl. Albert-Marie Schmidt, *La Poésie scientifique au* XVI[e] *siècle.* 1 vol. in-8, Paris, Albin Michel, 1938, travaux sur Ronsard et sur les poètes protestants.

(30) *Œuvres de Théophile,* Bibliothèque elzévirienne, Paris, Janet, 1856, t. I, *Ode*, pp. 263-264, voir aussi p. 176, le début de *la Solitude.*

(31) *Ibid.* On pourra se reporter à la thèse de M. Antoine Adam sur *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620* (1 vol. in-8, Droz, Paris, 1935) et à son *Histoire de la Littérature française du* XVII[e] *siècle.* Paris, Domat, 1948, 1 vol. in-8.

Par les ressuscitans promptement sont percés,
Ici, un arbre sent des bras de sa racine
Grouïller un chef vivant, sortir une poictrine.
Là, l'eau trouble bouillonne, et puis, s'eparpillant,
Sent en soy des cheveux et un chef s'eveillant...
Les corps par les tyrans autresfois deschirés,
Se sont en un moment à leurs corps asserrés,
Bien qu'un bras ait vogué par la mer escumeuse
De l'Afrique bruslee en Tyle froiduleuse.

Et comme pour justifier par avance le mot du Cavalier Marin « è del poeta il fin la maraviglia », d'Aubigné veut susciter son étonnement de plus en plus fort; comme dans ces films qu'on passe à l'envers, nous allons assister à la reconstitution des corps réduits en cendre sur les bûchers et ramenés à leur état primitif. C'est le fin du fin dans le baroque :

Les cendres des bruslés volent de toutes parts;
Les brins, plustost unis qu'ils ne furent espars,
Viennent à leur posteau, en cette heureuse place,
Rians au ciel riant d'une agreable audace (32).

De la même manière cette poésie de la fin du XVI[e] siècle et du début du XVII[e] recherche les images tirées de la mer, de la tempête, symboles du mouvement. Les poésies de Malherbe en sont remplies et nous les retrouvons chez Racan et Maynard comme chez les irréguliers.

III

PASSAGE AU BAROQUE STÉRÉOTYPÉ

Dans la péninsule italienne le classicisme humaniste n'a plus la sève et la force nécessaires pour vivre et le baroque est une aspiration plus ou moins précisée à s'échapper des chaînes meurtrières des règles et de la tradition. Le Baroque n'en est pas moins un mouvement européen de transition avant la seconde renaissance que sera le classicisme français. Ce qui l'a tué précisément, c'est que de la recherche intense et passionnée, de l'inspiration libérée, comme celle du Ronsard des *Discours*, du d'Aubigné des *Tragiques*, du Tasse de la *Jérusalem délivrée*, du comique fantastique de Della Porta, il est passé au baroque mécanique et vide du marinisme et même de la préciosité. Le mouvement insurrectionnel contre l'aristotélisme se terminait en imagerie stéréotypée.

SON CARACTÈRE HÉDONISTIQUE

Par ailleurs la plupart des critiques et des historiens du baroque reconnaissent que dans la seconde moitié du XVI[e] siècle la poésie s'éloigne de la vie et se fait hédonistique. Cette tendance hédonistique, dont le défenseur résolu fut Guarini, s'accentue sans cesse et se manifeste dans la poésie amoureuse et pastorale dominant tout le début du XVII[e] siècle européen. La poésie pastorale est la preuve la plus claire, selon M. Viscardi (33) que la poésie s'éloigne de la réalité de la vie. Ce fait ainsi reconnu permet de conclure que le baroque du XVII[e] siècle naît de deux faits concordants et conjugués : l'éloignement et la sophistication de la réalité d'une part, et l'étude de l'art dans des poétiques de l'autre; ces deux causes dessèchent les sources vitales de la poésie. « Car la transformation de la réalité, quand elle n'est pas le fruit d'un tempérament poétique extraordinaire, conduit à une imagination oiseuse et inconsistante » (34). De fait le baroque du XVII[e] siècle par opposition au baroque du XVI[e] siècle n'est plus un besoin profond

(32) *Les Tragiques*, éd. A. Garnier et Jean Plattard, 1933, E. Droz, t. IV, *Jugement*, pp. 159-160, vv. 665-674 et vv. 677-680.
(33) *Article cité.*
(34) *Ibid.*

de l'esprit, mais un passe-temps extérieur et artificiel. On est ainsi obligé d'y reconnaître des éléments anti-poétiques et anti-artistiques. Par là même il y a ruine ou avortement d'un mouvement à l'origine positif et fécond. B. Croce (35), avec la plupart des esthéticiens, constate qu'il est une perversion du goût et qu'il a été précédé d'un baroque réagissant contre le froid académisme.

RECHERCHE DU STUPÉFIANT

C'est pourquoi, à la critique italienne et espagnole, le baroque du XVII[e] siècle paraît « non pas tant le reflet d'une réaffirmation plus ou moins consciente des droits suprêmes de la liberté de l'art contre le régularisme des aristotéliciens » (36), qu'une recherche consciente et systématique du stupéfiant et de l'étonnant, le reflet d'une notion d'art dont la fin suprême est l'émerveillement. Le baroque est donc, selon B. Croce, une course à la stupeur, et se résout en un jeu de bravoure. Là où ces éléments sont absents, là où l'affirmation précise et consciente des modes stupéfiants comme éléments essentiels et interchangeables de l'art n'existe pas, il n'y a pas vraiment de baroque. Qu'est devenu l'apport d'un baroque profond, celui de Ronsard, de d'Aubigné, du Tasse, de Giordano Bruno, de Shakespeare ? Croce ne sous-estime pas pour cela le baroque formel auquel se réduit celui du XVII[e] siècle : « L'expérience qu'il constitue est un dressage stylistique. une initiation aux secrets de l'art, un raffinement dont une grande partie de l'Europe avait encore besoin pour sortir de certaines pratiques encore médiévales, pour mettre en route la poésie, la prose, l'art modernes sous toutes leurs formes » (37).

LA THÉORIE SUIT LA PRATIQUE

Notons avec M. Viscardi que dans l'histoire du baroque, les réalisations concrètes dans lesquelles s'exprime le nouveau goût littéraire précèdent les systématisations et les codifications théoriques de la notion nouvelle de l'art. Si l'on regarde l'Italie par exemple, l'*Adone* de Marini est de 1623 et ses recueils poétiques, *La lire, La galerie, La flûte,* encore antérieurs. Par contre le *Traité des finesses* de Matteo Pellegrini est de 1639 et même le *Canocchiale aristotelico* du comte Tesauro de 1669. De même, le théoricien du conceptisme espagnol, Balthazar Gracián, vient après Gongora : son traité, *Finesse et art du bel esprit,* est de 1642. On trouve dans ces traités, en formules nettes, les modes de l'art nouveau. On y rencontre des termes encore inusités jusque-là : *esprit, pénétration, pointe d'esprit, concept, caprice, fureur.* Voilà ce qui désormais figure l'art et les facultés qui le produisent et supplante les mots propres à l'esthétique aristotélicienne.

LE BEL ESPRIT ET LA POINTE

Le plus remarquable de ces mots est celui qui apparaît dans le titre de Balthazar Gracián : le *bel esprit.* C'est celui qui désigne la faculté créatrice de la vraie poésie, et libre désormais de l'entrave des règles (38). La notion de bel esprit va à l'encontre de celle de discipline, fondamentale dans la poésie classique. Aussi comme la notion de finesse, elle va à l'encontre, par ce qu'elle renferme de spontané et d'excentrique, de la notion classique de mesure. Qu'est la finesse, selon Pellegrini, sinon la forme de l'expression, « flatteuse, attrayante, agréablement chatouilleuse » (39), obtenue quand le bel esprit pénètre dans les objets pour découvrir ce que l'esprit commun ne voit pas. Ses valeurs sont la rareté et la nouveauté, son effet l'émerveillement. Il a sept sources : l'incroyable, l'ambigu, l'opposition, la métaphore, le sous-entendu, le piquant, le badinage (40). Dans la finesse le bel esprit démontre son adresse et sa dextérité et les mots qu'elle suscite font du poète un habile bateleur. Mais Pellegrini nous avertit qu'on peut tomber dans le puéril, le

---

(35) *Storia della età barocca.*

(36) M. VISCARDI, *article cité.*

(37) *Storia della età barocca,* cité par M. VISCARDI. Pour connaître les hésitations de l'art et de la littérature entre le baroque et le classicisme en France, cf. l'article de V.-L. TAPIÉ, *Baroque ou Classicisme, Les enseignements d'une fête royale* (26 août 1660) dans Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1949, pp. 185-197.

(38) Le bel esprit est une forme dégradée du « génie ». Voltaire emploiera constamment ce dernier mot pour Shakespeare, à qui il ne cessera de reprocher son irrégularité.

(39) *Solleticante.*

(40) *Sofisma scherzoso,* cité par A. VISCARDI dans l'article mentionné.

froid, l'insipide, le bouffon, et pour cela suggère à qui veut s'en servir au moins vingt-cinq précautions. Ce que Pellegrini appelle finesse, Tesauro l'appelle pointe d'esprit. Il la définit « la part divine de l'esprit, la plus claire lumière de l'élocution oratoire et poétique, l'esprit vital des pages mortes, le plus agréable condiment de la conversation polie, le suprême effort de l'intelligence, le vestige de la divinité dans l'âme humaine » (41).

L'EFFORT DE L'ESPRIT

En bref la pointe est l'expression ingénieuse qui charme et elle ne peut se comprendre qu'avec une fatigue nécessaire de l'esprit. Le fait d'exiger un effort d'intelligence est le trait essentiel de la pointe; car si elle est trop claire, la pointe perd de sa splendeur, « comme les étoiles brillent dans l'obscurité et s'évanouissent avec la lumière » (42). La pointe charme le poète qui la cherche et la capte, et il est heureux de communiquer aux autres esprits une noble part de son génie. Et qui l'écoute se réjouit de dérober avec son propre génie ce que le génie d'autrui cache furtivement. Hermétique, la pointe le sera donc chez Gongora ou Marcabruno, mais l'obscurité du baroque du XVII[e] siècle sera superficielle et naîtra d'une extraordinaire ingéniosité que l'on retrouve dans notre précieux. Dans quelques cas seulement, renouant avec le XVI[e] siècle, il aura un contenu profond répondant à des exigences profondes.

BUT RECHERCHÉ

Tels sont les instruments : la finesse, la pointe. Avec eux le baroque doit réaliser la fin dernière de l'art : picoter, exciter, agiter les esprits d'un branle agréable. Cette fin hédonistique de l'art, qui se réalise pleinement dans le *Pastor Fido* (43), se trouve déjà chez Riccoboni, Castelvetro et Beni, et parfois nos grands rhétoriqueurs au XV[e] siècle. Les Italiens avaient affirmé que la poésie n'avait d'autre but que le plaisir. L'on rencontre au XVII[e] siècle l'idée que l'art comme source de plaisir doit être proprement excitant, capable de susciter l'agitation et l'ivresse jusque dans les esprits les plus assoupis et les plus lents. C'est la pointe qui joue le rôle d'aiguillon irrésistible. D'autre part le caractère hédonistique de cet art se retrouvera jusqu'en notre classicisme; pour qui la grande affaire est de *plaire*. Le baroque du XVII[e] siècle veut des condiments. N'est-ce pas le Cavalier Marin qui loue les compositions d'un contemporain, parce « qu'elles sont piquantes comme les vins du Pausilippe », et Frugoni, se faisant théoricien, déclare que les grands écrivains doivent être comme les grands cuisiniers qui savent à l'envi exciter l'appétit. C'est à Frugoni que nous devons cette image allégorique de la poésie baroque que cite M. Viscardi : « Divertissante, spirituelle, enflammée, elle faisait naître le divertissement dans la bouche, l'esprit transpirait du regard, la flamme s'échappait de la tête; portant un visage énergique, fanatique à l'abord, elle était assistée de la fureur et du caprice poétique, ses archers porteurs de petits arcs bandés. »

CONCLUSION

Cette recherche, soulignée par les théoriciens et chère aux poètes baroques, de l'excitation, cette sollicitation constante et formelle se renouvellent des décadents italiens du XV[e] siècle et sont désormais européennes : marinisme italien, précieux français, euphuisme anglais, gongorisme et conceptisme espagnols, bientôt burlesque, représentent sous des traits nationaux ces formes communes. Sans doute les foyers du baroque furent l'Italie et l'Espagne qui aida par sa position politique à sa diffusion (44). Notre classicisme ne parvint pas toujours à le dominer et Boileau lui-même cède au burlesque, comme il utilise tous les ornements de la rhétorique baroque dans

---

(41) Cité par M. VISCARDI, *article indiqué.*

(42) *Ibid.* Cf. aussi Alan M. BOASE, *Poètes anglais et français de l'époque baroque*, Revue des sciences humaines, juillet-décembre 1949, pp. 155-184.

(43) Guarini se défendit contre les censeurs de son œuvre.

(44) B. CROCE, *Storia della età barocca.* Le baroque littéraire fleurit aussi en Allemagne et les travaux de Karl BORINSKI, *Die Antik in Poetik und Kunsttheorie*, Leipzig, 1914, de Fritz STRICH, *Der lyrische Stil des 17. Jahrhunderts*, Munich, 1916, d'Erich TRUNZ, Die *Erforschung der deutschen Barockdichtung*, Halle, 1940, sont là pour le prouver.

L'ode sur la prise de Namur. Marivaux n'en est-il pas souvent l'héritier (45) ? Il est loin du baroque inspiré du XVI[e] siècle. Il faudra le « génie » de Shakespeare pour le révéler de nouveau au continent européen et il reprendra vie avec le romantisme (46).

Charles DÉDÉYAN.

(45) On se reportera avec fruit à l'excellent livre de René BRAY, *La Préciosité et les Précieux, de Thibaut de Champagne à Giraudoux.* Paris, Albin Michel, 1948, 1 vol. in-8. On y rencontre bien souvent le baroque.

(46) On pourra, pour une bibliographie plus complète des études sur le baroque, se reporter au numéro de juillet-décembre 1949 de la Revue des sciences humaines, et à l'article de René WELLEK, *The Concept of baroque in literary scholarship, Journal of aesthetics and art criticism,* 1946, vol. V, n° 2, pp. 77-109, en les complétant par la bibliographie des études allemandes sur le baroque de Hans PYRITZ dans *Deutscher Gegenreformation und deutscher Barock,* de Paul Hankammer, Stuttgart, 1935, et les deux articles de H. HATZFELD, *A critical survey of the recent Baroque theories* (Boletin del Instituto Caro y Cuervo, t. IV, n° 3, Bogota, 1948) et *A clarification of the Baroque Problem in the Romantic Literatures* (Comparative Literature, avril-juin 1949.)

Charles-Louis Philippe et la notion d'Enfance

I. — « ... AUCUN NE LE VOYAIT LE MÊME... »

A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort de Charles-Louis Philippe, on a pu constater qu'en dépit de sa réputation littéraire, ni l'homme qu'il fut, ni l'œuvre qu'il a laissée ne sont compris et appréciés d'une manière exacte. Même en dehors des lecteurs superficiels, assez choqués de ne voir en lui qu'un conteur rivé aux descriptions de souteneurs, de filles publiques ou de rustres à la vie végétative, beaucoup de ceux qui semblent mieux le connaître ne parviennent pas à se faire une idée nette de l'auteur et du sens de son œuvre. Sans doute est-ce un peu la faute d'un écrivain dont le meilleur de ses historiographes, Henri Bachelin, dit qu'il était « né littérairement avec un goût prononcé pour l'étrange, l'inachevé... » (1). Toujours est-il que le caractère et les livres de Philippe offrent bien quelque chose de vacillant et de déconcertant. Car enfin, qu'est-il, au juste ? un esprit compréhensif de toutes les douleurs, le plus tendre des cœurs ou bien, comme il se jugeait un jour : « un sale oiseau brutal et méchant » ? Qu'a-t-il voulu faire ? Imprégné de Tolstoï et de Dostoïewsky, il s'est également « injecté du Nietzsche » à fortes doses : quêtait-il et prônait-il donc la Joie autant que la Souffrance ? Cependant, on le présente d'ordinaire comme le porte-parole *du Pauvre.* Toutefois, n'a-t-il pas lui-même défini le Pauvre : « celui qui ne sait pas se servir du Bonheur » ? Et, excédé peut-être de se voir catalogué comme l'apologiste définitif de la Misère et du Renoncement, ne se targuera-t-il pas de n' « avoir montré encore qu'un côté de son talent », de se sentir fort d'écrire une *Vie de Napoléon ?*

Quant au peuple, dont il reconnaît vouloir interpréter « le sentiment de classe », Philippe est tenu pour le chef de file des écrivains prolétariens (2) ; et il est certain que « né du peuple, il n'a pas trahi le peuple en écrivant ». Cependant, Michel Arnault constate avec raison que Philippe « subit plutôt qu'il ne choisit cette philosophie désolée et semble même, dans ses derniers romans, se travailler pour en sortir... » (3). Et parmi ses confrères qui, rêvant d'un Art social, organisent des Universités populaires, l'auteur de *Croquignole* avoue, quant à lui, « suivre le mouvement, voilà tout... » Sa défense ? il n'a pas à « aller au peuple » ; il en est.

(1) Henri BACHELIN : *Charles-Louis Philippe* (éd. de la Nouvelle Revue critique, série 9, s. d.).
(2) V. Henry POULAILLE : *Nouvel Age littéraire* (Valois, 1930, pp. 231 à 239).
(3) M. ARNAULT : *Dans la Petite Ville* (N.R.F., 1[er] juillet 1910).

En définitive, Charles-Louis Philippe serait-il donc moins un écrivain *d'action*, sinon un écrivain « engagé », qu'une sorte d'esthète exploitant, — le temps de s'assurer quelque célébrité, — une nouvelle carrière ouverte à la sensibilité française et dont « le peuple » constitue la « matière » ? Jules Renard écrira sévèrement de lui qu'« il donne l'impression qu'il nous trompe et que l'humanité ne l'attendrit pas à ce point... » (*Journal*, 2 juin 1909.) C'est un fait que Philippe jugeait lui-même cette nouvelle « manière de sentir », introduite par lui dans le roman français, susceptible de pécher par excès, par sensiblerie : « J'écris toujours plus tendre *que ma tête ne me le commandait* », avouera-t-il à Barrès. Mais peut-être était-il foncièrement incapable, sinon de modérer, au moins de s'affranchir totalement de ce « don des larmes », signalé par Bachelin comme l'une de ses caractéristiques. En tout cas, — et c'est d'ailleurs ce qui, à nos yeux, rend cet écrivain si original —, Charles-Louis Philippe n'est pas *simple*, tout d'une pièce. André Gide l'a bien vu, lorsqu'il dit que son ami « paraissait très *un*, mais qu'aucun ne le voyait *le même* (Car) il porte en lui de quoi *surprendre et désorienter...* » (4).

Pourtant il nous semble que l'on comprendrait mieux *l'homme* et *l'œuvre* en examinant l'un et l'autre en fonction d'une disposition d'esprit propre à Philippe, laquelle exerça une influence considérable sur la sensibilité, l'entendement et le comportement de l'homme comme quant à l'élaboration de l'œuvre. Nous voulons parler de l'importance capitale de la *notion d'enfance* dans la vie et dans les livres de Charles-Louis Philippe : il est, en effet, celui qui passa dans le monde, et qui jugea le monde *avec une âme d'enfant.*

II. — LES ENFANTS A TRAVERS L'ŒUVRE DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

Indépendamment des deux récits qui en font leur thème essentiel, savoir : *La Mère et l'Enfant* et *Charles Blanchard*, notons d'abord les nombreuses silhouettes et scènes enfantines dont l'œuvre entière de Philippe est parsemée. Des enfances plus ou moins *abandonnées* par suite de la disparition de *la mère* (Marie Donadieu, Berthe Méténier (5), Marguerite Dubost (6), (*La Visite*, les deux fillettes de *l'Ivrogne* (7) ont perdu, très jeunes, leur mère). Ailleurs, c'est le *père* qui manque, comme Jean Méténier, lequel « se coucha un soir, ...crispa ses poings, s'étendit sur le dos et sentit peser ses sept enfants sur son crâne... », en particulier, les trois derniers « qui mangeaient tant de pain et qui restaient là avec leurs becs ouverts de moineaux... » (8).

Des enfances *maladives* : « la pauvre Marie » restera toute sa vie avec « un visage crispé et des jambes malhabiles à la suite d'attaques de convulsions infantiles ». La mort guette des enfants souffreteuses; à quinze ans, « la bonne Madeleine », lasse d' « exhaler ses pauvres toux et d'appuyer ses mains sur sa poitrine aiguë » quittera avec discrétion une terre trop dure pour elle (9).

Des enfances où l'on apprend la vie de trop bonne heure, témoins ces deux petits qui accompagnaient père et mère chantant au coin de la rue Greneta : « l'un d'eux tournait les yeux comme une bête mauvaise, il était si las qu'il aurait voulu mordre. Mais le plus petit, jaune avec ses yeux bleus, aurait voulu, comme la mère, tomber sur le dos, et dormir... » (10). Ou bien, cette « enfant jalouse » de douze ans qui attend sa mère, les soirs de « trottoir », sans parvenir à s'endormir : « Enfin, ma petite fille, dit la mère, si j'étais morte, il faudrait bien que tu te passes de moi... » (11). On encore, cette « débutante » de quatorze ans, « si petite que l'édredon la débordait... » (12) une fois que son séducteur l'y eut déposée.

De leurs misères, physiques ou morales, ces enfants disgraciés songent parfois à s'évader, tel le Pierre Bousset (du *Père Perdrix*) si méprisé que, las de s'entendre dénoncer comme « le plus mauvais des gars », il ne cessa de « se répéter à lui-même : Nom de Dieu ! quand je serai

(4) « ...c'est-à-dire *de durer* », ajoute A. Gide.
(5) *Bubu de Montparnasse.*
(6) *Les Contes du Matin.*
(7) *Idem.*
(8) *Bubu de Montparnasse.*
(9) *La Bonne Madeleine et la Pauvre Marie.*
(10) *Bubu de Montparnasse.*
(11) *Les Contes du Matin.*
(12) *Bubu de Montparnasse.*

grand ! » Mais, d'ordinaire, ils acceptent passivement leur sort et leur vie n'est qu'un plus ou moins long calvaire : aussi bien, les uns et les autres, étant nés pauvres, sont promis à toutes les misères et à tous les dangers qui naissent de la pauvreté.

*
* *

Cette rapide revue des « *enfants* », au sens strict, qui figurent parmi les personnages de Philippe n'aurait, toutefois, rien de très original en soi, si l'on ne s'avisait de remarquer que. pour lui, les adultes eux-mêmes — au moins ceux qu'il met en scène — restent, en dépit de leur âge, de leur situation sociale, en *état d'innocence;* pensent et se comportent comme s'ils étaient toujours des enfants. La maladie, la pauvreté, la malchance peuvent les frapper : ils ne se cabrent point contre l'injustice, acceptent leur sort avec ingénuité, autant parce qu'ils vivent en *rêveurs éveillés* — comme tant d'enfants — que parce que la malignité humaine les trouve désarmés devant des maux restés pour eux incompréhensibles. Ni la bonne Madeleine ni la pauvre Marie, ni les filles séduites, délaissées ou exploitées, ni le père et la mère Perdrix ne songent à accuser les souteneurs, les riches, les puissants du faubourg ou de la petite ville des malheurs dont ils sont victimes. Le pauvre et obscur employé Croquignole, après avoir dilapidé rapidement un héritage inattendu, va redevenir obscur et pauvre : « Je n'ai, dit-il, que ce que je mérite ». Nulles récriminations. S'il se tue, c'est parce que sa brève « vie de garçon » était un *jeu puéril,* et que le jeu est terminé. Aucun sentiment de perversité ne s'est installé dans l'âme de Berthe, la prostituée de *Bubu.* Comme au temps où elle fit sa première communion, elle reste pure en dépit de ses tares physiques et morales, et avoue ingénument au Bon Dieu de l'église de son quartier : « Je ne suis qu'une vadrouille, mais je ne suis pas mauvaise encore. Vous me regarderez et vous direz : Tiens, c'est la petite Méténier qui fait sa prière ». « La méchanceté d'un monde où l'on ne peut rien aimer » laisse stupides et désemparés le père Perdrix et son étrange compagnon, le candide Jean Bousset, ce jeune ingénieur frappé pour avoir, un jour, défendu ses ouvriers devant le patron. Tous ces infortunés acceptent leur sort. parce qu'ils ne conçoivent point, ni les raisons ni les formes que peut prendre, dans ses ténébreuses et implacables démarches, la lutte des hommes pour la vie. L'enfance, restée persistante en eux, leur masque la réalité dramatique dans laquelle se débattent les adultes.

III. — IMPORTANCE DES ANNÉES D'ENFANCE DANS LA VIE DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE

Or, cette conception d'une résignation enfantine de tous ceux que Dostoïewsky nomme les « *humiliés et offensés* » et qui, dès l'enfance, se soumettent à leurs destinée, Charles-Louis Philippe l'a tirée de sa propre expérience. Il la développe ensuite dans deux livres essentiels : *La Mère et l'Enfant,* histoire même de son enfance, et *Charles Blanchard,* récit de celle de son père, mais récit qu'il s'est si bien incorporé que l'ouvrage donne presque l'illusion d'une autobiographie. D'où le mot très juste de Léon-Paul Fargue à ce sujet : retraçant les premières années de l'existence paternelle, Philippe s'est comporté à la manière de quelqu'un qui « *redoublerait son enfance* comme on redouble une classe ».

Ces deux livres traitent d'une façon pathétique, le thème de *l'Enfance en face de la Misère :* en gros, la misère provoquée par *la faim,* avec *Charles Blanchard;* ou issue de *la maladie,* avec *la Mère et l'Enfant.* Drames, encore une fois, intimes, familiaux : « Ma grand-mère, écrira Philippe à Barrès, était mendiante; mon père, qui était un enfant plein d'orgueil, a mendié lorsqu'il était trop jeune pour gagner son pain ». Quant à leur descendant, s'il ne souffrit pas personnellement de la faim, c'est la maladie qui l'a, durant de longues années, torturé sans répit : « Un jour succède à l'autre pendant qu'une douleur succède à une autre douleur. Vous voyez un enfant dont le corps s'en va, qui sent partir sa chair et dont l'âme anime seulement quelques tissus frêles et qui dépériront encore... »(13). Et n'oublions pas, dans ce triste inventaire des misères physiologiques dont la famille Philippe fut stigmatisée, et dont son enfance reçut l'enseignement, la mort prématurée de sa sœur aînée, cette bonne Madeleine, « semblable à un de ces pauvres bleuets... fauchés bientôt par un moissonneur inattentif, avec les blés mûrs... ».

*
* *

(13) *La Mère et l'Enfant,* notamment pp. 64 à 69, 78, 89, 98 (éd. N.R.F.).

Parce qu'il a décrit minutieusement ces situations pitoyables, on a, remarquera Jean Giraudoux, voulu voir en Charles-Louis Philippe « le *symbole* de la maladie, de la misère, du malheur ». De l'avis de Giraudoux, « rien ne serait plus faux... Il est certain qu'il a connu *la maladie;* tous ces maux dont on voit les diagrammes à la porte des hôpitaux, il est vrai qu'ils l'ont frappé. Il a débuté par le croup, continué par la fluxion de poitrine, à cinq ans par la carie des os du menton... Il n'a évité la fièvre puerpuérale que par son sexe, le cancer que par la mort... Mais ses maladies ne l'attaquaient que dans la mesure où elles attaquent l'humanité, c'est-à-dire qu'il survivait à chacune d'elles, vigoureux et vacciné... *Sa pauvreté* n'avait rien de rare : pauvre d'une famille qui avait peut-être demandé son pain autrefois, mais qui donnait maintenant des pâtissiers. Il avait été l'élève courant du lycée, où la différence extrême de dotation entre les fils privilégiés et les boursiers devait bien atteindre cinq sous par semaine... Il connaissait la misère par les récits de son père comme nous avions connu autrefois par les nôtres les loups et la guerre, comme un mythe... » (14).

Ce jugement de Jean Giraudoux nous semble plus spirituel que bien fondé. Concernant Philippe lui-même, il est, en effet, non moins certain que la nature ne l'avait point favorisé quant au physique : sa taille exiguë, par exemple, ne fut-elle point la cause de son abandon du concours pour Polytechnique ? (15). Et surtout, encore qu'il fût devenu aussi bien portant qu'un autre, ses maladies d'enfance l'avaient, dans son corps autant que dans son esprit, marqué à jamais. Emile Guillaumin, son voisin et ami, rappelle que « la carie des os qui l'avait martyrisé des mois et des mois lui avait laissé une cicatrice profonde comme s'il eût été frappé par un éclat d'obus... » (16).

Quant à la faim qu'endura, de son côté, le père de Philippe, il n'est que trop exact, hélas ! qu'elle ne fut point, comme l'écrit Jean Giraudoux avec désinvolture, une fiction, *un mythe.* Ici encore, Emile Guillaumin, l'auteur de la *Vie d'un Simple,* ce document admirable traitant, au fond, de la question du pain : « ce pain qu'ils ont semé » —, dans les familles de ceux-là même qui font croître le blé (17), pourrait attester que ce problème n'avait pas cessé d'inquiéter les ménages paysans avec leur ordinaire charge d'enfants. Qu'on relise à ce sujet *Les Creux-de-Maisons,* ce sombre tableau des petits « cherche-pain » du Pays-Bas Vendéen, dont l'auteur. Ernest Pérochon, assurait dans sa préface, qu'an moment où il parut (1913), il restait « rigoureusement vrai ». La menace de la faim, par le manque du pain quotidien, fut, jusqu'à une époque récente, la grande hantise, non seulement des ouvriers des villes, mais aussi bien des pauvres gens des campagnes. Cela est si vrai que, bien que n'ayant pas lui-même éprouvé les longs jours faméliques de Charles Blanchard, Philippe en conservait héréditairement, instinctivement, dans sa propre chair, l'inquiétude. Marguerite Audoux — qui connaissait elle-même ce tourment par son expérience d'ancienne bergère —, témoigne qu'« il avait façon de manger que je n'ai jamais vue qu'à lui. Dès la première bouchée, toute sa personne prenait un air de gravité. On eût dit que la nourriture lui inspirait un grand respect et une inquiétude... Un jour, je le lui dis, il en fut tout étonné et, après en avoir ri, il me répondit : Cela doit venir de ce que mes ancêtres ont souffert de la faim, et je suis *le premier* à connaître la quantité considérable des choses qui peuvent se manger... »

Précisément parce que le problème du pain restait pour lui, —dépositaire des angoisses de la faim ancestrale, — primordial et crucial, rien n'éclaire mieux l'autre problème, *littéraire* celui-là, — que posent les multiples versions de *Charles Blanchard.* Aussi bien, l'embarras du conteur à trouver à ce livre sa forme définitive ne peut étonner que ceux des lecteurs qui ne soupçonnent pas le débat intime suscité par cette confession dans l'âme scrupuleuse de l'écrivain : « l'historien » voulait, en effet, « dire *son père* » (mais alors, il eût fallu montrer aussi, Charles Blanchard parvenant, un jour, — comme ce fut le cas, — à triompher de sa misère d'enfant) — et, par ailleurs, « l'artiste » qu'il était aussi, s'élevant du particulier au général, prétendait, avec son *Charles Blanchard,* sous-entendu : *l'Enfant et la Misère,* écrire une Symbolique, une Mystique de la Pauvreté, intégrale, irrémédiable, définitive, par la représentation de la Faim, incarnée en l'Enfant, c'est-à-dire à l'âge où « *manger* » est l'acte le plus impérieux de la plante humaine si elle ne veut point périr.

---

(14) *A propos de Ch.-L. Philippe.* N.R.F., octobre 1937.

(15) V. dans *Passe-Temps* (Mercure de France, 1929), le désinvolte, mais très expressif portrait que Paul Léautaud fait de Ch.-L. Philippe sur son lit de mort : « ...C'est la première fois qu'un mort me donne à ce point une impression de comique... Philippe était petit. La mort semble le faire plus petit encore..., c'est tout à fait une marionnette de jeu de massacre... »

(16) E. Guillaumin : *Ch.-L. Philippe,* Revue Hebdomadaire, 30 septembre 1911.

(17) La Bruyère.

* * *

Au surplus, Philippe démontre que ce n'est point seulement de pain que l'on est *affamé;* il est mainte manière de connaître, dès l'enfance ou l'adolescence, la misère : faim de santé physique quand on naquit malingre et souffreteux; faim de tendresse maternelle devant la brutalité ou l'indifférence des pères; faim d'affection familiale lorsqu'on est orphelin, ou encore, pensionnaire de collège, tributaire du pion ou de la solitude; faim de liberté pour assurer son indépendance dans un monde où l'esclavage n'est point mort. A cet égard, notons que ce beau livre : *La Mère et l'Enfant* n'est point seulement, comme on le dit, une sorte de cantique, laudatif et optimiste, consacré à la mère. Certes, l'un et l'autre sont liés de la façon la plus intime : par la chair, l'esprit et le cœur : entre eux, il y a bien « quelque chose d'essentiel » à dire et chanter. Mais le livre porte aussi témoignage de la naïveté, donc de l'inefficacité de leur « association », lorsque les circonstances sont défavorables et ruinent leur conjuration : la mère peut bien, dans une certaine mesure, sauver physiquement l'enfant malade; le préparer même à la connaissance des êtres et des choses, à l'enseignement de l'instituteur, mais ensuite ? Forcera-t-elle, la mère, la porte des écoles, des bureaux où le fils pourrait obtenir la place qu'après tout il mérite ? Les toutes dernières lignes de cet ouvrage, aussi désenchanté que fervent, portent la marque de leurs communes tribulations et déceptions : « J'ai dit d'abord : il n'y aura que maman dans ce livre. C'est parce que je ne me rappelais que des instants heureux; or, j'ai subi beaucoup de malheurs. C'est la vie qui se dresse entre nos mères et nous, et qui les cache. Mais nous les aimons quand même, et si nous sommes tristes parfois, c'est quand la vie nous empêche de penser à nos mères... Ma vie de fils, la voici racontée. Maintenant, je gagne 3 francs 75 par jour, et c'est ma vie d'homme qui commence. »

IV. — CELUI QUI N' « A JAMAIS GUÉRI DE SON ENFANCE... »

Ainsi nous apparaît Charles-Louis Philippe : lui et son œuvre. A la lumière du présent commentaire, nous voudrions avoir montré que, selon le mot si profond de Lucie Delarue-Mardrus :

Et qui donc a jamais guéri de son enfance !

Philippe est, entre tous, celui qui, par complexion comme par élection, ne *pouvait,* ni ne *voulait* « guérir de son enfance ». Devant les laideurs, les turpitudes, les injustices du monde, — en particulier du monde qu'il connaissait et décrivait, — il est donc demeuré en cet état de grâce que Jean Giraudoux définit heureusement par le mot d'*innocence*.

Pour Philippe, l'Enfant né dénué de tout, menacé par tout, ressemble au Pauvre. Comme le Pauvre, il a besoin de tout et de tous. L'un et l'autre se présentent les mains vides, le cœur vacant, mais pourtant disponible. Ne point répondre, par la bonté, à leur naturelle indigence, est un crime, car, sans eux, le monde ne saurait pas ce que sont, — exemptes de toute rancœur —, la simplicité, la pureté, la candeur vers lesquelles leur exemple pitoyable et édifiant ramène, s'ils ne sont point définitivement pervertis, les impurs et les méchants. « Il faut », écrira en 1889 Philippe à Jean Giraudoux, demandant conseil à cet aîné, « il faut savoir être *pauvre et simple* ». Philippe croyait que « la bonté est une vocation. On ne peut l'embrasser qu'après y avoir réfléchi. Mais », ajoute Giraudoux, « Philippe y avait réfléchi *plus tôt que les autres...* » C'est donc, sans contredit, la notion de *la pitié* à l'égard de tous les malheureux, qui lui fut révélée étant enfant, qui l'inspirera sans cesse par la suite. Valéry Larbaud l'a hautement reconnu : « Tous ceux d'entre nous, dit-il, qui sont *restés fidèles à leur enfance* n'ont jamais cessé de croire à l'existence, quelque part dans ce monde, d'êtres délicieux auprès desquels ils trouveront un jour du bonheur et de la paix... En Philippe, j'avais rencontré un de ces êtres exceptionnels... Il allait découvrir jusqu'au fond des âmes *cette pitié* dont le monde ne veut pas, dont nous rougissons, et qui est la vraie pitié : « *Osez* donc être bon ! » semblait-il nous dire... » (18).

De même qu'elle explique « *sa philosophie* », cette survivance en Philippe de l'état d'innocence, permet de faire comprendre les principes de *son art* (19) : quant aux thèmes : la Misère,

---

(18) Valéry Larbaud : *In memoriam* (*La Phalange*, 20 janvier 1910).

(19) ...*Son art,* défauts compris, notamment cette tendance à la mièvrerie et à certain flou dans la forme, dû à son adhésion au symbolisme, travers dont il se débarrassait peu à peu, comme le montrent ses dernières œuvres, infiniment plus fermes de sens et d'écriture que les toutes premières.

à tous les âges et sous toutes les formes; quant aux personnages : des êtres sans complication, élémentaires, parlant ingénûment, agissant sans les astuces des adultes; des témoins, qualifiés pour « rendre compte », parce que Philippe « croyait que les pauvres se doivent d'écrire », mais sans avoir l'idée de récriminer sur leur sort. Une absolue sincérité, une grande simplicité seules importent. Moyennant quoi, leurs manquements à la morale courante, — plutôt que leurs « péchés » — leur seront remis, car on ne saurait punir les innocents.

V. — INFLUENCE DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE SUR LES ROMANCIERS DE L'ENFANCE

Enfin, dérivée de la même disposition d'esprit, peut s'expliquer *l'influence* de Charles-Louis Philippe dans les lettres françaises. Il leur a, en quelque sorte, comme l'écrivait Victor Hugo à Baudelaire, apporté lui aussi, « un frisson nouveau ». D'abord par cette introduction *du Pauvre* dans une Littérature où pour la première fois « l'expression écrite des sentiments français tenta de n'être pas bourgeoise... » (20). En outre, par la mise en scène *de l'Enfant*, laquelle correspondait à la notion personnelle et originale qu'en avait Philippe. Sans doute, avant lui, les Goncourt nous avaient-ils présenté avec *Madame Gervaisais* (1869), un enfant débile; mais c'est bien moins lui qui les intéresse que sa mère, gagnée par « la folie de la Croix ». Alphonse Daudet, avec *Jack* (1876), conte, par le détail, l'histoire d'un enfant abandonné, mais dont la vie intérieure n'apparaît guère. Vallès, que Philippe admirait, avec *l'Enfant* (1879); Jules Renard, avec *Poil de Carotte* (1894) sont, eux, d'excellents, d'implacables analystes de l'enfance malheureuse; mais l'âme de leurs deux personnages est devenue aigrie, a promus ceux-ci, par une amère dérision, à une trop précoce maturité : ils ont déjà, l'un et l'autre, des pensées et des mots d'adultes. Le malheur leur a fait perdre leur ingénuité, comme nous le verrons également plus tard avec les petits héros de Léon Frapié ou d'Alfred Machard. Le grand mérite de Charles-Louis Philippe, c'est, par rapport à tous ces écrivains penchés sur l'enfant, de ne l'avoir point dénaturé, de l'avoir étudié « par le dedans » et à froid, sans le séparer du milieu social qui l'avait engendré et le maintenait dans ses rudes lisières.

Même rudimentaire, avec l'exemple d'un Charles Blanchard « recevant avec soumission » sa condition miséreuse, l'âme des héros enfantins de Philippe reste dotée de lucidité : repliée sur soi, leur conscience médite sur le monde étrange et dur qui la heurte, s'en évade, et, par compensation, se reconstruit secrètement un monde meilleur (21). Sans Charles-Louis Philippe donc, il est fort possible que telles et telles œuvres marquantes : *Provinciales*, de Giraudoux (22); *Enfantines* (23), de Valéry-Larbaud; *Marie-Claire*, de Marguerite Audoux; *Le Sourire blessé*, d'Albert Thierry; *Le Grand Meaulnes*, d'Alain Fournier... sans compter toutes celles de moindre qualité, mais qui dépeignent également l'enfance malade ou miséreuse ou l'enfance secrète (24) n'auraient pu voir le jour (25). C'était donc déjà un maître, « le petit Philippe », lorsque la mort, qui le guettait depuis l'enfance, lui eut, à trente-cinq ans, fermé les yeux — ces yeux qui ne cessaient de voir le monde avec le regard à la fois candide et réfléchi des enfants ayant, dès leur bas âge, « fait amitié » avec la souffrance humaine.

Aimé Dupuy.

---

(20) V. Jean Giraudoux, *article cité*, — lequel ajoute : « ...Il y a, dans notre littérature, des considérations sur la misère, pas une seule expression de la misère... », jusqu'à Ch.-L. Philippe.

(21) « ...Bienheureux les enfants malades, car ils auront de la finesse et de la bonté... » (*La Mère et l'Enfant*).

(22) En particulier, les contes : *De ma fenêtre*, *Estelle* et le *Petit Duc*.

(23) *Id.* : *La Grande époque*.

(24) Nous nous permettons de renvoyer, sur ce sujet, à notre livre : *Un personnage nouveau du Roman français : L'Enfant* (Hachette, 1931).

(25) V. Ed. Dolléans : *La Vie sociale en France de 1900 à 1950* in *La Revue*, 1er mars 1950 : « Les romans de Ch.-L. Philippe et d'Em. Guillaumin apportaient un accent neuf. A partir du commencement du siècle, une rénovation se produit dans la facture comme dans l'objet du roman. Une description nous est offerte de la société française : celle de la condition humaine, chez les paysans, artisans, employés, travailleurs de différents métiers. Les caractéristiques dans cette peinture des obscurs sont un art simple et touchant par son inspiration. une sympathie qui ne s'abandonne à aucune outrance larmoyante et qui donne le sentiment d'une vérité dépouillée de tout artifice. Em. Guillaumin et Ch.-L. Philippe ont, l'un et l'autre, une originalité littéraire qui leur est propre. Le sillon qu'ils ont tracé dans le champ de la littérature française ne s'est pas effacé, justement parce qu'ils n'ont jamais songé à faire école... »

Les leçons d'Alésia

Il y a quelques mois, en septembre 1949, sur le plateau du Mont Auxois que domine la statue de Vercingétorix, on a célébré, avec beaucoup de discrétion, le bimillénaire d'Alésia. Avec beaucoup trop de discrétion ! Certains avaient rêvé d'une grande manifestation nationale, qui eût invité les Français, un peu las et désabusés, à se rafraîchir aux sources de leur communauté patriotique, à se ventiler au souffle d'union et de libération, qui courut en l'an 52 av. J.-C. du Mont Beuvray au Mont Auxois, à travers les hauteurs du Morvan et les plaines de la Saône: de Bibracte, qui vit la conjuration des cités gauloises, à l'*oppidum* d'Alésia, qui vit leur tragique effondrement; de la capitale héduenne, qui fut le berceau d'une fédération, à la capitale mandubienne, qui fut le Golgotha de l'animateur; du nid d'aigle où Vercingétorix fut proclamé commandant en chef, à la plaine où il descendit pour se rendre à César.

L'éloquence officielle des centenaires et des millénaires, qui excelle à tirer du passé des leçons actuelles et même à l'accommoder aux nécessités de la propagande, n'eût pas manqué de thèmes brillants : Vercingétorix, premier résistant de France ! Vercingétorix, stratège et roi ! Vercingétorix, orateur prestigieux et tribun fougueux, mais abrupt, hautain, matant la foule et lui disant ses vérités ! Vercingétorix démagogue mais désintéressé jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice ! etc.

Voici d'autres leçons qu'impose une lecture attentive du *Bellum Gallicum* de César.

*
* *

Et d'abord, une leçon d'ordre militaire.

Il y aurait pour certains une énigme dans la défaite gauloise d'Alésia (1). Les chiffres des effectifs sont troublants : César, qui n'avait devant la place que 40.000 légionnaires et sa cavalerie germaine, se trouvait pris entre les 80.000 assiégés, commandés par Vercingétorix, et les 248.000 Gaulois de l'armée de secours, qui fit son apparition sur les hauteurs occidentales, c'est-à-dire sur les croupes de Mussy-la-Fosse, à l'Ouest de la plaine des Laumes (plaine de 3.000 pas) (2). Ainsi, en cette bataille décisive, qui pratiquement consomma l'écroulement de la résistance, la fin de l'indépendance et de la civilisation gauloises, 40.000 Romains mirent en déroute 328.000 ennemis. César explique la manœuvre tentée par l'Arverne Vercassivellaunos, quittant avec 60.000 hommes l'armée de secours pour prendre à revers la position romaine de la hauteur septentrionale, c'est-à-dire du Mont Réa; la situation critique de ses lieutenants Réginus et Rébilus; le succès provisoire de Vercassivellaunos; la riposte romaine qui fut foudroyante : enveloppement de Vercassivellaunos, qui croyait envelopper les Romains, et qui se trouvait lui-même pris à revers par la manœuvre de César; enfin la déroute gagnant toute l'armée gauloise (3).

Nous n'acceptons jamais les défaites, même vieilles de 2000 ans. Nous sommes ainsi faits : pour les expliquer, pour les travestir en glorieux désastres, nous cherchons des traîtres, des boucs

---

(1) Voir C. Jullian, *Vercingétorix*, Paris, 1901, p. 293; G. Walter, *César*, Paris, 1947, p. 343; A. Noché, *La bataille d'Alésia*, Moulins, 1949, pp. 40-41 (*L'inexplicable inaction des réserves gauloises*).

(2) Beaucoup d'ouvrages récents ont procuré la carte du Mont Auxois et de ses environs, en particulier l'édition-traduction du *Bellum Gallicum* de L.-A. Constans dans la coll. G. Budé, Paris, 1926, t. II (hors texte). Je recommanderais le croquis de A. Noché (*op. cit.*, pp. 28-29), qui s'est inspiré, pour le plan des travaux romains d'investissement, des fouilles effectuées autour du Mont Auxois, et des recherches de Nointel, entre Compiègne et Beauvais, où un camp de César a été retrouvé.

(3) Caes. *B. G.*, VII, 83-88. Cette dernière bataille d'Alésia vient d'être remarquablement commentée d'après la topographie et les découvertes archéologiques par J. Toutain (*La bataille du Mont Réa*, dans *Bimillénaire du siège d'Alésia*, Semur-en-Auxois, 1949, pp. 23-39.

émissaires. En 52 av. J.-C., sous les murs d'Alésia, l'armée de secours, qui devait débloquer la place investie par César, comptait 240.000 fantassins et 8.000 cavaliers. Vercassivellaunos ne prit avec lui que 60.000 hommes pour exécuter sa manœuvre enveloppante. D'autre part, le récit de César nous apprend que les cavaliers gaulois se déployèrent au cours de cette bataille finale dans la plaine de 3.000 pas, devant la circonvallation romaine (4). Mais que firent alors, en cette journée décisive, les 180.000 autres fantassins ? restèrent-ils donc inactifs sur leurs positions de Mussy-la-Fosse ? Trahison, subodora C. Jullian. Cette armée gauloise de secours était commandée par l'Arverne Vercassivellaunos, l'Atrébate Commios et les deux Héduens Eporédorix et Viridomar. Voilà les traîtres : ces deux Héduens ! Ils étaient passés tardivement à la cause de l'indépendance après avoir été longtemps fidèles à César; leur nation avait souvent hésité entre la résistance et la collaboration; les Héduens ne se consolaient pas d'avoir perdu en Gaule l'hégémonie et abandonné la royauté aux mains d'un Arverne; enfin lorsque l'assemblée de Bibracte avait confirmé Vercingétorix dans le commandement suprême, Eporédorix et Viridomar, qui nourrissaient les plus hautes ambitions, n'avaient accepté l'autorité de Vercingétorix qu'à contre-cœur (5).

C. Jullian fut un ardent ouvrier du patriotisme français entre les guerres de 1870 et de 1914; il fut un grand maître de résistance. Mais il a peut-être forcé le texte de César lorsqu'il a voulu expliquer par la trahison des Héduens la défaite gauloise d'Alésia. Eporédorix et Viridomar ont-ils cru habile de laisser les Arvernes de Vercingétorix et de Vercassivellaunos donner et succomber ? ont-ils cru que les Romains s'useraient dans les premières rencontres et que leur heure sonnerait ensuite ? ont-ils escompté que la victoire reviendrait alors à leurs forces tenues en réserve ? ont-ils simplement perdu la tête en voyant, foudroyante et triomphante, la contre-attaque romaine ? Furent-ils coupables d'inertie ou d'ineptie ? de négligence, d'inaction, peut-être: mais de trahison, non pas.

Avouons que la victoire romaine d'Alésia fut écrasante :

1° Victoire d'une armée de vétérans rompus à leur métier, à la guerre de siège comme au combat en rase campagne, sur une cohue de Gaulois rassemblés hâtivement et inexpérimentés. enthousiastes mais inconstants, fougueux mais vite découragés (6).

2° Supériorité d'un commandement unique et lucide sur une direction incohérente : César, de son observatoire de la Montagne de Flavigny (7), domine la bataille, distribue les renforts. fait face aux attaques de l'intérieur et de l'extérieur, intervient personnellement au moment opportun, tire avantage de ses travaux de contrevallation et de circonvallation, mûrement imaginés et adroitement exécutés, répond à la manœuvre par la manœuvre, à l'enveloppement par l'enveloppement (8). Du côté gaulois aucune liaison entre l'armée de secours et l'armée investie; des prouesses, des prodiges de bravoure individuels, des poussées et des soubresauts, pas d'attaque générale et synchronisée (9). La victoire romaine d'Alésia fut le succès de l'ordre sur l'improvisation, de l'intelligence sur la passion.

3° Ce fut le dénouement d'une crise morale; César l'a soigneusement noté : les Gaulois étaient fiers de leur cavalerie; ils avaient là une supériorité manifeste (10). Mais César fit appel à la cavalerie germaine, et successivement, en ces journées d'Alésia, la cavalerie gauloise essuya trois revers; d'abord, dans la rencontre dite bataille de Dijon, c'est-à-dire la veille du jour où Vercingétorix vint s'enfermer dans l'*oppidum* d'Alésia (11); ensuite, dans la plaine des Laumes. lorsque les cavaliers de Vercingétorix attaquèrent les premiers travaux de la contrevallation

---

(4) *Ibid.*, 83.
(5) *Ibid.*, 63.
(6) *Ibid.*, 75-76.
(7) *Ibid.*, 85 : *Caesar idoneum locum nactus quid quaque in parte geratur cognoscit; laborantibus submittit.*
(8) *Ibid.*, 86-88.
(9) *Ibid.*, 80, 81, 84 : chaque fois, Vercingétorix sort de l'*oppidum* et attaque, semble-t-il, après qu'il a vu se déclencher l'assaut de l'extérieur. C'est une attaque générale par surprise qui aurait pu désorienter César et l'écraser par le nombre des assaillants.
(10) *Ibid.*, 65. Voir les excellentes remarques de F. Lot, *La Gaule*, Paris, 1947, pp. 175 sqq.
(11) Caes, *B.G.*, VII, 67. Cf. F. Lot, *op. cit.*, p. 150 : « Il (Vercingétorix) commit alors la faute mortelle d'abandonner son plan qui était de harceler l'ennemi mais de lui refuser le combat. Son armée, rassemblement hétérogène, amenée parfois à contre-cœur par des chefs jaloux et craintifs, ne pouvait avec chance de succès affronter en rase campagne dix légions solides, aguerries, disciplinées, commandées par le plus grand capitaine de l'antiquité. Il est possible que la supériorité numérique de sa cavalerie aveugla Vercingétorix. La cavalerie était la vraie force des armées gauloises. Il se persuada sans doute qu'elle pourrait tout enfoncer... » César a noté l'importance de la défaite gauloise dans cette affaire : *Fugato omni equitatu Vercingetorix copias, ut pro castris conlocauerat, reduxit protinusque Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere coepit* (68, 1).

romaine (12); enfin, dans la même plaine, lorsque la cavalerie de l'armée de secours essaya d'enfoncer la circonvallation de César (13). Le moral des Gaulois était atteint depuis la première défaite de leur cavalerie dans l'affaire dite bataille de Dijon (14); la situation était renversée au profit de César; lorsque Vercingétorix décida de renvoyer ses cavaliers et d'attendre dans la place d'Alésia, il était moralement vaincu, il avait senti passer le vent de la défaite.

Ne travestissons pas en glorieuse défaite l'effondrement d'Alésia. Sachons dégager les leçons du désastre, plus fructueuses que les satisfactions endormantes de la victoire; et demandons-nous ce que vaut le portrait des Gaulois par César, après 2000 ans : les Gaulois sont ardents et prompts dans leurs entreprises, mais inconstants, enclins au découragement. « Les décisions des Gaulois sont soudaines et impulsives. » « Les Gaulois aiment le changement et sont prompts à partir en guerre. » « Autant ils sont, pour prendre les armes, enthousiastes et empressés, autant ils manquent, pour supporter les revers, de fermeté et de ressort. » « Les Gaulois changent facilement d'avis et sont presque toujours séduits par ce qui est nouveau. » (15). Evidemment, n'est-ce pas ? nous avons changé cela !

On s'est demandé parfois quel eût été le sort de notre pays et de l'Europe occidentale, si César n'avait pas remporté la victoire décisive d'Alésia, s'il avait été écrasé entre les Gaulois de Vercingétorix et ceux de l'armée de secours. On a dit souvent ce que la victoire et la pacification romaines ont apporté à nos ancêtres, ce qu'ils ont perdu et gagné à être romanisés (16). En réalité la victoire romaine de 52 av. J.-C., qui fut un arrêt de mort pour l'indépendance et la civilisation gauloises, ne doit pas être considérée comme le dénouement d'une campagne militaire, comme un accident favorable à César, mais comme l'aboutissement nécessaire des divisions intestines qui déchiraient les Gaulois et que les Romains exploitèrent durant de longues années. S'ils avaient été plus heureux sous les murs d'Alésia, il y a 2000 ans, les Gaulois eussent été vaincus ailleurs quelques semaines, quelques mois plus tard; la Gaule indépendante devait s'écrouler, minée par la propagande souterraine de Rome. César a montré lui-même, dans le *Bellum Gallicum*, comment les dissensions, qui opposaient entre elles les nations gauloises et, à l'intérieur de chacune, les partis rivaux, ont ouvert la voie aux légions. « En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais aussi, peut-on dire, toutes les familles sont divisés en partis rivaux... La même situation se retrouve dans l'ensemble de la Gaule : tous les peuples y sont groupés en deux grands partis... » (17). Par exemple, chez les

—

(12) Caes, *B.G.*, VII, 70.

(13) *Ibid.*, 80 : *ii qui ab Alesia processerant, maesti, prope uictoria desperata, se in oppidum receperunt;* cette phrase met en lumière l'effet moral produit par cette défaite de la cavalerie gauloise. Aussi C. Jullian (*op. cit.*, p. 328) a judicieusement montré la part qui revient, dans les victoires de César, à la cavalerie germaine.

(14) Cf. C. Jullian (*op. cit.*, p. 256) : « La cavalerie gauloise était définitivement vaincue. Ces troupes magnifiques, en qui Vercingétorix avait mis le salut de la Gaule, venaient de disparaître en quelques heures, et ce n'étaient point les Romains qui avaient eu raison d'elles. Comme au temps des Teutons et d'Arioviste, l'inflexible intrépidité des cavaliers germains avait brisé la fougue désordonnée de la noblesse celtique. »

(15) Caes, *B.G.*, III, 8, 3; 10, 3; 19, 6; IV, 5, 1. César a noté avec clairvoyance les trais communs à tous les Gaulois et aussi certaines qualités ou humeurs propres à plusieurs peuples.

(16) Cf. F. Lot, *op. cit.*, p. 170 : « La défaite d'Alésia est la plus grande catastrophe de notre histoire. C'est beaucoup plus qu'une défaite, c'est la mort d'une âme remplacée dans le même corps par une autre âme, ou, si c'est la même âme, c'est une âme vidée de tout souvenir, une âme dont la mémoire est abolie, au point que d'un long passé de souffrances, mais aussi de gloire, rien ne subsiste dans la conscience. D'autres lois, d'autres usages, et, ce qui est pis que tout, une autre langue vont la remplir.

« Après s'être recueillis un court instant sur le tombeau de la Gaule indépendante, les historiens poursuivent bien vite leur course à travers les âges. Loin de déplorer l'abolition du passé celtique, ils s'en félicitent. La Gaule a gagné de passer de la barbarie à la civilisation. Quel immense avantage ! Avantage immédiat, oui, sans doute, mais payé très cher par une rupture de contact avec nos plus lointaines origines. La pire calamité qui puisse frapper un peuple n'est-elle pas la perte de mémoire ?... » Il faut lire, du même auteur, le chapitre : *Ce que la Gaule a gagné à devenir romaine; ce qu'elle a perdu*, pp. 263-308. Pour les gains d'ordre matériel (développement économique; travaux publics : routes, ponts et ports; fondations et transformations de villes; monuments publics et demeures privées) et les gains d'ordre spirituel (écoles et culture), on consultera également le bilan dressé par Em. Thevenot, *Les Gallo-Romains*, Paris, 1948 : on y voit comment notre pays pacifié connut, grâce à l'organisation romaine, un grand essor économique, se couvrit de villes florissantes, apprit la langue latine et s'imprégna de culture méditerranéenne. Mais on ne doit pas oublier les réserves de F. Lot et le revers de la médaille : *Ce que la Gaule a perdu à être romanisée, op. cit.*, pp. 306-308 (en perdant la liberté, les Gaulois ont perdu spontanéité, dignité, vie politique, langue; ils ont pris goût aux jeux de l'amphithéâtre, aux mimes, à des spectacles le plus souvent sanglants ou vulgaires). L'auteur avoue d'ailleurs que la comparaison entre les mœurs des Gaulois et celles des Gallo-Romains est délicate à faire, parce que nous ne savons pas grand-chose des premières.

(17) Caes, *B. G.*, VI, 11-12. Sur les causes politiques et sociales de la défaite gauloise, voir F. Lot, *op. cit.*, p. 172.

Héduens, la rivalité du druide Diviciac et du chevalier Dumnorix favorise les desseins de César, qui intrigue en s'appuyant sur le collaborateur pour éliminer le résistant (18).

Sous couleur de protéger en Gaule les alliés, amis et parents du peuple romain, César entretient les querelles et les exploite. En 52 av. J.-C., les Héduens sont tentés tour à tour de suivre et de trahir le parti de Rome; de recouvrer le premier rang en écoutant les agents de César, et de se révolter contre lui avec les autres nations. A Bibracte, ils n'osent pas rester en dehors de la conjuration, mais ils sont déçus de voir le commandement suprême entre les mains de l'Arverne Vercingétorix (19). Après la reddition d'Alésia, le vainqueur met à part les prisonniers héduens et arvernes, pour le cas où il pourrait se servir d'eux afin de regagner ces nations, tandis qu'il distribue les autres à ses légionnaires, comme butin, à raison d'un esclave par soldat : *reseruatis Haeduis atque Aruernis, si per eos ciuitates reciperare posset, ex reliquis captiuis toto exercitui capita singula praedae nomine distribuit* (20).

La chute d'Alésia ne fit que disloquer un agglomérat d'Etats divisés et travaillés par la propagande romaine. La magnifique conjuration de 52 av. J.-C., étincelant brasier de résistance et de libération, flamba comme l'ardeur d'un été, d'un seul été; l'automne éteignit ce premier foyer d'union nationale. Les factions et les haines partisanes ont perdu la Gaule indépendante. Si la victoire de César n'a pas détruit l'âme gauloise, si nous avons hérité les vertus et les faiblesses de nos lointains ancêtres, leur civilisation par contre a été en grande partie anéantie : une civilisation qui avait son originalité, une religion qui avait son idéalisme, une langue qui avait sa verdeur, une éloquence qui avait sa fougue. Une civilisation a pu périr, alors qu'on se battait seulement avec des épées, des javelots et des lances. Une civilisation peut disparaître, lorsque la propagande étrangère a tout dissocié avant que les soudards viennent tout rafler.

*
* *

Les soudards... et les marchands. Car les leçons d'Alésia décèlent les dessous économiques d'une guerre de conquête et d'un impérialisme envahissant.

Si nous acceptons les explications de César, nous croirons naïvement qu'il vint apporter le secours demandé par l'Héduen Diviciac contre les Séquanes, qui avaient dépossédé leurs voisins de l'hégémonie; que les Romains tenaient à protéger leurs alliés et parents gaulois contre les barbares de Germanie; qu'ils comptaient en retour sur la loyauté de leurs obligés; que leur désintéressement appelait reconnaissance et fidélité. En fait cette phraséologie, cette idéologie du Sénat romain, qui pieusement invoquait *Fides*, déesse de la bonne foi (21), couvrait une insatiable cupidité, une politique très réaliste.

Nous savons, d'après certaines révélations de Catulle et de Suétone, que César et ses compagnons d'armes s'enrichirent en Gaule d'une façon scandaleuse (22). Passons sur l'or rapiné, sur les offrandes pillées dans les sanctuaires et sur toutes les prises de bonne guerre. Mais nous savons aussi que les marchands romains accouraient sur les pas des légionnaires dans les pays conquis. Leurs nuées s'abattaient partout; ils grouillaient, ils installaient des marchés, ils importaient et exportaient.

Or la chute d'Alésia signifiait la soumission définitive des Héduens, qui contrôlaient un seuil de première importance, entre les vallées de la Saône et de la Seine. Si les Romains tenaient tant à protéger les Héduens et à les pacifier, c'est que leur pays était le carrefour des routes de l'étain. Rome manquait de métaux. En 218 av. J.-C., l'Espagne, riche en or, était convoitée par les Carthaginois et les Romains; d'où la seconde guerre punique, commencée, disent leurs historiens, pour sauvegarder la foi des traités et maintenir le prestige national (23). En 52 av. J.-C.. César veut protéger les Héduens, alliés et parents du peuple romain; il ne parle pas, cela va sans dire, des routes de l'étain traversant le seuil de Bourgogne.

Sans doute, il est malaisé de dater la construction des voies anciennes; on admet cependant que les routes romaines ont remplacé, en règle générale, des chemins gaulois. Une voie de l'Océan,

---

(18) Les querelles intestines et les fluctuations des Héduens occupent beaucoup de place dans les Livres V, VI et VII du *Bellum Gallicum*.

(19) Caes, *B.G.*, VII, 37-43; 54-55; 63.

(20) *Ibid.*, 89, 5; cf. 90, 3 : *Captiuorum circiter XX milia Haeduis Aruernisque reddit.*

(21) Cf. A. Piganiol, *Le bimillénaire d'Alésia*, dans *Hommes et mondes*, sept. 1949, pp. 69 sqq.

(22) Cat., 29, 1-4; Suet., Caes., 54, 2; cf. L.-A. Constans, *J. César, La Guerre des Gaules*, Paris (Hachette) 1929, p. XXVIII.

(23) Sur le *casus belli* de Sagonte et les controverses à propos des traités, voir *Polyb.*, III, 20 sqq.; *Liv.*, XXI, 6 sqq.

signalée par Strabon, conduisait de la Méditerranée au port de Boulogne et à la Grande-Bretagne, pays de l'étain, en passant par Lyon, Chalon-sur-Saône, Langres, Châlons-sur-Marne, Reims, Soissons, Amiens. Une autre voie de l'étain (voie d'Agrippa) passait, à l'époque impériale, par Chalon-sur-Saône, Autun, Auxerre, Sens, Lutèce, Beauvais, Amiens et Boulogne (24). Plus ancienne, d'après les archéologues régionaux, est la voie gauloise qui reliait Chalon-sur-Saône à l'*oppidum* d'Alésia par Aluze, Chassey, Santenay, La Rochepot, Auvenay, Bligny, Chaudenay, Sombernon et la ligne des crêtes qui séparent l'Oze de l'Ozerain. Dévalant du Mont Pennevelle, cette voie escaladait la pente orientale du Mont Auxois, traversait le plateau et la ville d'Alésia d'Est en Ouest, pour rejoindre la route de Sens et de la Seine (25). En outre des voies très anciennes, également reconnues par les archéologues, permettaient aux voyageurs venus d'Italie par la voie transalpine de rejoindre directement la vallée de la Seine et l'Océan, sans emprunter la route plus longue de Langres, Reims, Amiens, citée plus haut : venus par Besançon ou Salins aux passages de la Saône (Seveux, Pontailler, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne), ils se rendaient de Dijon ou de Til-Châtel à Alésia; ces itinéraires transversaux sont bien repérés et jalonnés (26).

Déjà la carte des routes anciennes montre l'importance d'Alésia, au centre d'une étoile, en ce carrefour de l'étain. Ce n'est pas tout.

Un texte de Pline l'Ancien célèbre la renommée d'un étamage perfectionné, spécialité des bronziers d'Alésia répandue jusqu'en Italie (27). Il s'agit d'une invention gauloise; ainsi, dès l'époque gauloise, avant la conquête romaine et la victoire de César, les ateliers d'Alésia étaient prospères et détenaient des secrets techniques en matière d'étamage et d'argenture. Alésia n'était pas seulement un carrefour de l'étain mais un centre métallurgique. Ce qui est corroboré :

1° par le grand nombre de creusets et débris de creusets en terre réfractaire, qui ont été recueillis dans les fouilles du Mont Auxois, et dont on peut voir des exemplaires au musée d'Alise-Sainte-Reine; certains portent encore la trace des métaux, cuivre, étain et fer, à la fonte desquels ils ont servi (28);

2° par l'étamage de certains vases exhumés du Mont Auxois; les spécialistes qui l'ont étudié ont reconnu la technique mentionnée par Pline (29);

3° par le culte d'Ucuetis, honoré dans la ville d'Alésia avec Bergusia; le nom de ce dieu gaulois a été rapproché d'Ughden, forgeron des légendes irlandaises; et la fameuse inscription en langue celtique, qui a été découverte sur le plateau d'Alésia et qui a longtemps exercé la sagacité des traducteurs, est aujourd'hui considérée comme une dédicace des forgerons alésiens à leur patron Ucuetis (30);

4° par quelques indices toponymiques et autres montrant que l'industrie métallurgique fut, dans la région, plus développée autrefois qu'aujourd'hui (31).

Des sondages ont révélé que la ville d'Alésia occupait tout le plateau, dont la superficie est de 97 hectares; jusqu'à présent 10 hectares seulement ont été dégagés par les archéologues. Nous pouvons conjecturer que l'importance de l'*oppidum* comme centre métallurgique sera de plus en plus mise en évidence.

En mettant la main sur le pays des Mandubiens et des Héduens, le vainqueur contrôlait désormais un important carrefour de l'étain; il s'emparait aussi d'ateliers prospères et de leurs secrets.

* * *

(24) Cf. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine, II, Les routes*, Paris, 1934, *passim; Les voies romaines en Gaule*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1936, pp. 5-24.

(25) Cf. P. Perrenet, *La légende d'Alise*, dans *Rev. préhist. de l'Est de la France*, 1905, I, pp. 85-91, avec carte hors texte, p. 41; M. Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1927, 2ᵉ partie, pp. 663-664.

(26) Cf. C. Drioton, *Les anciens chemins de Dijon à Alise*, dans *Rev. préhist. de l'Est de la France*, mai-juin 1906, pp. 169-173; G. Roupnel, *Histoire de la campagne française*, Paris, 1932, pp. 229 sqq.

(27) Plin., *N. H.*, XXXIV, 162; cf. *Pro Alesia*, févr.-mars 1908, pp. 320-322.

(28) Cf. J. Toutain, *Alésia gallo-romaine et chrétienne*, La Charité-sur-Loire, 1933, p. 104.

(29) Cf. *Pro Alesia*, 3ᵉ année, pp. 436 sqq.; 4ᵉ année, pp. 641 sqq.; M. Besnier, *Vases de métal découverts à Alésia en* 1909, dans *Pro Alesia*, févr.-mars 1910, pp. 641-649.

(30) Voici en dernier lieu la traduction de M. Renard, dans *Phoibos*, II (1947-48), p. 33 : « Martialis, fils de Dannotal, j'ai dédié à Ucuetis ce monument ainsi que les forgerons qui honorent Ucuetis à Alésia ». On trouve cette inscription dans *C.I.L.*, XIII, 2880, et dans l'édit. scolaire (Hachette) de la *Guerre des Gaules*, par L.-A. Constans, p. 451.

(31) Cf. M. Chaume, *op. cit.*, 2ᵉ partie, p. 416.

Pour la plupart des Français, qui savent au moins les premières pages de leur histoire, Alésia, c'est la fin d'un chapitre assez bref : nos ancêtres, les Gaulois, habitaient les forêts qui couvraient...; forêts épaisses et chênes gigantesques...; longs druides vêtus de blanc...; touffes de gui et faucilles d'or...; arrivée des conquérants romains...; victoire de Gergovie...; reddition d'Alésia.

Mais l'histoire de la Gaule indépendante est un enchaînement beaucoup plus long de quelques siècles; la chute d'Alésia en fut le dénouement tragique. Sans remonter plus haut que la seconde guerre punique, je voudrais encore rapprocher ces deux dates : 218 av. J.-C. — 52 av. J.-C.

En 218 av. J.-C., les nations de la Gaule méridionale se trouvaient coincées entre deux blocs, entre Carthage et Rome. Après avoir franchi les Pyrénées, Hannibal se précipitait vers le Rhône, vers les cols des Alpes, vers la plaine du Pô. Il faisait aux Gaulois avances et amabilités, leur assurant qu'il n'en voulait qu'aux Romains, et qu'il leur demandait seulement le passage à travers leurs terres, leurs fleuves et leurs montagnes. De leur côté les Romains se présentaient en protecteurs des Gaulois odieusement envahis par les barbares puniques, et leur demandaient de résister. C'est ainsi qu'une ambassade romaine visita les nations de la Gaule méridionale pour les attirer dans l'alliance de Rome et les détourner des Carthaginois. Exaltant la gloire et la valeur du peuple romain, et la grandeur de son empire, les ambassadeurs demandèrent aux Gaulois de refuser le passage au Carthaginois qui portait la guerre en Italie. Si grands, dit Tite-Live, furent les rires et les huées, que les anciens eurent peine à calmer les jeunes; si stupide et impudente parut cette requête : pour ne pas laisser la guerre passer en Italie, les Gaulois la détourneraient contre eux-mêmes et exposeraient leurs champs au pillage pour en protéger ceux de l'étranger ! Lorsque les grondements se furent enfin calmés, ils répondirent aux ambassadeurs... qu'ils resteraient neutres (32).

Voire ! Le bloc occidental, d'abord victorieux, roula des Pyrénées aux Alpes en écrasant les peuples gaulois, qui durent fournir vivres et réquisitions diverses. Puis les Romains, vainqueurs à leur tour, revinrent, occupèrent et colonisèrent la Gaule méridionale, dont ils firent une province, la *Provincia.*

Deux siècles plus tard, en 52 av. J.-C., contre l'impérialisme romain, envahissant et insatiable, les nations gauloises se liguaient, enflammées, soulevées et dirigées par Vercingétorix. Sous les murs d'Alésia, elles furent écrasées, et Rome fit de la Gaule un rempart contre les barbares du Nord, contre les Germains.

Cela se passait en notre pays il y a 2000 ans, il y a très longtemps...

* * *

Les leçons d'Alésia sont multiples et graves.

Le pèlerin qui gravit l'escarpement du Mont Auxois est d'abord séduit par l'harmonie d'un paysage qui n'a rien de grandiose, mais qui arrondit son cirque de hauteurs égales autour de l'*oppidum*, comme autour d'un autel colossal s'étagerait une arène avec les gradins de son amphithéâtre (33).

Arrivé en ce haut lieu, il a plaisir à reconnaître un accord parfait entre le site et la description de César (34), entre les particularités topographiques et les détails militaires de la narration. De l'éperon occidental, de l'*arx* où Vercingétorix dut se tenir pour dominer l'engagement ultime (35), il aperçoit en face les hauteurs de Mussy-la-Fosse, occupées par l'armée de secours; à droite le Mont Réa, où Vercassivellaunos faillit remporter la victoire; à gauche, la croupe de la Montagne de Flavigny et ses pentes verdoyantes, où le *paludamentum* de César mit une tache écarlate, quand il descendit de son observatoire pour intervenir au moment décisif (36); en bas, la plaine de 3.000 pas, où les lignes de contrevallation et de circonvallation enchevêtraient leur réseau perfide et insurmontable.

Il voit et il vit toutes les phases de la bataille. Il ne résiste pas à la tristesse d'un lieu où « le carnage fut grand » (37), où Vercingétorix, méditant l'ampleur du désastre, décida de « céder à la fortune » et de se sacrifier (38).

---

(32) Liv., XXI, 20.

(33) La comparaison est de C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 259.

(34) CAES., *B.G.*, VII, 69.

(35) *Ibid.*, 84.

(36) *Ibid.*, 88, 1.

(37) *Ibid.*, 88, 3.

(38) *Ibid.*, 89. Lire la méditation de Vercingétorix après la dernière journée d'Alésia et la scène de la reddition dans C. JULLIAN, *op. cit.*, pp. 304-311; ainsi que les réflexions d'A. NOCHÉ (*op. cit.*, pp. 41-46) sur la capitulation et la douloureuse grandeur du vaincu.

Il pense que la chute d'Alésia, il y a 2000 ans, fut le premier exploit d'une implacable fatalité, qui condamne ce pays à jouer toujours en Europe occidentale le rôle de passage et de carrefour convoité, de boulevard et de bastion avancé.

E. DE SAINT-DENIS.

N. B. — A dessein il n'est pas fait allusion dans cet article à la vieille querelle qui s'est rallumée en 1949 à propos du bimillénaire d'Alésia, que les savants français et étrangers situent aujourd'hui à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), mais que les disciples d'A. Delacroix et de G. Colomb continuent inlassablement à chercher dans le massif d'Alaise (Doubs). Elle a opposé parlementaires bourguignons et comtois; un grand quotidien de Paris a tout récemment encore pris parti pour Alaise; en 1949, le Docteur A. Delacroix a réédité dans son *Alesia* (Dijon) l'argumentation de son oncle, A. Delacroix; et un livre posthume de G. Colomb, *La bataille d'Alésia* (Lons-le-Saunier, 1950), loué par A. Billy, de l'Académie Goncourt, dans le *Figaro*, a reproduit les thèses que l'auteur avait risquées et maintenues, de son vivant, dans son *Enigme d'Alésia* et son *Vercingétorix*. Nous renvoyons nos lecteurs à un article qui va paraître prochainement dans la *Revue de Philologie : « Alaise (Doubs) ne peut pas être Alésia »*.

E.D.S.D.

22 août 1950.

A propos de la " Politique " d'Aristote

La publication récente, dans une grande collection, d'une adaptation française de la *Politique* (1) a de nouveau attiré l'attention sur cette œuvre importante mais négligée du Stagirite et sur les problèmes qu'elle pose. Le moins sensible au lecteur français n'est certes pas celui de l'édition : il n'existe pas en France de bon texte, ni de bonne traduction de la *Politique;* la plupart de nos éditions reprennent, en gros, les travaux des traducteurs du XIX[e] siècle, qui ne peuvent plus donner satisfaction. La *Politique* de Barthélemy-Saint-Hilaire, la plus répandue (elle date de 1874...), fourmille d'inexactitudes et même d'erreurs, et correspond à un état du texte depuis longtemps dépassé. C'est donc à l'Angleterre (riche édition commentée de Newman, petite édition avec traduction de Rackham, remarquable traduction de Barker) et à l'Allemagne, où les travaux de Susemihl et Immisch, entre autres, font autorité, que nous devons de pouvoir lire la *Politique*, en attendant que soient livrés au public les volumes que prépare actuellement la collection Budé.

Une fois en possession de ce texte rare, il faut encore savoir comment le lire : dans quel ordre placerons-nous les huit livres que distinguent nos manuscrits ? Le problème, ici, n'est pas seulement de curiosité érudite; il touche de près à la signification de l'œuvre, tant certains de ces livres diffèrent entre eux, et tant le contenu de chacun manque d'homogénéité. Aussi ne sera-t-il sans doute pas inutile de le rappeler ici brièvement.

Le premier livre est plus proprement « économique » que « politique ». Il montre que l'Etat (πόλις), né de la famille et naturel comme elle, lui est cependant antérieur logiquement, et a ce caractère essentiel de se suffire à soi-même. Aristote examine à ce propos la question de l'esclavage et celle de l'acquisition des richesses, puis analyse la vertu (ἀρετή) de différents éléments de la famille — non sans références aux problèmes politiques.

Le second livre est plus simple : il présente et critique les meilleures constitutions connues : l'idéal de Platon dans la *République*, ses principes des *Lois*, les projets d'Hippodamos de Milet, de Phaléas de Chalcédoine, les constitutions de Sparte, de Crète, de Carthage.

Le troisième livre introduit à la fois une recherche sur la meilleure constitution — et sur les constitutions existantes, ainsi que l'a noté Newman. Essentiellement, il définit le citoyen et les types de constitution : trois constitutions normales (royauté, aristocratie, gouvernement constitutionnel) et trois constitutions déviées : tyrannie, oligarchie, démocratie ou démagogie.

---

(1) *Politique d'Aristote*, texte français présenté et annoté par Marcel PRÉLOT. Paris, Presses Universitaires de France, 1950, in-8. Il s'agit d'une adaptation, et non d'une traduction comme en peuvent désirer les philologues, les philosophes, les historiens.

Le quatrième livre est consacré surtout à l'oligarchie et à la démocratie, et au gouvernement constitutionnel qui est, pratiquement, le meilleur dans la plupart des Etats.

Le cinquième livre fait la théorie des révolutions, de leurs causes, des remèdes qu'on peut y apporter.

Le sixième revient à l'étude de l'oligarchie et de la démocratie, et des conditions de leur stabilité; il examine aussi les fonctions nécessaires à un Etat.

Enfin les livres VII et VIII présentent un tableau, inachevé, de la meilleure constitution possible.

Ce résumé sommaire ne peut dégager assez l'impression qui naît d'une lecture suivie de la *Politique :* qu'il s'agisse ici d'un ouvrage revu par Aristote lui-même, ou de notes prises par ses étudiants, ou d'un plan de cours préparé par le philosophe pour son propre usage, une chose est certaine : l'ordre traditionnel des huit livres n'est pas décisif. Les livres VII et VIII, exposé d'une théorie et même plus exactement d'un idéal, s'apparentent beaucoup plus aux trois premiers qu'aux livres intermédiaires. Ceux-ci sont plus réalistes, plus nourris aussi d'histoire. C'est pourquoi l'on a proposé différentes combinaisons pour améliorer le texte. Elles reviennent, en gros, à placer VII et VIII en IV et V (Newman par exemple) — ou en V et VI (Barthélemy-Saint-Hilaire) : on considère dans ce dernier cas que le quatrième livre est de théorie générale. Mais c'est ici justement qu'apparaît bien la difficulté principale d'une telle étude critique sur la *Politique :* c'est que l'on peut douter de la signification exacte de ce livre IV. Et la même hésitation se fait jour ailleurs. La vérité est probablement que, dans ce quatrième livre, et parfois dans les autres, se mêlent des éléments de dates différentes; un disciple d'Aristote, plutôt que le philosophe lui-même, a pu les souder ensemble, et aussi les hasards de l'entassement et de la conservation de ces textes, pendant de longues années après la mort du Stagirite, dans les caves de Scepsis, et enfin peut-être les hasards des copies au cours des siècles.

On peut renoncer, avec L. Robin (*Aristote,* Paris, Presses Universitaires de France, 1940, in-8) à découvrir un ordre véritable des livres, en alléguant qu'il s'agit d'un recueil de « leçons indépendantes sur des sujets connexes ». On peut également essayer de trouver et de suivre un fil conducteur, comme l'ont fait surtout W. Jaeger et H. von Arnim (par exemple, W. Jaeger, *Aristoteles,* Berlin, Weidemann, 1923, in-8; H. von Arnim dans les *Wiener Studien* de 1927-28). Les différentes hypothèses laissent du moins intacte une donnée commune : quelle que soit la façon dont on distingue et dont on ajuste les couches successives de la composition, il faut, pour les expliquer, faire la part assez large aux circonstances de la rédaction.

Ces circonstances sont d'abord, et principalement sans doute, l'évolution générale de la philosophie d'Aristote : elle se transforme, dit W. Jaeger, en s'éloignant progressivement du platonisme : du plus platonicien au moins platonicien. La thèse n'est pas universellement acceptée, elle fournit du moins une méthode utile d'explication des textes. De plus il ne s'agit pas ici seulement de philosophie, mais plus étroitement de philosophie politique : la question se pose alors des rapports d'Aristote avec la vie politique de son temps — et nous savons qu'il y fut mêlé. Il fut un ami intime du tyran Hermias d'Atarne, qui menait une diplomatie délicate entre la Macédoine et la Perse — et finit crucifié sur l'ordre du grand Roi. Il a vécu à la cour de Philippe, il a formé la jeunesse d'Alexandre, il a au moins vu les intrigues dont Pella était le centre. Puis il s'installe à Athènes, alors que cette démocratie, prise entre ses grands souvenirs et la crainte des Macédoniens, glisse non sans soubresauts vers la servitude. Et Alexandre, cependant, conquiert le monde. La *Politique* est sans doute la théorie et l'étude de la πόλις traditionnelle, mais on ne peut l'abstraire de ce contexte historique, qu'Aristote n'a pas dû négliger.

Aussi s'étonnera-t-on moins que la construction de la cité idéale, aux livres VII et VIII, soit inachevée : hasard de rédaction ou de transmission du texte ? ou plutôt, affirmation chez Aristote de tendances de moins en moins platoniciennes, et intérêt croissant du philosophe pour les problèmes pratiques, qui l'amène à délaisser une pure construction de l'esprit, pour étudier les conditions de la stabilité politique dans un monde troublé ?

Quelles qu'aient été les réactions d'Aristote en face des transformations qu'il voyait s'accomplir sous ses yeux, quelle que soit la valeur de la *Politique* par rapport à l'histoire de ce temps, elle nous apporte surtout une documentation remarquable, et quelquefois unique, sur l'histoire des époques antérieures. Ce travail de sociologie repose en effet sur une information historique solide. La tradition rapporte qu'Aristote, préparant sa *Politique,* rédigea cent cinquante huit *Constitutions,* de cités grecques ou d'états barbares. Certaines sources proposent même le nombre de cent soixante et une, de deux cent cinquante, de deux cent cinquante-cinq... Contentons-nous de l'évaluation la plus modeste — et la plus sûre. Il demeure certain qu'Aristote n'a pas pu être lui-même le rédacteur de toutes ces cent cinquante-huit études érudites, et que beaucoup — sinon la totalité — ont été l'œuvre collective de ses disciples, dont il dirigeait et révisait les travaux, selon un procédé courant dans l'école péripatéticienne.

C'est dans la documentation de ces *Constitutions* qu'Aristote a puisé pour penser et professer sa *Politique.* Or nous savons, depuis qu'a été découverte et étudiée de près la *Constitution d'Athènes,* que ces études particulières n'étaient pas forcément achevées quand Aristote en utilisait l'information dans sa *Politique.* On place avec une quasi-certitude *la Constitution d'Athènes* dans les années 324 ou 323 (G. Mathieu, éd. Budé de la *Constitution d'Athènes*), alors qu'il est impossible de faire descendre aussi bas l'ensemble de la *Politique.* La dernière rédaction de la *Constitution* étant postérieure à la *Politique,* on comprend bien certains disparates et certaines contradictions entre les deux textes, qui ont souvent été relevés. Il est raisonnable de croire que, si quelque nouveau Kenyon avait le bonheur de retrouver telle ou telle des cent cinquante-sept *Constitutions* dont nous n'avons plus que des fragments mutilés, d'autres disparates, d'autres contradictions apparaîtraient là aussi, et dans les mêmes conditions. Il y a en somme plusieurs états de la documentation historique d'Aristote, et celui (ou ceux) dont témoigne la *Politique* n'est pas toujours le plus récent. Mais est-ce pour autant le moins exact ? L'exemple de la fameuse constitution de Dracon prouve le contraire : on sait que le chapitre IV de la *Constitution d'Athènes* expose une constitution due à Dracon, mais ignorée de toutes les autres sources. Aristote lui-même, dans la *Politique* (II, 1274 *b* 15), attribue à Dracon un code de lois, non une constitution. Ce chapitre IV a été souvent soupçonné d'être interpolé. Mais G. Mathieu (édition Budé; cf. aussi l'étude publiée dans la collection de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1915) a montré de façon à peu près certaine qu'il s'agissait plutôt d'une erreur d'Aristote lui-même; victime de son « amour de la documentation précise », il a corrigé dans la *Constitution* son information première, un peu vague, de la *Politique,* mais à tort : la *Politique* était dans le vrai.

Aussi l'historien moderne est-il amené à attacher plus d'importance qu'il n'a quelquefois été fait, aux allusions dont fourmille ce texte. Ce ne sont malheureusement, dans bien des cas, que des allusions : beaucoup demeurent obscures, certaines même sont notre unique source quant au fait dont elles nous informent. Il s'y ajoute que la *Politique* n'est pas une œuvre de pure histoire, mais plutôt de sociologie, et qu'elle s'insère dans un plan de travail philosophique, qui dépend étroitement du système d'Aristote. La *Politique* fait suite à la *Morale,* elle la complète et même en un sens la fonde, quoique les deux problèmes, éthique et politique, soient traités séparément. De plus la *Politique* utilise la méthode habituelle à Aristote, et qu'il définit lui-même au livre I (1252 *a* 16...) : « Dans tous les domaines, il est nécessaire d'analyser les composés en leurs composants simples, qui sont les plus petites parties du tout; en examinant ainsi les éléments que comprend l'Etat, nous verrons mieux en quoi ils diffèrent, et s'il est possible de se faire une idée scientifique des problèmes posés ». L'application systématique de cette méthode conduit l'auteur à des analyses, à des distinctions, dont la subtilité peut lasser. Enfin le style haché et souvent mal poli, en tout cas dans les six premiers livres, ne rend pas cette lecture moins aride. Mais la *Politique,* en dépit de ces difficultés, mérite mieux que l'oubli poudreux des derniers rayons des bibliothèques, parce qu'elle nous présente fondée soigneusement sur l'histoire, la dernière grande Politique que les Anciens aient pensée, avant qu'eût fini d'éclater le corset de la cité.

Raymond Weil.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de Littérature française sous la direction de E. DECAHORS et A. FERRAN. (Tome I) : *Le Moyen âge*. — *Morceaux choisis de Littérature française*, par A. FERRAN et E. DECAHORS (342 p.). — *Histoire de la Littérature française*, par Elie DECAHORS (302 p.). Les Editions de l'Ecole, 11, rue de Sèvres, Paris (1949).

La formule — Textes et Littérature jumelés — que nous offre cette nouvelle série de manuels est décidément en faveur. Faut-il parler d'une mode ? Je crois plutôt qu'il s'agit bien, comme on nous l'affirme, d'une exigence logique et pédagogique. M. Braunschvig donnait l'exemple en 1930 avec les trois volumes de *Notre littérature étudiée dans les textes* (A. Colin), qui, récemment remis à jour, ont conservé la clientèle de nombreux établissements scolaires. MM. Castex et Surer ont lancé en 1946 le premier fascicule (*Moyen âge*) de leur *Manuel des Etudes littéraires françaises* (Hachette) (1), qui, tout en se présentant comme une histoire de la littérature, réserve une part importante aux exercices pratiques, offrant des textes commentés et des sujets de devoirs, et s'éclairant d'illustrations. L'illustration est aussi pratiquée, avec goût et imagination, par MM. Lagarde et Michard dans leur élégante série « Les grands auteurs français du programme » (Collection *Textes et Littérature*, Bordas; les tomes I, *Moyen âge*, et II, *XVIe siècle*, sont parus), belle réussite pédagogique et artistique.

* * *

M. Ferran, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, et M. Decahors, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, ont voulu éviter de sacrifier, comme l'impose presque fatalement la formule du « livre unique », soit la Littérature, soit les Morceaux choisis. (Remarquons cependant que la solution adoptée par MM. Lagarde et Michard, offrant « un exposé d'histoire littéraire en relation étroite avec une anthologie » est heureuse; nos bacheliers ou candidats bacheliers, qui citent plus facilement Lanson ou Calvet que Molière ou Vigny, auraient souvent intérêt à s'entendre rappeler par M. de la Palisse que, sans les textes, il n'y aurait pas d'histoire de la Littérature.)

MM. Decahors et Ferran nous offrent donc un *Cours de littérature française* qui, comme le bon Desgranges d'il y a un quart de siècle — toujours vert d'ailleurs — se subdivise en Littérature et Morceaux choisis complémentaires; s'apparentant aux manuels récents par le modernisme de sa présentation, et par la place donnée aux exercices pratiques. Les deux volumes de ce *Moyen âge* constituent un total de plus de six cents pages grand in-8°, ornées d'une illustration en grande partie inédite, à la fois documentaire et symbolique ». L'ensemble du cours comprendra deux séries de trois tomes, le second tome étant consacré aux XVIe et XVIIe siècles, le troisième aux XVIIIe, XIXe et XXe. On nous annonce en outre une *Grammaire historique* et un *Lexique*.

Cette distribution des siècles peut surprendre. A moins que les auteurs ne songent à faire de chaque volume de leurs tomes II et III des mastodontes de 600 à 800 pages, leur œuvre ne risque-t-elle pas d'offrir quelque disproportion ? Il est juste et courageux d'entreprendre une réhabilitation de notre Moyen âge littéraire, à peu près complètement ignoré, c'est un fait, de nos bacheliers. Les auteurs entendent respecter les perspectives d'ensemble, comme le prouve le souci exprimé à la fin de la Préface des *Morceaux choisis*, de marquer l'unité et la continuité de notre littérature. Dans ces conditions, un volume de proportions raisonnables pourra-t-il faire justice à la fois au XVIe et au XVIIe siècles ? La même question se pose avec plus d'évidence encore pour le tome III. Nous attendrons avec intérêt la réponse que nous apporteront les livres annoncés.

* * *

La collection s'adresse à la fois aux élèves du Secondaire eu aux étudiants des Facultés, et se réclame aussi, avec trop de modestie, de l'attention de tous ceux qui ont le goût des lettres. Cette dernière catégorie de lecteurs trouvera là intérêt et profit. Pour satisfaire aux exigences respectives des deux premières, la présentation typographique doit permettre aux jeunes élèves de « sauter » tout ce qui, exigeant du lecteur une formation spécialisée, n'est pas à leur portée. La précaution est bonne; je ne sais si elle suffira à rassurer tous les maîtres, et si un lycéen inexpérimenté de troisième ne risquera pas de se noyer dans les *Morceaux choisis*; mais on me répondra qu'aucun manuel ne prétend rendre inutile le rôle du professeur.

Les auteurs n'ont pas épargné leur peine pour faciliter le travail de l'étudiant ou du chercheur, et pour susciter de profitables curiosités. Tout un appareil de références est à la disposition du lecteur : table des illustrations, index des auteurs et des œuvres, La bibliographie qui accompagne chaque chapitre de la *Littérature* a fait l'objet d'un soin particulier dans cet ouvrage qui, selon les termes de l'Avant-Propos, « ne vise pas à l'érudition ». Claire dans sa présentation, riche de contenu, elle est au courant des derniers travaux, et intelligemment complétée à l'occasion (chapitre sur La Poésie lyrique aux XIIe et XIIIe siècles) par une « discographie » (cette science, si science il y a, a-t-elle un nom ? MM. Decahors et Ferran ne sont pas responsables du mot). Les *Morceaux choisis* contiennent une table des « Centres d'intérêt », dont la valeur est inégale d'un sujet à un autre, mais qui fournit au moins des cadres fort bien tracés en vue d'une étude de la civilisation à travers les textes. Ils comportent aussi deux lexiques; un « Dictionnaire étymologique de la langue d'oïl du IXe au XVe siècles » (près de soixante pages sur quatre colonnes) et un très bref « Glossaire de la langue d'oc du XIIe au XVe siècles »; les textes de langue d'oc sont évidemment peu nombreux dans cette anthologie.

Les préceptes qui ont procédé au choix des textes sont justifiés dans la Préface. La moisson est riche, et le recueil, de par ses dimensions, peut se permettre d'accueillir d'assez longs extraits. C'est là un grand mérite; un manuel par ailleurs plein de qualités,

(1) *L'Information littéraire* de mai-juin 1949 a rendu compte du tome 4.

comme celui de M. Braunschvig, devait en effet se résoudre à ne présenter que des fragments très courts, d'après lesquels il est difficile de se faire une idée d'une œuvre. L'anthologie est d'ailleurs complétée par des conseils de lecture. On nous donne telle page de Vilehardouin, mais on nous invite aussi à chercher par nous-même dans cet auteur, à telle référence, le récit d'un autre épisode.

* * *

Les textes cités, comme d'ailleurs les illustrations, sont présentées avec le plus grand soin. Chacun d'eux est précédé d'une introduction historique ou littéraire, et certains d'un petit appareil de critique textuelle. Les plus anciens sont accompagnés d'une traduction en regard; dans ceux qui présentent moins de difficultés pour le lecteur moderne, seuls sont traduits quelques mots. Le texte est suivi, selon le cas, d'un commentaire grammatical, ou d'un résumé de l'ensemble de l'œuvre, ou d'un « document ». Des « Eléments de commentaire » couronnent le tout. Ces « Eléments de commentaire » se présentent sous la forme d'un questionnaire, qui peut fournir au maître des sujets de devoirs, et suggère fréquemment d'intéressants exercices de comparaison (entre la Didon du *Roman d'Enéas* et celle de Virgile; entre la Laudine de Chrestien de Troyes et la *Jeune Veuve* de La Fontaine, etc.). Mais je suis quelque peu sceptique sur la valeur pédagogique de questions comme celle-ci, si l'on se borne à les poser directement à l'élève : « Les documents présentés n'ont-ils qu'un intérêt historique ? Leur valeur n'est-elle pas aussi sociale et humaine ? » Presque à chaque page, les auteurs soufflent ainsi à l'élève ses réponses. Question de présentation; il serait plus simple, je crois, de supprimer ces points d'interrogation naïfs, en conservant les remarques elles-mêmes, presque toujours judicieuses.

Mêmes réserves de forme sur un modernisme parfois un peu affiché. Il est légitime d'insister, comme le fait la Conclusion de la *Littérature*, sur l'unité de notre histoire littéraire, et partant loisible de dégager l'« actualité » de tel texte du XIIe ou du XIIIe siècle. Il est excellent de mentionner la transposition cinématographique de *Tristan et Yseut* par Jean Cocteau dans l'*Eternel Retour*, l'interprétation dramatique et poétique de la *Queste du Graal* dans le *Roi Pêcheur* de Julien Gracq. Les auteurs font preuve d'une curiosité d'esprit que les bons vieux manuels de jadis ne connaissaient guère. (Il faudrait signaler, dans ce domaine, les intéressantes allusions aux littératures étrangères.) Mais il est peut-être dangereux, ou tout au moins arbitraire, de ne voir le passé qu'à travers les lunettes de notre génération, et de le colorer gratuitement des préoccupations de notre siècle. Villon nous est présenté (*Litt.*, p. 247) comme « un ancêtre des existentialistes » et plus spécialement « un existentialiste chrétien » dans la ligne de Gabriel Marcel. « Les Surréalistes eux-mêmes (je cite) se reconnaissent dans ce jongleur... qui... projette hors de lui son subconscient », etc. Le surréalisme semble d'ailleurs avoir eu pas mal d'ancêtres au Moyen âge, puisque son esprit, paraît-il, est déjà préfiguré dans la « Fatrasie » (*M.C.*, p. 133) dont un extrait de dix vers nous est donné comme preuve.

Cette superstition du moderne n'apparaît heureusement pas à chaque page; elle nous vaut pourtant encore quelques hardiesses faciles dans le vocabulaire. Passe encore, si l'on veut, pour le larron baptisé « gangster » (*M. C.*, p. 127) ou les historiens « engagés » (*Litt.*, p. 197); encore qu'on voie mal pourquoi, à ce compte, on ne pourrait pas aussi bien substituer « gentleman » à prudhomme et « clochard » à ribaud. Tant qu'il s'agit de termes colorés, expressifs, ce petit jeu n'est pas désagréable. Mais de grâce, laissons aux circulaires ministérielles le jargon administratif ! Pourquoi reléguer en sous-titre (*M. C.*, p. 201) la formule parfaitement claire « La littérature collective au Moyen âge » pour nous infliger ce titre pompeux « L'organisation des Loisirs » ? Il est vrai qu'on nous offre une compensation dans le titre poétique du chapitre IX, « Couleur du Temps » !

* * *

Il serait injuste de s'attarder à la critique de ces légers maniérismes d'expression. Tous les lecteurs ne verront pas là des défauts, je ne les relève que comme témoignant du souci des auteurs de montrer que « la littérature médiévale se relie à notre littérature actuelle ». Il peut y avoir là un excès de zèle, qui risque de nuire à la thèse même qu'ils soutiennent. Ces réserves faites, il faut rendre hommage à une documentation riche et sûre, à la clarté et souvent à l'ingéniosité de l'exposition. Le plan adopté parallèlement dans les deux manuels est solide et logique : une introduction à l'étude de notre histoire littéraire; une vue générale sur le Moyen âge, du XIe au XVe siècle; trois grandes parties, « l'Age d'or du Moyen âge » (XIIe-XIIIe), « la Pré-Renaissance » (XIVe-XVe), « la Littérature collective du XIe au XVe siècles » (sermon, théâtre religieux, théâtre comique), chacune subdivisée selon les différents genres littéraires; un page de conclusion, dans la *Littérature*, intitulée « Bilan du Moyen âge ».

On pourra faire aux auteurs des objections de méthode; on ne saurait contester la valeur de leur information, ni l'intérêt de leur contribution à la réhabilitation d'une époque trop longtemps négligée par nos manuels de littérature. MM. Decahors et Ferran aiment manifestement la littérature et la civilisation médiévales, et ils savent la faire comprendre et aimer.

Jacques VOISINE.

Victor HUGO : *Poésies*. Préface de Marcel ARLAND, notes d'Henri CHABROL (2 vol. 314 et 313 pages, collection du Flambeau, Hachette, 1950).

Victor HUGO : *Odes et ballades; Les Orientales. — Chants du crépuscule. — Voix intérieures; Les Rayons et les Ombres. — Contemplations. — La Légende des Siècles* (I et II). — *Hernani. — Ruy Blas.* Notices et notes de Philippe Van TIEGHEM (8 vol. illustrés de 143 p., Hachette, 1950).

Décidément on revient à Victor Hugo en même temps que ses écrits entrent dans le domaine public; Marcel Arland le signale dans sa Préface, M. Barrère dans l'article que nous avons publié dans notre numéro de mai; ces deux éditions de larges extraits poétiques le confirment. L'une s'adresse plutôt au grand public, qui aime et doit avoir dans sa bibliothèque les œuvres classiques : la Collection du Flambeau se propose précisément de lui fournir « les meilleurs textes des grands écrivains » présentés par des auteurs en renom, bien reliés et... à un prix modique. L'autre série a un caractère plus scolaire; malgré la couverture en héliogravure qui leur donne une fâcheuse apparence de romans-feuilletons ou de revues de cinéma, ces fascicules se recommandent par la compétence et l'autorité de Philippe Van Tieghem.

J. B.

Alfred de MUSSET : *Poésies* Introduction par Emile HENRIOT, 380 p. (Collection du Flambeau, Hachette).

Présentant cette riche anthologie, annotée par J. Le Maire, dans la collection signalée plus haut, E. Henriot distingue quatre Musset : le lyrique grandiloquent de *Rolla* et... des *Nuits*, le Musset allègre et fringant de l'*Andalouse*, le poète sérieux et grave de l'*Espoir en Dieu*, ami de la raison classique, et enfin celui qu'il préfère, le rêveur élégiaque, « le chanteur à mi-voix et en demi-teinte ». de *Lucie*, du *Saule*, des *Chansons de Barberin* et de *Fortunio*. Pourquoi pas ?

J. B.

Honoré de BALZAC : *Mademoiselle du Vissard, ou La France sous le Consulat*. Paris, J. Corti, 1950, 89 p. Notice du Vicomte de Lovenjoul, avant-propos de Marcel Bouteron, texte établi par P.-G. Castex.

Le 4 janvier 1847, près de 20 ans après la publication des *Chouans*, Balzac « essaie... un roman sur Georges Cadoudal » : il en écrit le premier chapitre, où plusieurs héros des « Chouans » revivent dans le décor d'un vieux manoir breton, le soir même du débarquement du conspirateur : quelques pages du meilleur Balzac, sobres et attachantes, que P.-G. Castex publie avec un soin religieux; comme on regrette que Balzac ait abandonné son entreprise sans même nous avoir présenté cette héroïne que son imagination aura été seule à connaître ! Le papier et la typographie de cette édition originale, hors commerce, sont d'une qualité aussi rare que le texte.

J.-B.

M.-J. DURRY : *Flaubert et ses projets inédits*. Un vol. in-12, Nizet, éd. 1950.

Une exploration méthodique des scénarios de *Madame Bovary* nous avait valu l'œuvre si pénétrante de M. Pommier et de Mlle Leleu. La publication de Mme Durry n'est pas moins neuve et féconde; elle nous livre le texte de trois des carnets de notes, conservés à la Bibliothèque de la ville de Paris et auxquels M. Dumesnil et Louis Bertrand n'avaient fait que des emprunts sporadiques. Or c'est la suite même de ces notes qui nous fait entrer dans l'imagination de Flaubert et saisir ses progrès. Jamais peut-être on n'avait eu à ce point l'impression de toucher les créations de Flaubert à leur naissance. Mais pour que cette expérience fût réussie, il fallait une fidélité d'autant plus difficile que les projets se croisent, parfois se contrarient et qu'ils sont là à leur stade pour ainsi dire préhistorique : indications précieuses, mais à peine formulées, glissées parmi ce qui ne viendra pas à terme; il fallait les reconnaître, les désigner et les relier entre elles. Or Mme Durry y est parvenue avec sa souplesse coutumière et sans rompre jamais l'ordre du texte dont la physionomie a été rigoureusement conservée.

L'inattendu foisonne : le carnet 19 qui date de 1862-1863 débute par des projets de féerie, marginalia du *Château des Cœurs*, où Flaubert s'exerce à réaliser les figures du style parlé : grâce au secours des machinistes, il espérait montrer comme on prend la lune avec ses dents ou comment un fils prodigue, *pilier d'estaminet*, se fige en cariatide. Simple jeu ? Il nous montre en tous cas le nominalisme exaspéré d'un homme hanté par le langage tout fait.

Mais ce même carnet, qui contient aussi une précieuse ébauche de *Bouvard* bien antérieure aux scénarios Demorest et une curieuse page destinée au *Saint-Antoine*, nous livre surtout une longue suite de réflexions par lesquelles se construit l'*Education sentimentale* : la carrière d'Arnoux, une ébauche de Rosanette et surtout le dessin des rapports entre Frédéric et Mme Arnoux sont là, déjà, depuis la rencontre en bateau jusqu'à l'ultime visite de Mme Arnoux, cette visite qu'on croyait bien inspirée par celle de Mme Schlésinger à Flaubert : or, celle-ci est au plus tôt de l'automne 1864 et le carnet, de 1863. La vie a-t-elle copié l'œuvre ? Pourtant, l'identification Schlésinger-Arnoux n'est plus une conjecture : pour la première fois, noir sur blanc, nous la trouvons formulée par l'auteur : « *traversée sur le bateau de Montereau : un collégien. Me Sch. — Mr Sc. — moi.* » Une autre équivoque de même ordre, entre la vie et l'œuvre, marque la fin de Mme Arnoux, telle que Flaubert d'abord la projetait, hystérique et vouée à un asile d'aliénés : c'est ainsi que finira Mme Schlésinger, mais huit ans après la mort de Flaubert.

De tels documents montrent donc que les sources — vivantes ou livresques — ne révèlent jamais la raison suffisante d'une œuvre. Le souvenir de Mme Schlésinger n'a pas provoqué spontanément la figure de Mme Arnoux, telle qu'en elle-même enfin... Car Flaubert d'abord faisait capituler sa vertu, et s'il la purifie, ce n'est que par un lent progrès, et non point en respectueux hommage au modèle, mais par rouerie d'artiste :

« Il serait plus fort de ne pas faire baiser Mme Moreau (1), qui chaste d'action se rongerait d'amour. Elle aurait eu son moment de faiblesse que l'amant n'aurait pas vu, dont il n'aurait pas profité. » (p. 151)

Les motifs mêmes de son refus se décantent peu à peu : l'orgueil prévaut longtemps, le désir de garder sur Arnoux la supériorité de la vertu. Cette laborieuse idéalisation, conçue d'abord pour des motifs de pure esthétique, voilà la découverte essentielle que nous devons à Mme Durry et qui modifie grandement nos idées sur *l'Education*.

Mme Durry souligne encore avec bonheur l' « ascétisme » de Flaubert, qui se refuse durant tous ces essais au pittoresque du décor, aux circonstances historiques, aux comparses : une sorte d'algèbre des sentiments le conduit peu à peu aux formules les plus justes sans qu'apparaissent Deslauriers, Mme Dambreuse, la petite Roque et tous les autres.

Cette rigueur manque à *Sous Napoléon III*, le roman du Second Empire, dont le carnet 20 et le carnet 17, datés respectivement de 1871 et 1874, nous montrent les projets, complétant ainsi les insuffisantes confidences de Maupassant et de Zola, et expliquant la faillite de cet essai. Pourtant le roman partait bien, sur cette donnée misogyne : un démocrate se dégrade par l'amour d'une grande dame catholique; compromis et vidé de sa passion, il ne se relève que pour mourir assez dignement sous la Commune, fusillé par les Versaillais. La proximité des événements historiques a pu contribuer à l'échec du roman : Mme Durry le suggère, mais elle met surtout en cause le pullulement immédiat des comparses. Flaubert, cette fois, se laisse très vite envahir par les souvenirs de la vie réelle. A côté du couple central, surgit aussitôt celui du Préfet et de la Fille, né d'une aventure sordide du malhonnête Janvier de la Motte, et Flaubert relie à grand-peine les deux

(1) Mme Arnoux s'appelait d'abord ainsi avant de céder son nom au héros.

aventures. D'autres types bientôt se pressent pour entrer. Mazeline, le mystérieux Frémy, Xavier Aubryet, le ménage Malvezzi, ceux de Rouen et ceux de Saint-Gratien. Le duo initial, débordé, s'éloigne dans la pensée de l'auteur, le roman se pulvérise en autant d'intrigues que la vie propose à Flaubert de personnages. On devine le travail difficile d'identification auquel donnent lieu ces allusions multipliées. Mme Durry satisfait subtilement notre curiosité, sans jamais perdre de vue le schéma où s'insèrent ces inconnus ou ces mal-connus, qui prennent par le jeu des citations recoupées la réalité qu'ils avaient pour le romancier. (1)

Il resterait à se demander pourquoi dans l'*Education* Flaubert a tenu longtemps à distance les ombres des vivants et pourquoi, ici, il les laisse approcher de la fosse où il opère. Vieilli, tend-il inconsciemment à un mode plus facile de création à tiroirs ? A la limite, on le sent incertain entre un roman du Second Empire construit strictement et une « suite de scènes comme dans H. Monnier et Saint-Antoine » (f° 22) : il y aurait montré les variations qu'apportaient à d'identiques tendances héréditaires les régimes successifs, du Consulat à la Troisième République. Mais on peut aussi voir dans le cas de l'*Education* le bénéfice d'un grand amour : l'aventure qu'a vécue l'auteur, si elle n'impose pas d'emblée le schéma du roman, préserve néanmoins l'intrigue, à travers ses transmutations, de toute intrusion extérieure. Tenons compte enfin, comme le veut Mme Durry, des vingt années de maturation qui séparent l'*Education* du projet que nous avons ici, vingt années qui ont manqué au *Roman du Second Empire*. J'appuierais pour ma part cette prudente réserve sur un fait qui se dégage des excellentes remarques de Mme Durry : Flaubert pense d'abord par dispositifs antithétiques, qu'il brise peu à peu; ces couples sont très nombreux dans le *Second Empire* : déchéances provoquées par la lorette et par une mère de famille, actrice bien pensante et « bonne fille » du genre Lagier, duo du Préfet et de la Fille oposé au duo du Démocrate et de la Grande Dame, etc. Or ces antithèses sont visibles encore dans l'ébauche de l'*Education*, mais moins nombreuses, plus intimes et en voie de résorption : parallélisme projeté du mariage de la lorette et du mariage de Mlle Arnoux, parallélisme d'un Arnoux de plus en plus attendri et d'une Mme Arnoux durcie par l'ironie, voire même un curieux chassé-croisé de « conversions », la lorette finissant dans la piété et l'honnête femme dans la négation de toutes ses croyances. Déjà Flaubert se critique :

« Mais s'il y a parallélisme entre les deux femmes, (A) l'intérêt sera porté sur le jeune homme — (ce serait alors une espèce d'Education sentimentale ?) il faudrait que la lorette fût très au second plan, comme repoussoir. (B) tout le livre (c'est alors un autre livre) ne serait que cela : la Bourgeoise et la Lorette. » (p. 156)

Que parmi les symétries dont il s'embarrasse encore, Flaubert soit parvenu au point de lucidité où il les sent fléchir sous la souple logique intérieure du roman en train de se faire, voilà qui me paraît confirmer le degré supérieur de maturation où le roman était déjà parvenu dès cette esquisse de 1863 : astre en voie de solidification et déjà loin de cette « nébuleuse primitive », dont parle Mme Durry et dont nous pouvons providentiellement voir un exemple dans les notes de *Sous Napoléon III*.

Par ce résumé incomplet, on peut juger si ces notes de premier jet aident à l'approche de Flaubert: mais à formuler ainsi quelques-unes des directions où nous engage la critique de Mme Durry, on trahit la forme docile et ferme à la fois qu'elle a donnée à son commentaire, si vivant et si riche. Elle réussit ce tour de force de s'établir pour chaque page du manuscrit à l'étage où arrive la pensée de Flaubert, et non plus haut, marchant du même pas, soulignant sans lourdeur tout ce qu'on peut déduire de ces phrases désaccordées : l'érudition ici n'est qu'une forme de sympathie humaine.

R. RICATTE.

Joseph DAOUST : *Les débuts bénédictins de J. K. Huysmans*. Editions de Fontenelle, Abbaye Saint-Wandrille, 1950, 188 p., illustr.

Après avoir tâté de la Trappe, au lendemain de sa conversion Huysmans, rebuté par les rigueurs cisterciennes, trouva bientôt en dom Besse l'idéal du moine entraîneur de conscience et à Saint-Wandrille le cloître dont il rêvait; mais dom Besse fut envoyé en disgrâce pour ses audaces excessives et Huysmans, qui eut quelque peine à accepter la mesure frappant son ami, ne reparla jamais de Saint-Wandrille, même quand il eut renoué avec les Bénédictins de Solesmes et de Ligugé. Cet épisode crucial de la vie de Huysmans est mis en pleine lumière par les 47 lettres inédites que publie l'abbé Daoust, professeur à la Faculté catholique

(1) Mme de Lavalette en qui Flaubert voit (p. 312) « la femme du monde, très chétive, nerveuse, usée, malsaine — une ondine et ultra-amoureuse — toute la vitalité se portant dans l'utérus et les nerfs » fait hésiter Mme Durry : est-ce « celle qu'Edmond de Goncourt en 1875 verra dans la salle lors de la réception de Dumas fils à l'Académie » ? Les notes inédites des Goncourt confirment et précisent l'identification : Mme de Lavalette née Rouher, avait épousé le banquier Wells, puis le consul Lavalette (pour qui les Goncourt et Horace de Viel-Castel sont si féroces). Voici comme la peignent les Goncourt, qui la voyaient comme Flaubert chez Mathilde : « La jeune Mme Wells de Lavalette, ce type assez commun de la jeune officielle actuelle, décolletée à la façon débraillée et sollicitante d'une chanteuse de café-concert, jetant aux yeux l'ombre secrète de son entreseins et le jaune de son aisselle, l'air étonné, indifférent et passif, des yeux de génisse, un rire de poupée qui rirait, une espèce d'apathie bestiale qui fait peur ». Avant Flaubert, en septembre 1869, ils avaient eu l'idée de l'utiliser : « Dans le roman des femmes du monde que nous voulons faire ne pas oublier le type à l'image de Mme Laubespine-Sully et de Mme Wells de Lavalette, la nerveuse surexcitée ». Et de fait, dans *Chérie*, qui hérita de ce projet de roman mondain, on la trouve fidèlement peinte sous les traits de l'hystérique Mme Malvezin. Sur le *Ménage parisien* (p. 350), vivant de complaisances réciproques, et intéressées de la part du mari (« Le mari exploite sa femme, ça devient une maison de commerce »), le nom de Gizelle, proposée comme modèle de la femme, pose un problème qui serait résolu si l'on pouvait lire Gisette (l'équivalence *z-s* est assez fréquente chez Flaubert) : il s'agirait de Gisette Dennery, la femme du dramaturge, que les Goncourt montrent aussi peu soucieuse de fidélité, mais aussi docile à servir de sa personne les projets de son mari (elle a contribué avec Suzanne Lagier à fournir le modèle de Bonne-Ame dans *La Faustin*). Enfin, à deux reprises, les Goncourt montrent la princesse Mathilde s'employant à marier Taine qui, en février 1868 « obsède Mathilde » pour qu'elle le marie richement. Est-ce à lui que pensait Flaubert en projetant un « normalien qui cherche à faire un riche mariage » ? (p. 272). La ligne suivante, par une allusion au ménage Malvezzi, nous rappelle d'ailleurs à propos que Flaubert était aussi un familier de Saint-Gratien. Notons encore que la version Flaubert de la mort de Morny (les lettres d'amour détruites dans les « lieux ») (cf. ici pp. 313 et 320-323) est confirmée par Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, t. I, p. 235, où l'on trouve les mêmes détails précis et réalistes avec comme acteur essentiel, l'ami intime du duc, le marquis de Montguyon, le Montpavon du *Nabab*. Une coquille, p. 301, altère dans le commentaire le sens du manuscrit : « un homme-carton tout ensemble duc anglais et polytechnicien ». Or le manuscrit, très clair, porte « chic anglais ».

des Lettres de Lille, et par l'étude substantielle, solidement documentée, écrite d'une plume alerte et objective, dont il les fait précéder.

J. B.

J.-R. CHEVAILLIER et P. AUDIAT : *Les Textes français : XXe siècle*. 262 p. (Hachette, 1950).

Qui ne connaît, qui ne pratique et n'admire la double série des *Textes français* et des *Documents et exercices* correspondants, publiés par P. Audiat et notre cher J.-R. Chevaillier, enlevé prématurément à ses hautes, mais épuisantes fonctions administratives après avoir formé, — avec quelle paternelle sollicitude et quel incomparable savoir ! — des centaines de normaliens et de futurs professeurs de lettres ? Il manquait à cette collection la période contemporaine, de loin la plus difficile à traiter pour des raisons matérielles, morales et littéraires qui sautent aux yeux, la plus utile aussi, sans doute, puisqu'en face de nombreux recueils de textes classiques il n'existait pratiquement pas de morceaux choisis de notre littérature récente, en France du moins. Trente-quatre auteurs sont représentés, depuis Henri Becque jusqu'à Antonin Artaud, de Jules Lemaître à Jean Cocteau; comme pour toute anthologie, on peut toujours discuter interminablement de certains accueils et de certaines exclusives : n'eût-il pas fallu par exemple préférer à Alfred Jarry et René Crevel, Georges Bernanos et Henri de Montherlant ? Mieux vaut louer le choix judicieux qui a permis de présenter quelques pages caractéristiques de chaque écrivain, malgré les servitudes particulières qu'impose un public scolaire, et les notices claires et précises qui situent les hommes et les œuvres. Seul appelle de sérieuses réserves le groupement des auteurs par tendances classique, romantique, symboliste et « nouvelles », qui, pour être préférable à l'ordre chronologique, n'en apparaît pas moins vague et quelque peu arbitraire. Signalons que ce volume rendra les plus grands services non seulement dans les classes françaises, mais encore aux étrangers désireux de s'initier à notre littérature du XXe siècle.

J. B.

Philippe FABIA et Pierre WUILLEUMIER : *Tacite, l'homme et l'œuvre*. Paris, Boivin, « Le Livre de l'étudiant », 1949, 174 p.

Utilisant, comme point de départ un manuscrit inédit du grand humaniste que fut P. Fabia sur les *Annales*, P. Wuilleumier a cherché à « présenter une synthèse aussi dense et complète que possible » sur la personne et l'œuvre de Tacite. En sept chapitres, il étudie successivement la vie de l'historien, dont les épreuves « ont marqué son âme et son œuvre d'une indignation véhémente, d'une tristesse amère et d'un pessimisme désabusé », le *Dialogue des Orateurs*, « chef d'œuvre original » déjà, la *Vie d'Agricola* « où s'affirme le passage de l'éloquence à l'histoire », la *Germanie* (dont J. Perret vient de publier, aux Belles-Lettres, une édition avec traduction, d'une étonnante rigueur, précédée d'une introduction très riche et très claire), puis l'ensemble des *Histoires* et des *Annales*, du point de vue de leur *Valeur historique* (pp. 45-102) et de leur *Valeur artistique* (pp. 103-154), enfin la *Survie de Tacite;* en outre une bibliographie de 6 p. indique au lecteur les ouvrages et les articles essentiels pour une enquête plus approfondie.

Après lecture du livre, on est sûr que l'auteur a atteint son but. Lorsque, au terme du chapitre consacré à la *Valeur historique* de son œuvre, M. Wuilleumier souligne le pessimisme de Tacite, il constate justement que cette attitude a fait tort à l'impartialité et à l'objectivité qu'exige d'histoire, non sans profiter à la qualité artistique; lui-même a su éviter le défaut qu'il reproche à celui qu'on a peut-être raison d'appeler « le plus grand historien de l'antiquité », mais qui n'en est certainement pas le meilleur : soucieux de ne pas se laisser entraîner par l'admiration ou la sévérité, M. Wuilleumier donne sans cesse la parole à l'historien même; à la séduction douteuse de longs développements subjectifs, il préfère l'éloquence irréfutable d'exemples nombreux et de citations précises. Ni recherche d'effets littéraires, ni étalage d'érudition, ni controverses de spécialiste; les problèmes sont posés : pour les résoudre, M. Wuilleumier interroge les textes et enregistre leurs réponses avec une fidélité sobre et une mesure exacte. L'œuvre entière de Tacite, ainsi pressée et disséquée, nous révèle tous ses éléments. Souhaitons que beaucoup d'auteurs latins — ón compterait sur les doigts d'une main ceux pour qui nous possédons une bonne monographie — fassent l'objet d'une synthèse aussi savante, aussi solide et aussi complète ! Les étudiants ne sont pas les seuls à profiter d'ouvrages de cette nature : ils fournissent une lecture pleine de substance à l'homme cultivé, une aide indispensable au professeur, un apport précieux au savant.

J. B.

R. MORISSET et G. THÉVENOT : *Les Lettres latines* (Paris, édit. Magnard, 1949).

Tous les professeurs de lettres s'accordent à déplorer que la formule des « Morceaux choisis », si recommandable à bien des égards, les enferme dans un cercle dont on a bientôt fait le tour et les condamne à expliquer toujours les mêmes pages des mêmes œuvres. Il est donc salutaire et nécessaire que de nouveaux recueils viennent de temps en temps rajeunir les collections usées, même si le choix qu'ils proposent n'est ni plus judicieux, ni très original. *Les Lettres latines*, parues l'an dernier, répondent à ce besoin, mais visent beaucoup plus haut; elles apportent d'abord un grand nombre de textes pris dans toute l'histoire de la littérature latine depuis Ennius jusqu'à saint Augustin; les œuvres secondaires ou en marge de l'enseignement classique ont été impitoyablement écartées, les auteurs du manuel estimant peut-être, non sans raison, qu'il appartient à d'autres ouvrages, comme par exemple la *Littérature latine* de Jean Bayet, d'offrir des spécimens de tous les écrivains. Cette concentration exclut Cornélius Népos, Manilius, Valérius Paterculus, Pline l'Ancien et toute la littérature païenne après Apulée, mais conserve une place à Quinte-Curce, Perse, Pétrone, Claudien et Prudence, permet d'accorder près de 200 pages à Cicéron comme à Virgile, de 150 à Tite-Live comme à Tacite, de 75 au Théâtre comique comme à Lucrèce. Auteurs et œuvres sont présentés en quelques pages ou quelques lignes destinées à les replacer dans le cadre de leur temps et dans l'histoire littéraire ainsi qu'à dégager leurs traits caractéristiques; des notes, en bas de page, fournissent quelques indications très sobres pour faciliter aux élèves l'interprétation des points délicats; enfin de nombreuses illustrations, malheureusement un peu floues, aident l'imagination et rendent la lecture plus attrayante. Notons la qualité de la typographie, très soignée, très simple et très claire; on a renoncé — et c'est un grand bonheur ! — à introduire dans le texte même des œuvres ces caractères gras ou italiques qui, sous prétexte

de rendre la tâche plus aisée aux élèves, la simplifient à l'excès et faussent leur effort.

Cependant le caractère le plus original de cet ouvrage est sa double présentation : professeurs et étudiants des Premières Supérieures ou de l'Année préparatoire des Facultés ont à leur disposition un gros livre unique de 1.400 pages, tandis que les élèves de l'Enseignement secondaire peuvent se contenter de 10 fascicules, extraits sans modification de l'ouvrage complet, et contenant les œuvres principales inscrites au programme de chaque classe, groupées par auteurs : le plus court (Lucrèce) a 60 pages, le plus long (Cicéron) 184; ces petits volumes offrent évidemment l'avantage d'être plus maniables et de valoir moins cher; ils ne remplacent pas, malgré tout, les éditions classiques d'extraits, ni à plus forte raison de textes complets, car il leur manque les introductions et lexiques, souvent si précieux, sur la genèse, la langue et la matière de chaque œuvre. Tel qu'il est, ce recueil semble bien appelé à évincer peu à peu le fameux Georgin de notre enfance !

J. B.

Jean Maury et René Percheron : *Itinéraires romains.* Paris, Lethielleux, 1950, 664 p., 930 fr.

Publié à l'occasion de l'Année Sainte et préfacé par Mgr Martin, archevêque de Rouen, ce livre dense, riche et abondant est bien plus qu'un guide : il constitue à la fois une ample introduction à une visite ou à une étude de la Ville Eternelle, embrassant toute son histoire politique, religieuse et artistique depuis les origines jusqu'au XVIII[e] siècle, et un indicateur permettant au voyageur de suivre à travers les rues de Rome les séries de monuments et d'œuvres d'art qui jalonnent et illustrent les grandes périodes de son passé. Les six premiers chapitres proposent chacun une solide synthèse et des itinéraires appropriés pour le *Cycle antique*, l'*Antiquité chrétienne*, le *Moyen âge romain*, la *Renaissance à Rome*, l'*Art de la Contre-Réforme* et le *Baroque romain;* les trois derniers, plus descriptifs, traitent des musées et des principales villes-souvenirs d'Italie. Les auteurs, dont la documentation est sans défaut, s'attachent à ruiner les légendes, à vaincre les préjugés, à ouvrir des horizons, à faire comprendre l'esprit d'une époque à travers le détail des œuvres particulières; on notera surtout les pages excellentes sur les catacombes et le plaidoyer vigoureux en faveur du baroque. Livre plein d'idées et de vie, éclairé par de nombreux plans, qui multiplie le plaisir et le profit qu'on peut tirer d'un séjour à Rome.

J. B.

Alphonse Dain : *Les Manuscrits.* Paris, Les Belles-Lettres, 1949, 180 p.

Professeur de poléographie, éditeur critique, historien des textes, M. A. Dain rappelle dans une courte introduction qu'il n'a jamais cessé d'avoir en main des manuscrits; c'est sans doute ce qui donne à son livre une saveur concrète si précieuse.

Dans l'ensemble, ce livre, tout nourri d'exemples, est orienté vers la pratique. Son premier chapitre est consacré au problème matériel et psychologique de la copie; son dernier au problème de l'édition. Entre temps, ce sont des renseignements pratiques également qu'il apporte sur les diverses écritures et les divers centres de copie, sur les moyens de dresser une liste de manuscrits et — c'est le chapitre le plus important — sur l'histoire des textes. M. Dain définit dans ce chapitre toute une série de notions rigoureuses : originaux, archétypes, exemplaires translittérés, prototypes, recentiores; mais, sous ces termes d'école, ce sont des réalités bien vivantes qui surgissent, et la vie des textes apparaît étroitement liée aux tribulations de l'histoire et aux phases diverses de la culture — le genre des fautes commises variant, selon les époques, avec les conditions matérielles de la copie et la destination même des ouvrages copiés.

Des notions de ce genre ne sont pas seulement nécessaires à quiconque utilise un apparat critique, elles sont capitales pour l'histoire même de notre civilisation. On saura donc gré à M. Dain de leur avoir donné une expression telle qu'outre sa valeur scientifique le livre présente encore un si grand agrément pour tout lecteur profane.

Jacqueline de Romilly.

Les premières civilisations, Collection Halphen et Sagnac. Paris, Les Presses Universitaires, nouvelle édition 1950, 713 p.

Ce gros volume, entièrement refondu et mis à jour, le plus souvent même entièrement écrit à nouveau, par de nouveaux collaborateurs, appartient sans doute aux historiens mais intéresse également les littéraires proprement dits. Sans même rappeler l'intérêt exceptionnel que présentent les recherches actuelles sur les premières civilisations (d'Egypte ou de Babylone, des Hittites ou des Phéniciens) on peut du moins signaler aux hellénistes l'importance des chapitres sur la Grèce. Ceux-ci sont entièrement nouveaux, et sont l'œuvre de deux savants éminents, M. Aymard et M. Chapouthier.

M. Chapouthier a traité tout ce qui concerne les civilisations égéenne, minoenne et achéenne, ainsi que l'invasion dorienne et la civilisation en Grèce d'Homère aux Guerres Médiques. C'est là un domaine où les résultats des fouilles archéologiques ne cessent d'apporter du nouveau. En outre la présentation de certains chapitres (sur l'art crétois par exemple, ou la civilisation après Homère) est d'une qualité à enchanter le lecteur.

De même, tous ceux qu'intéressent, directement ou indirectement, les débuts de l'histoire politique de la Grèce devront se reporter aux chapitres sur la colonisation, la tyrannie, les premières institutions de Sparte et d'Athènes, qui ont été entièrement récrits par M. Aymard, avec une documentation renouvelée, une ordonnance autre, et d'ailleurs des proportions bien plus importantes qu'auparavant.

A signaler également, dans la *Collection des Universités de France*, le tome V de l'Euripide, contenant *Hélène* et *les Phéniciennes*. Texte établi et traduit par H. Grégoire et L. Méridier, avec la collaboration de F. Chapouthier. Paris, Les Belles Lettres, 1950.

J. de R.

H. de Balzac : *La Duchesse de Langeais. — Un début dans la vie.* Edition critique et commentée par Gilbert Mayer, Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. Paris, Nizet (1949), XXXIV-472 pages.

La Sorbonne a mis en 1949 au programme du Certificat d'Etudes supérieures de Littérature française ces deux romans, que les candidats trouveront ainsi commodément réunis en un volume. M. Mayer ne prétend pas justifier autrement la présente édition, en nous offrant « deux ouvrages essentiellement différents et qui donneront une idée, incomplète d'ailleurs, du génie si divers de Balzac ».

Ajoutons en profane, au risque d'irriter les dévôts du grand créateur : ce n'est pas là le meilleur Balzac. Pour quelques traits humains vrais que nous offre la lecture de *La Duchesse de Langeais*, quel interminable cours de philosophie de l'histoire, entre deux épisodes de roman-feuilleton dont le second au moins est des plus rocambolesques ! *Un début dans la vie*, si artificiel dans sa composition à tiroirs, comporte aussi des longueurs, farcies cette fois de ces mornes calembours et à-peu-près de commis-voyageurs qu'on ne trouve que chez Balzac. Je ne choisirais ni l'une ni l'autre de ces œuvres si j'avais à initier un lecteur encore ignorant de Balzac. Il n'est pas douteux, par contre, que l'étudiant déjà familier avec quelques-uns des grands titres de la *Comédie humaine* ne tire grand profit de cette lecture dans l'édition que présente M. Mayer.

* * *

Le commentaire n'écrase pas le texte; il le sert. L'ensemble de la double introduction et des notes n'occupe pas le sixième du volume, ce qui est peu si l'on songe à la quantité de noms propres nécessitant des éclaircissements sur des personnages historiques ou fictifs. On peut seulement regretter ici que ces deux catégories de figures ne soient pas distinguées dans les notes (qui utilisent pertinemment le *Répertoire de la Comédie humaine* de Cerfbeer et Christophe, et les savants travaux de M. Bouteron). Le lecteur sait sans doute qu'il y a eu effectivement un ministre anglais du nom de George Canning, et un philosophe français appelé Victor Cousin; il sait d'autre part que César Birotteau est un personnage créé par Balzac; mais il est excusable de se demander si Antoinette de Navarreins, duchesse de Langeais, par exemple, a existé ou non.

Dans son Introduction à *La Duchesse de Langeais*, M. Mayer fixe d'abord les « Circonstances biographiques » (la rupture entre Mme de Castries et Balzac, au cours d'un voyage à Genève en 1832). Ce roman, conçu comme un épisode de l'*Histoire des Treize*, commencée en 1831, est donc l'exutoire littéraire d'un Balzac qui, n'ayant pu ou osé se venger des souffrances infligées par une coquette, s'est libéré en imaginant la cruelle vengeance du marquis de Montriveau sur la duchesse de Langeais. M. Mayer nous fait découvrir ici

« un Balzac terriblement romantique où le psychanalyste découvrirait sans aucun doute des aspirations démesurées à la puissance, un goût marqué pour les moyens exceptionnels, mystérieux et impressionnants... un Balzac inconnu peut-être de ses familiers... »

Le lecteur lira avec intérêt, à l'Appendice, la Préface de l'*Histoire des Treize*. M. Mayer nous indique comment ce romantisme noir, qui cherchait d'abord à se satisfaire dans cette ambitieuse et mélodramatique conception, se cristallisera bientôt (1834) dans l'unique personnage de Vautrin. Les deux pages consacrées à « L'histoire du Texte » de la *Duchesse* nous résument les transformations successives de ce court roman, de sa publication en 1833-4 à son état définitif dans la seconde édition des *Scènes de la vie parisienne* (1839). Ces précisions permettent de mieux saisir le curieux découpage que Balzac a fait subir à la chronologie de son récit. Par cette technique de la composition, comme par quelques scènes dignes du meilleur *Monte-Cristo*, *La Duchesse de Langeais* fera sans doute rêver plus d'un lecteur à ce qu'aurait peut-être produit Balzac s'il avait pu collaborer avec Jean Cocteau et travailler à Hollywood !

* * *

Un début dans la vie est introduit symétriquement par des aperçus sur « Balzac en 1842 » et sur la *Comédie humaine*, suivis d'une courte étude du roman et de l'« Histoire du Texte ». Ce texte est lui aussi celui de l'édition définitive (1845, dans la 5e édition des *Scènes de la vie privée*), avec, au bas des pages, les variantes qui nous font connaître la première rédaction publiée. Des milieux aristocratiques où se déroule l'action de *La Duchesse de Langeais* (et peints, comme le remarque M. Mayer, de façon fort conventionnelle), nous sommes transportés dans un monde presque exclusivement roturier; le personnage central d'Oscar Husson n'étant guère qu'un prétexte permettant à Balzac,

« par un fil ténu et arbitraire, de promener le lecteur dans des cadres sociaux différents où il rencontrera une foule nouvelle de personnages de notre connaissance ».

C'est que près de dix ans se sont écoulés depuis la composition de *La Duchesse de Langeais*. En 1833, Balzac « n'avait pas encore inventé son système de retour des personnages »; *Un début* est au contraire postérieur à la conception définitive de la *Comédie humaine* (1841), et se relie, nous dit M. Mayer, à cinquante et un romans ou nouvelles, en nous faisant retrouver « quarante-six personnages connus, ce qui est beaucoup pour un si mince ouvrage ».

M. Mayer peut conclure :

« Aucun ouvrage de Balzac ne peut autant que celui-ci, donner une idée générale du système littéraire de l'auteur, et, sinon de sa façon de composer, du moins de sa coexistence spirituelle avec toute la société qu'il avait créée et qui avait pour lui autant de réalité que la vraie. »

* * *

On ne saurait donc guère trouver de meilleurs prétextes à une étude de Balzac pris à deux étapes importantes de sa carrière, que ces deux romans, dont, entre autres mérites, l'un nous aide à préciser la figure de l'homme, et l'autre nous fait mieux connaître le monde et les méthodes du romancier. On y trouvera encore, séparés cette fois, les deux colossaux adversaires de ce duel farouche qui domine *Le Père Goriot* et maint autre chef-d'œuvre; on y devinera ce « pan de société » qui s'écroule en face d'un autre qui s'élève, pour reprendre les termes de la puissante critique d'Albert Thibaudet sur *Madame Bovary*. Qui a su, avec plus de sombre énergie que Balzac, dresser en face d'une aristocratie désespérément accrochée à ses positions, le tableau brutal de la classe des nouveaux seigneurs, assoiffés de richesse et de pouvoir, entourés de leur cour de bourgeois prébendés ? Le paragraphe final du *Début dans la vie*, au style près, est aussi fort que les dernières lignes du roman de Flaubert, avec leur ironique apothéose d'Homais :

« Oscar est un homme ordinaire, doux, sans prétention, modeste et se tenant toujours, comme son gouvernement, dans un juste milieu. Il n'excite ni l'envie, ni le dédain. C'est enfin le bourgeois moderne. »

Jacques VOISINE.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

DÉFENSE DE LA GRAMMAIRE [1]

(Fin)

Après ce détour, revenons aux écoliers. Leurs besoins sont tout autres que ceux du public; aussi bien y a-t-il un problème de la grammaire scolaire; mais dans quels termes se pose-t-il ? N'allons pas d'abord nous demander comment devrait être conçue ou présentée une bonne grammaire à l'usage des classes ! Il y aurait du ridicule à le faire, car dans ce genre difficile, entre les livres honnêtes et les très bons on n'a que l'embarras du choix. Chacun de ces ouvrages a même son intérêt propre, dans la mesure où il exprime l'expérience personnelle du maitre qui l'a écrit, les résistances que celui-ci a rencontrées dans son enseignement. Loin de se doubler, ils se complètent donc. Et tous, aujourd'hui, émanant ou d'élèves directs de F. Brunot ou de grammairiens qui ont écrit après le grand nettoyage critique opéré par ce maitre, ont le mérite de décrire le français comme tel et s'adressent par conséquent très bien aux élèves du cycle moderne. Beaucoup de ces auteurs, le plus grand nombre je pense, étaient (ou sont) « classiques » de formation et ne partageaient pas toutes les vues de F. Brunot; mais ils comprirent que le français — comme langue — méritait qu'on l'étudiât pour lui-même, en lui-même, et ils amorcèrent ainsi une tradition qui devrait être solidement implantée dans l'enseignement moderne. Si je le note, c'est que pour ceux, dont je suis, qui ont toujours conçu les humanités modernes comme un prolongement naturel des humanités classiques, il est satisfaisant que ce soient justement des « classiques, qui aient ainsi préparé les voies à un enseignement autonome du français.

Mais ces livres existant, comment se fait-il qu'ils aient si peu d'action ? Seuls, ceux qui vivent loin de l'enseignement pratique imaginent qu'un bon manuel fait une bonne classe. Il faut un maître — et qui s'y soit préparé — pour animer le livre. Or les conditions **actuelles** de l'Enseignement supérieur font que neuf fois sur dix le jeune professeur — diplômé, certifié ou agrégé — se trouve aussi peu prêt que possible à entreprendre la tâche qu'on lui confie. Il possède la grammaire des langues mortes mais — compte tenu de toutes les exceptions honorables qu'on m'objectera — il n'a aucune idée des méthodes d'examen ou d'exposition d'une langue vivante; chose plus grave, on ne l'a jamais fait réfléchir à la place que l'enseignement de cette langue vivante qu'est le français doit tenir dans le système de notre Enseignement secondaire. On forme les étudiants à étudier des évolutions historiques; on leur ouvre des perspectives lointaines, en les habituant à suivre sur une durée de douze siècles des changements d'état phonétique, morphologique et syntaxique; on les initie aux mystères des substrats et des superstrats... Mais quand leur fait-on prendre conscience du caractère immédiat et astreignant de la langue à une époque donnée ? Ils s'accoutument à considérer un idiome en mouvement, mais n'apprennent pas à le traiter **en système.** Sans être le moins du monde sceptique en ce qui touche la linguistique évolutive, je tiens toutefois qu'à mettre l'accent **surtout, presque exclusivement,** sur l'aspect évolutif de la langue, on prépare fort mal de jeunes professeurs à leur métier. Et l'on ferait mieux de leur faire lire davantage les fortes pages de F. de Saussure sur la linguistique statique.

Au niveau des classes, maintenant, comment les choses se présentent-elles ?

La première évidence dont un maitre doive tenir compte est celle-ci : nul fait social, mieux que la langue, n'inculque aux enfants cette **commune mesure** sur laquelle toute société se fonde. La langue peut exprimer toutes les différences, toutes les contradictions internes les plus aiguës d'un état social, mais elle les neutralise en quelque sorte en les situant sur un même plan de compréhension. Avant tout, le maitre étendra donc par tous les moyens possibles cette communauté de mesure. Au regard d'une génération, il aura rempli son rôle s'il a enseigné à ceux qui la composent à parler la même langue, à posséder en commun le plus de registres d'expression. Et dans son programme d'enseignement, cette fin qu'il se donne engage à la fois des **variables,** c'est-à-dire des exercices adaptés aux conditions particulières du lieu et du moment où il enseigne, et des **constantes.**

(1) Voir **l'Information Littéraire,** 1949, n° 5, p. 203; 1950, n° 2, p. 77.

A. — Si tous les enfants qui fréquentent le lycée sortaient du même milieu social — un milieu linguistiquement sain —, s'ils entendaient parler chez eux et s'ils y parlaient eux-mêmes sous contrainte une bonne langue; si dès l'enfance on habituait leur oreille à la cadence, à la phrase des bons auteurs, et si la pratique de la lecture demeurait répandue, le maître n'aurait, au fond, qu'à vérifier chez ses élèves leur pratique du français, quitte à l'enrichir sur certains points et à l'assouplir ou à la corriger sur d'autres. Nous n'en sommes plus là ! Un professeur a généralement devant lui les représentants de milieux très variés et dont les éléments les plus sûrs — linguistiquement — ont tendance à se vulgariser au contact des moins bons. De plus l'expérience prouve qu'on doit compter de moins en moins sur ce qu'on appelait autrefois l'enseignement familial. Dans la pratique, le maître rétablira la situation en attaquant sur deux points : **la prononciation correcte** et **l'enrichissement du lexique.**

Quant au premier, on me permettra d'être abasourdi par la négligence dont la plupart des jeunes professeurs font preuve à l'égard du « beau parler ». La France n'est pas un pays où les différences dialectales soient aussi tranchées et aussi nombreuses qu'en Allemagne et en Italie; mais les classes des écoles primaires comme celles des lycées recueillent bon nombre d'élèves qui n'ont entendu chez eux, et qui n'ont parlé qu'un français dialectal. Sans leur imposer une prononciation artificielle et tendue, comme celle qui règne dans les grandes écoles privées en Angleterre, il faut du moins exiger d'eux qu'ils perdent tout accent, et les y aider. Mais à l'heure actuelle, quelle coordination obtenir des maîtres sur ce point ? Sur toute une promotion d'élèves reçus par concours à l'E. N. de Saint-Cloud, j'en compte bien sept ou huit qui écorchent le français à un âge où il est très difficile de se réformer; mais ma consternation a été sans borne, l'an dernier, de voir que des candidats à l'agrégation de grammaire osaient se présenter devant le jury avec un accent de tartarins ! La réforme, ici, doit d'abord porter sur les futurs maîtres. L'apprentissage du lexique, en revanche, est chose aisée. Professeurs et élèves s'y amusent. Encore faut-il que ces derniers se soient rendu compte qu'ils ignorent le sens d'un bon tiers des mots qui composent un texte courant. On commencera, évidemment, par de véritables **leçons de choses** et **leçons de mots concrets** pour arriver, plus tard, à l'intelligence du vocabulaire imagé des classiques; et l'on conduira ces exercices d'acquisition ou de vérification bien au delà des classes dites de grammaire, jusqu'au baccalauréat, en insistant de plus en plus sur la propriété des termes, sur la polysémie et sur les oppositions de valeurs stylistiques.

B. — Mais la fin de ces exercices est seulement **une** de celles que doit se proposer le maître, et elle ne résulte, encore une fois, que d'un état de fait.

L'enseignement de la grammaire a aussi et surtout la vertu d'habituer l'enfant à une méthode d'examen et d'analyse. Ce pouvoir lui est reconnu depuis des siècles, mais on le réserve d'ordinaire à la grammaire des langues mortes. Un jugement aussi pessimiste est né de ce que, jusqu'à la vigoureuse critique de F. Brunot, on déformait la grammaire française pour l'adapter tant bien que mal aux règles du latin. Mais si l'on considère le français comme tel dans ses caractères singuliers, originaux, il se prête tout aussi bien qu'une langue ancienne à un enseignement formateur.

Mais on dit : l'enfant qui entre au lycée connaît sa langue; il l'a reçue de ses parents et en utilise naturellement les ressources ! — C'est vrai : le schéma des phrases, en lui, est net et indiscutablement juste; presque toutes les virtualités de la langue lui sont présentes. Ecoutons-le parler avec ses camarades : il n'a nullement besoin d'un maître, en effet. Mais si nous lui demandons d'**écrire,** une différence se marquera tout de suite entre ce qu'il est capable de dire et ce qu'il est impuissant à rédiger. Le même enfant marche, court, se sert de ses bras; mais pour entrer dans n'importe quelle compétition sportive, son agilité naturelle ne lui servira de rien qu'il n'ait d'abord appris à reconnaître ses muscles et à en contrôler les mécanismes. Il en va de même pour la langue. Le savoir purement empirique s'exerce dans les limites très étroites de la parole. L'enseignement doit viser à donner à l'enfant, ici, conscience de ce savoir, à le pourvoir des réflexes qui l'en rendront maître, à l'instruire sur la nature du pouvoir qui est en lui, mais latent, inhibé par défaut de conscience claire.

Pour ce faire, l'expérience m'a conduit à restreindre dans des limites étroites l'explication **historique** des faits de grammaire. Elle trouble l'enfant plus qu'elle ne l'enrichit de connaissances utiles, si on la pousse trop loin; elle requiert une maturité d'esprit qu'il ne peut pas avoir. Plaçons l'enfant en face d'un texte d'ancien français, en 3e, comme devant une langue à demi étrangère et enseignons-lui sa structure comme telle. Pour la comparaison, je la limiterais aux deux termes que constituent, au départ le français classique (depuis Marot), à l'arrivée le français moderne. Ce champ est bien assez riche et la première limite n'est pas artificielle comme je l'ai montré ailleurs (1). Que, sur des exemples bien choisis on lui montre pourquoi la nécessité d'une règle s'est imposée aux sujets parlants et dans quelles conditions historiques elles est née; comment, dans tel cas, la langue n'a pas tenu compte d'une règle tandis que dans tel autre, celle-ci représentait un sens de développement possible. Qu'on lui indique enfin les causes de certaines déviations de la langue moderne par rapport à la norme donnée par les bons auteurs classiques. C'est, au fond, l'essentiel du travail comparatif que l'on peut mener avec fruit devant des élèves.

Mais je pense encore que tout ce travail serait vain si le maître ne faisait tous ses efforts pour représenter à l'enfant ce qu'est la langue. La grammaire ennuie les élèves... Evidemment, tant qu'ils ne comprennent pas sa nature, sa raison d'être. Comment, au reste, devineraient-ils qu'elle exprime une **structure,** un **système,** et en même temps les libertés que nous nous donnons aux alentours du système, si on ne le lui dévoile pas ? Aussi, quel que soit le plan d'exposition choisi par le maître, quelles que soient les dénominations qu'il adopte, j'estime que son cours devrait toujours reposer sur une triple assise et fixer dans l'esprit de l'enfant un schéma qui réponde à la réalité linguistique.

(1) Cf. **Textes d'étude (ancien et moyen français)**, Préface. Lille, Giard et Droz, 1949 [Textes littéraires français].

1° La grammaire est d'abord l'expression, la formulation de **faits de structure,** c'est-à-dire d'obligations si astreignantes qu'aucun sujet parlant ne peut s'y soustraire sous peine de n'être plus compris. Ces contraintes — générales — règnent dans le domaine des sons et, de ce point de vue, j'aimerais que tout livre scolaire s'ouvrît, non pas par de vagues et inutiles considérations sur les voyelles et les consonnes, mais par des règles et des conseils précis touchant l'accent (de mot et de phrase), les tonalités et les exigences d'articulation qui caractérisent le français. L'école, ici, est faite pour freiner des évolutions, pour maintenir une certaine pureté. Ces contraintes de structure commandent encore les autres domaines de la grammaire : les formes (en tant que telles) et leur emploi dans les différents types de phrases. Dans cette perspective, à l'étude morcelée des catégories grammaticales, on substituera celle des groupes (groupe de nom, ses représentants, ses déterminants; groupe du verbe et de ses déterminants) et des mots de relation. Il est beaucoup plus facile de distinguer dans ces ensembles, ce qui est de nécessité absolue et de marquer en quoi consiste la structure proprement dite.

2° Autour de ce noyau circule le domaine de l'**usage.** Chaque élément de structure nous impose une limite, mais, hormis quelques-unes, ces règles laissent toutefois une marge de réalisations individuelles différentes. Chaque milieu social en adopte de particulières, mais il est convenu que la norme, en cette matière, est fournie par les milieux cultivés de Paris. Les faits de structure ne sont pas arbitraires, quand on les confronte aux conditions générales de la pensée. En ce qui regarde l'usage, les facteurs de hasard — qui résultent surtout d'un certain état de civilisation — sont au contraire dominants. Si l'on expose devant un élève, même d'une façon simple, la structure des temps et des modes en latin classique, la structure du verbe en français moderne ou encore celle de l'allemand, cette comparaison pourra lui faire entrevoir de combien de manières les langues — et par conséquent ceux qui les parlent —, traitent des éléments de pensée communs, comme la durée, par exemple. On peut, de même, le faire réfléchir sur le mode d'économie que représente, dans les langues où on la rencontre, la construction du mot au moyen des préfixes et des suffixes. Mais dans le domaine des « effets de sens », c'est-à-dire des emplois, il ne sera pas longtemps sans remarquer qu'une même structure en engendre souvent de contradictoires. Aucune règle logique ne préside, par exemple, à la répartition des suffixes **-euse** et **-trice** entre les machines et les femmes auxquelles sont dévolues certaines fonctions; le rapport clair qui existe, en français, entre le verbe qui exprime un procès, le nom d'action et celui de l'agent (**-eur**) n'empêche pas que l'on n'entende ici et là nommer **billetteur** le fonctionnaire chargé de distribuer des billets (2); enfin jamais **-ment**, en saine logique, n'aurait dû s'accrocher à un mot tel que **quasi.** Expliquer l'usage revient donc d'abord à montrer aux élèves dans quelles limites le sujet parlant est libre d'utiliser et de développer la structure : limites plus ou moins larges selon les époques et, dans un même milieu, selon les modes; en second lieu, à leur apprendre à reconnaître ce qui, dans les innovations de l'usage, est sain; opération difficile, nécessaire, mais qui n'a pas de sens si l'on n'a d'abord défini les lignes générales de la structure.

3° A la périphérie de la langue, enfin, se situent **les faits de style.** J'entends par là le champ très restreint où à un même contenu sémantique (et plus souvent à des contenus sémantiques si proches l'un de l'autre qu'une seule nuance les sépare), correspondent plusieurs formes entre lesquelles le sujet parlant et l'écrivain peuvent choisir. Les raisons qui motivent le choix sont nombreuses et de différents ordres : parfois c'est un rythme que l'on préfère, une séquence de tonalités ou d'accents que l'on recherche; tantôt c'est une forme de style qui commande tel terme ou tel tour. De la langue, ici, l'élève atteint au plan de l'**art** qui utilise l'idiome à des fins esthétiques.

Si je me suis bien fait comprendre, on aperçoit alors comment un maître peut faire intervenir dans sa classe **de français** le procédé de la comparaison. On a regretté parfois, que les grammaires scolaires aient en somme peu profité des gains acquis par la linguistique durant ces cinquante dernières années. Je m'en suis moi-même inquiété naguère, mais peut-être à tort. En tous cas l'expérience m'a appris que, si l'enseignement de la grammaire avait à se tenir en contact avec la linguistique, ce devait être d'une façon discrète. Que la grammaire scolaire n'enseigne pas de choses inexactes historiquement ou sous le rapport de l'analyse, cela est hors de discussion; mais on ne gagnerait pas grand'chose, encore une fois, à vouloir enseigner à des enfants des faits et des notions hors de leur portée. Le professeur de grammaire ne doit à aucun prix prendre ses élèves pour des cobayes. En revanche, si l'on s'aide de deux points de comparaison proches comme sont le français classique et le français moderne, on peut, avec fruit, montrer à un jeune auditoire comment se succèdent deux états de langue et comment s'opère dans un même idiome le passage de l'un à l'autre. De ce point de vue, aurait-on seulement fait comprendre à l'élève toutes les conséquences qu'a eues dans notre parler la substitution de **r** dorsale à **r** apicale, on n'aurait pas perdu son temps. Ainsi, le professeur de grammaire cherchera surtout — en maintenant à la grammaire son caractère normatif — à diriger la pensée de l'enfant sur les conditions d'existence du langage et sur celles de sa langue. Je ne vois pas d'autre moyen de donner un **sens** à l'enseignement de la grammaire. Et quand une fois on l'a compris, il n'est pas un maître, à mon avis, qui ne dût tenir cette tâche pour la plus attachante et la plus féconde de celles qu'on lui confie.

R.-L. WAGNER.

(2) A Bâle, dans les tramways de certaines lignes, c'est le terme consacré et il figure dans les prescriptions affichées, correspondant à notre **receveur.**

Les leçons de grammaire, l'analyse, la correction de l'expression dans l'enseignement du Français (second degré) (¹)

Je vais examiner ces questions surtout d'un point de vue pratique et considérer les principales difficultés qui se présentent aux jeunes professeurs de l'enseignement du second degré. Il y a des leçons de grammaire, des exercices d'analyse, des exercices qui ont pour but la correction de l'expression.

Ces exercices sont parmi les plus ingrats. Les maîtres ont souvent beaucoup de peine à les rendre vivants et à y intéresser leurs élèves. Quels moyens de les animer et de les rendre efficaces ?

LES LEÇONS DE GRAMMAIRE

Faut-il apprendre par cœur les formes grammaticales ? Certains pensent que ce sont de vieilles méthodes, qu'il suffit d'apprendre ces formes par l'usage. Pour ma part, je pense qu'il faut garder les procédés mnémotechniques, et les perfectionner en tenant compte de toutes les ressources mentales de l'enfant.

Autrefois, dans ces sortes de leçons, on usait presque uniquement de la récitation rythmée très rapide, qui prenait volontiers une allure chantante. Les plus âgés d'entre nous se souviennent d'avoir récité ainsi des séries de formes verbales sur un ton de mélopée. Ce mécanisme n'était pas sans utilité, mais il était à la fois inerte et insuffisant.

Il faut utiliser mécaniquement non pas une mémoire, mais toutes les mémoires de l'enfant. J'ai constaté que souvent on fait appel à la mémoire auditive, en négligeant la mémoire visuelle. Or, en grande majorité, les enfants sont plutôt des visuels.

Quelles mémoires peuvent être ainsi utilisées presque simultanément ?

La mémoire vocale : les élèves récitent à haute voix, inscrivant le souvenir dans les muscles de la gorge et du larynx. Cette mémoire se double de la mémoire auditive et de la mémoire rythmique.

La mémoire visuelle, qu'on peut utiliser de façon très poussée, par exemple par le système des «grilles». C'est un système que j'ai vu employer avec beaucoup d'efficacité. Le professeur trace au tableau un rectangle reproduisant le dispositif du livre, avec des lignes qui correspondent, par exemple, aux différentes personnes des temps des verbes. Pour faire réciter les formes, il désigne une ligne à un élève, il l'invite à y projeter imaginativement la forme qu'il a vue à la même place dans sa grammaire. Beaucoup d'enfants arrivent à utiliser ces grilles muettes avec une promptitude et une dextérité extraordinaires : la forme demandée surgit à leurs yeux sur la ligne qui l'attend.

En même temps, il faut utiliser la mémoire graphique. Que l'enfant ait le crayon en main, le cahier de brouillons ouvert, et en même temps qu'il récite, qu'il écrive lentement, correctement, en grosses lettres, les différentes formes, afin que se fixe dans ses muscles, le mécanisme qui constitue le souvenir pratique, tout prêt à servir.

Il faudra compléter ces exercices par l'emploi des formes dans des phrases aussi concrètes que possible, où elles trouvent leur place naturelle et qui servent d'exemples d'application usuelle.

Ainsi, l'on saisit l'enfant de tous les côtés à la fois; en mettant en œuvre toutes les ressources possibles, on est sûr d'atteindre chacun quelles que soient ses aptitudes mentales, et l'on crée des réflexes variés simultanément utilisables.

Ces exercices mnémotechniques doivent être assez brefs, et rendus plus rapides par l'emploi de l'« interrogation mobile » qui fait ricocher la leçon d'un élève à l'autre à travers toute la classe et permet de faire réciter presque tous les élèves en quelques minutes.

La culture de l'automatisme ainsi entendue est comme le tremplin de l'activité intellectuelle, car elle permet à celle-ci de se développer ensuite avec aisance et de s'appliquer là où il faut, là où elle peut jouer le plus utilement.

Quelques observations au sujet de la récitation des règles de grammaire : les instructions officielles, très sagement, discernent 4 temps :

1° On donne l'exemple du livre;

2° On l'explique;

3° On en tire la formule;

4° On applique la formule à un grand nombre d'exemples, pour donner à l'enfant l'habitude de son usage, pour la lui mettre, pour ainsi dire, en main.

Ces instructions sont généralement suivies, mais nous constatons parfois que les temps 2 et 4 (surtout le temps 2) sont négligés. La pratique efficace de la méthode expérimentale nécessite que l'exemple soit expliqué et commenté avec soin et que la règle soit appliquée par l'élève lui-même et « manipulée » par lui bien des fois.

Au sujet de ces applications des règles de grammaire, il convient de mettre en garde les maîtres débutants contre une pratique très fâcheuse : celle qui consiste à confondre les exercices de grammaire et les explications de français. Il n'est rien de plus tentant, pour le professeur qui explique un texte, et qui rencontre en chemin une belle application de telle règle, de telle tournure syntaxique, que de s'arrêter immédiatement et à ce moment-là d'insérer une petite leçon de grammaire. Grammaticalement, c'est excellent, mais au point de vue de l'explication française, c'est très mauvais : on étouffe le texte, on éteint sa valeur, le mouvement de sa pensée, sa beauté, son charme. Cette pensée, et ce charme, il faut les faire goûter aux élèves. C'est cela même, la culture par le français.

Il ne faut user de la grammaire dans une explication de texte français que dans la mesure stricte où

(1) Conférence faite à Sèvres, le 21 mars 1948.

elle est nécessaire à l'intelligence de ce texte. Si l'on veut utiliser le passage expliqué pour une leçon de grammaire, cet exercice sera excellent à condition de ne pas être mêlé à l'explication et d'être fait au cours d'une classe ultérieure, tout à fait à part.

L'ANALYSE

L'analyse grammaticale soulève des problèmes délicats, controversés, elle est même un sujet de polémiques entre initiés.

Je laisse de côté l'analyse grammaticale proprement dite assez simple : faire reconnaître aux enfants les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les prépositions, ce n'est pas très difficile.

Où la difficulté commence, c'est avec l'analyse des fonctions.

Autrefois, on enseignait cette analyse par des procédés purement formels. On distinguait le sujet en posant la question « qui est-ce qui ? » et puis le complément d'objet en posant la question « qu'est-ce que ? » (1). Il y avait une anarchie complète de nomenclature : on se servait du terme « neutre » qui désigne un genre pour nommer les verbes intransitifs.

Ensuite, il y a eu l'influence des méthodes scientifiques et de ce qu'on peut appeler en gros, l'« intellectualisme ». On a voulu rendre intelligents ces exercices d'analyse. Des maîtres éminents comme Ferdinand Brunot ont travaillé en ce sens. Leur action a été très utile, elle a vivifié tout ce qu'il y avait de sec et de triste dans la grammaire. Ainsi avons-nous été habitués à considérer les rapports logiques de la pensée, la vie de la pensée, sous des formes différentes d'expression.

Sous cette influence se sont établies certaines réformes qui ont trouvé dans les textes officiels leur consécration. On a d'abord établi une nomenclature méthodique et unique (Arrêté du 25 juillet 1910, « Bulletin Administratif de l'Instruction Publique »). Cette nomenclature, il faut la suivre même si l'on a des réserves à faire sur le choix de certains termes. C'est une question d'organisation, de bonne administration. Il importe que l'enfant qui passe d'une classe à l'autre ait toujours à user du même vocabulaire, surtout dans une matière aussi difficile. Il y avait eu, un peu plus tôt, une simplification de certaines règles de syntaxe; on en trouve le texte dans l'arrêté du 26 février 1901, publié aussi dans le « Bulletin Administratif de l'Instruction Publique ».

En suite de ces réformes grammaticales, on fait distinguer aux élèves la fonction de la forme, en recherchant un même mouvement logique de la pensée sous des constructions différentes : « Je lèse mon voisin, je nuis à mon voisin ». **Voisin,** dans les deux cas, est complément d'objet. C'est fort intelligent; mais où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de définir le complément d'objet, indépendamment de sa forme. Dire qu'il représente l'objet de l'action et qu'il est nécessaire au sens du verbe n'est ni précis, ni discriminant : il y a des compléments circonstantiels qui signifient des objets de l'action et qui lui sont nécessaires. Nos législateurs l'ont bien compris. Voici ce qu'ils ont écrit dans le commentaire de la nouvelle nomenclature :

(1) Question dont la réponse est imprécise, car elle donne aussi l'attribut.

« De parti pris, la Commission n'a pas donné de définition. Presque toutes celles que les grammairiens ont proposées sont ou inexactes ou trop difficiles pour les petites classes, c'est-à-dire plus nuisibles qu'utiles à un enseignement rationnel ». — « L'enfant peut arriver par intuition à comprendre les premiers termes de la grammaire. »

Il n'y a donc pas lieu d'essayer de serrer de trop près les définitions des fonctions grammaticales qui sont des notions dont les contours sont mal arrêtés : il faut s'en remettre à cette sorte d'« intuition » dont on se contentera dans les petites classes.

Cela veut dire qu'il y a une façon de présenter les fonctions aux élèves qui est à peu près condamnée. C'est la forme déductive.

Quand les professeurs ne sont pas d'accord entre eux sur les définitions, comment les enfants s'y retrouveraient-ils ? Si on enseigne les fonctions analytiques sous une forme déductive, on ne peut partir que de définitions, et ces définitions sont imprécises : ainsi ferait un professeur de mathématiques qui enseignerait la géométrie avec des éléments imparfaitement définis. On arrive très bien à faire comprendre à un enfant ce que c'est qu'un point, une ligne, une circonférence, mais imaginez une géométrie qui se ferait avec des lignes floues, c'est à peu près cela, l'analyse déductive des fonctions.

Par cette façon de pratiquer l'analyse des fonctions, on arrive tout simplement à une nouvelle scolastique. La scolastique ancienne de l'analyse ignorait le sens, elle était absolument aveugle. Un enfant pouvait faire une analyse correcte sans faire attention à la signification de la phrase. Cela était déplorable. Mais ce qui est fâcheux aussi, c'est de pratiquer maintenant une scolastique catégorisante, qui, à force de vouloir être intelligente, lasse l'intelligence par de douteuses déductions.

Comment, en fin de compte, convient-il de pratiquer cette analyse des fonctions ? Pour cela, il suffit d'examiner ce qui au fond est en question, ce qui justifie pédagogiquement cet exercice : dans les classes de 6ᵉ, de 5ᵉ et de 4ᵉ, ce qui importe, ce n'est pas d'étudier la grammaire en elle-même, comme science expérimentale et philosophique, c'est d'amener l'enfant à s'exprimer correctement.

De quoi a-t-il besoin ? Il a besoin d'abord de faire des phrases qui se tiennent debout. Pour cela, il est nécessaire de l'amener à distinguer — sujet, verbe, complément, — sujet, verbe, attribut, — mais il n'a pas besoin, pour ce faire, de distinguer les différentes espèces de compléments.

Quand faut-il les discriminer ? C'est lorsqu'il s'agit de faire l'accord des mots. Alors l'enfant doit reconnaître l'attribut, le complément d'objet direct (en raison de l'accord du participe conjugué avec avoir). Mais, pour faire cet accord en français, il n'est pas nécessaire qu'il sache distinguer entre eux, par leur nature, les autres compléments. Dans la phrase : « Je nuis à mon voisin », s'il ne sait pas découvrir que **voisin** est un complément d'objet indirect (ou un complément d'attribution, car les augures varient sur ce point), ce n'est pas de conséquence, cela ne l'empêche pas d'écrire correctement.

Bref, ce qu'il suffit à l'enfant de reconnaître à coup sûr parmi les compléments, c'est l'objet direct. Par quel moyen pratique y parviendra-t-il sans partir d'une définition ?

Le premier procédé qui vient à l'esprit, c'est la

vieille question : « Qu'est-ce que ». Mais elle n'est pas d'un usage sûr, puisqu'elle donne aussi bien l'attribut que l'objet direct.

Il y a un procédé tout à fait sûr, c'est celui qui repose sur cette loi absolue : **le complément d'objet direct devient sujet au passif.** Procédé commode, celui-là; et on ne peut dire qu'il soit de la pure mécanique, il correspond à quelque chose d'intelligent, il montre bien le rapport étroit qui existe entre le sujet, le verbe, et son complément d'objet. (C'est là une sorte de trinité qui se tient, qui constitue une affirmation unique). Ce procédé de la transposition au passif est donc aisé et excellent (1).

Enfin, pour les élèves très insuffisamment entraînés à la grammaire et à l'analyse, il y a, pour les amener à s'exprimer correctement, l'utilisation par analogie de ce que sait déjà l'enfant du fait qu'il parle le français depuis longtemps.

Dans les Instructions pour l'enseignement du 1er degré, on trouve de très bonnes choses à ce sujet, et dites d'une façon très nette :

« C'est en effet de la langue parlée qu'il faut partir, parce que c'est la langue parlée qui est seule bien connue des enfants. Un enfant dira spontanément : **mon frère va à l'école, les élèves vont à l'école.** C'est de cette pratique qu'il faut partir pour enseigner la règle de l'accord du verbe avec son sujet. Puis on lui fera constater que, malgré l'identité de prononciation dans la plupart des verbes, la forme écrite, l'orthographe n'est pas la même avec un nom au singulier et un nom au pluriel : **mon frère parle, les élèves parlent.**

« S'agit-il d'enseigner la règle d'accord du participe dans les temps composés avec avoir ? La plupart des enfants du cours supérieur 1re année diront : **l'incendie a détruit la maison, il l'a complètement détruite.** Il ne sera pas difficile de leur faire remarquer la différence de **prononciation.**

« Ensuite, et seulement, on passera à l'observation des textes. Presque toutes les confusions grammaticales qui donnent lieu à des fautes d'orthographe disparaissent aussitôt qu'on a recours à la langue parlée pour reconnaître le genre, le nombre des noms, la personne, le temps, le mode des verbes. Certains font à ce procédé le reproche de mécanisme. Il n'en est rien. Il a au contraire pour effet d'amener les élèves à prendre une conscience claire d'opérations mentales si familières qu'elles s'accomplissent dans un automatisme inconscient. »

Dans les Instructions de 1938 jointes aux programmes du second degré, on trouve, en ce qui concerne le premier cycle, des indications concordantes qui peuvent se résumer ainsi : savoir le français, c'est d'abord savoir se servir de la langue française, plutôt que de savoir comment elle est faite (Instructions : I, enseignement de la langue).

Je conclus sur ce point. Il ne s'agit pas de supprimer l'étude des fonctions. Il s'agit de donner à tous les élèves des moyens pratiques de reconnaître les fonctions qui leur sont indispensables pour arriver à la correction.

(1) Il y a lieu de rechercher aussi des moyens simples et pratiques de reconnaître l'attribut du sujet et l'attribut de l'objet que les jeunes élèves confondent parfois avec le complément direct d'objet. Beaucoup de maîtres, j'ai pu le constater, résolvent cette difficulté sans trop de peine, en attirant l'attention des enfants sur le fait que l'attribut d'un terme désigne la même personne, la même chose, que ce terme.

Point n'est besoin, pour les plus jeunes élèves, d'une analyse plus poussée des fonctions. Mais il est nécessaire que les élèves se rendent compte qu'un même mouvement de pensée peut revêtir des formes différentes. C'est cela surtout qui est à retenir de la distinction de la forme et de la fonction. Il faut donner à l'enfant le sentiment de la vie réelle de la langue sous ses diverses expressions.

L'enfant ne parle pas une langue artificielle et inerte comme l'espéranto, où tout est classé, spécifié, où chaque construction a un sens défini et unique, où chaque flexion marque toujours la même modalité. Il est semblable à un ouvrier qui n'a pas à sa disposition des outils rigoureusement spécialisés. Dans les langues qui vivent depuis des siècles comme le français, les mots et les constructions qui les assemblent se sont usés et mêlés dans l'usage : on prend quelquefois des tenailles au lieu d'un marteau pour planter un clou.

Ainsi l'enfant comprendra que dans la traduction du français en une langue étrangère, telle fonction analytique peut prendre une forme différente de celle qu'elle a dans notre langue. Il se trouvera ainsi préparé à ces traductions.

Quant à la méthode à suivre pour enseigner aux enfants ce qu'il leur faut d'analyse, ce doit être toujours la méthode inductive. Que le professeur rassemble des exemples, aussi clairs et simples que possible, d'une même fonction analytique : « Je lèse mon voisin. — Je nuis à mon voisin ». Qu'il dise : « Le sens est le même dans ces deux constructions mais l'une est directe sans préposition, l'autre avec préposition, indirecte ». Et qu'il s'arrête là en sixième. Qu'il ne cherche pas à formuler les définitions abstraites, les lois générales et suprêmes. L'élève de 6e, l'élève de 5e n'en ont pratiquement pas besoin pour arriver à une expression correcte.

On me dira que cela fait un enseignement inachevé, qu'il faudrait tout de même conclure. Oui, mais plus tard seulement, dans les classes plus élevées, quand l'élève sera devenu plus familier avec les abstractions.

Je pense en effet qu'il ne faut pas limiter au premier cycle l'étude de la grammaire. La grammaire abstraite, la grammaire « essentielle », on la fera utilement en seconde, en première, et surtout en philosophie, au moment de l'étude de la logique du langage. Je verrais très bien un professeur de philosophie donnant un certain nombre de textes à ses élèves en lur disant : « Essayez de trouver d'après ces exemples une définition complète et rigoureusement spécifique du complément d'objet ». Ce serait un exercice intelligent, et qui serait là très à sa place.

Autre chose encore justifie qu'on continue à étudier la grammaire avec beaucoup de soin après le 1er cycle. La grammaire est une science expérimentale de grande valeur humaine : elle est l'étude des modes généraux selon lesquels se meuvent et se lient les idées, elle est la science des lois physiques, physiologiques et psychologiques du langage et de son évolution. Elle est à ce titre un élément de haute culture intellectuelle.

D'autre part, la structure grammaticale d'une langue exprime d'une certaine manière beaucoup des traits du tempérament profond du peuple qui l'a faite et qui la parle. Si vous comparez la syntaxe du grec et la syntaxe du latin, qui sont pourtant des langues « sœurs », vous y voyez des différences considérables

qui rappellent bien souvent les différences de tempérament, de mentalité de ces deux peuples. De même chez nous, il y a dans notre syntaxe, en même temps qu'un besoin de clarté très évident, quelquefois de ces contaminations de constructions, de ces courts-circuits extraordinaires entre des catégories logiquement différentes (ainsi l'emploi actif et pronominal de l'auxiliaire **être** qui transcrivent dans notre langue une certaine disposition, assez caractéristique de notre tempérament français, à faire céder parfois la logique devant des analogies affectives).

Tout cela donne aux études grammaticales une valeur culturelle qui justifie leur continuation jusqu'à la fin du second degré.

Nous concluons donc : cet enseignement de la grammaire et de l'analyse doit être réparti, ordonné d'une façon systématique et progressive sur toute la durée des études secondaires, enseignement d'abord essentiellement pratique, puis théorique et philosophique, soigneusement adapté à l'âge et à la force des élèves, et par cela même, efficace. Et retenons surtout ceci en ce qui concerne le 1er cycle du second degré : Ce qui importe dans les « petites classes », ce n'est pas de rapporter à des modes généraux, ni de classer sous des rubriques abstraites l'expression de la pensée, c'est de faire comprendre dans chaque phrase dite, dans chaque texte écrit, la réalité qui s'offre à la pensée et à l'imagination de l'enfant.

LA CORRECTION DE L'EXPRESSION

Tout le monde gémit actuellement sur la mauvaise qualité du français tel que les élèves le parlent et l'écrivent. Le mal est ancien et difficile à déraciner.

Voyons d'abord la question de l'orthographe. Une grande espérance est née avec le vœu de la commission Langevin, un court paragraphe où il est dit : « La commission, considérant la charge pesante qu'une orthographe irrationnelle, reposant souvent sur des fondements linguistiques peu sûrs, exerce sur notre enseignement et la diffusion très menacée du français à l'étranger, après avoir discuté et approuvé dans son ensemble le projet de réforme de l'orthographe dont elle avait confié l'élaboration à MM. Hubert Pernot et Charles Bruneau, en recommande l'adoption comme hautement désirable dans les plus brefs délais... ».

Je crois qu'il ne faut pas se faire d'illusion sur cette réforme de l'orthographe dont on pourrait attendre un soulagement pour les élèves et pour les maîtres. Elle n'est pas proche. Je le regrette d'ailleurs, car je souhaiterais une réforme modérée et sage, en particulier la suppression de beaucoup de lettres redoublées, qui ne sont même pas toujours justifiées par l'étymologie. Mais je crois qu'on aura beaucoup de peine à la faire, d'abord parce que les grandes personnes qui ont péniblement appris l'orthographe seraient bien ennuyées d'avoir à en apprendre une nouvelle; et puis il y a l'Académie « aïeule et douairière » qui ne donnerait pas facilement à la réforme de l'orthographe un accord dont on ne peut se passer. Et puis... il faut bien reconnaître que dans l'opinion publique, malgré les railleries dont on la couvre, l'orthographe est l'objet d'un culte général, plus ou moins secret, mais solide. Elle est une nécessité sociale : un patron ne peut garder une secrétaire, une dactylo qui fait des fautes d'orthographe dans la correspondance commerciale. Que penseraient les clients de sa maison ! En fin de compte, il faut considérer que malgré ses absurdités, l'orthographe fait partie de notre patrimoine littéraire, et, qu'à ce titre, tant qu'on ne l'aura pas officiellement modifiée, elle doit être respectée. Prenons donc les choses comme elles sont et essayons d'arrêter dans nos classes le désordre de l'orthographe, sans en attendre la réforme.

L'exercice type qu'on utilise pour perfectionner les enfants en orthographe, c'est la dictée, exercice excellent à la condition d'être préparé en classe. Toutes les dictées qui ne sont pas bien préparées sont des dictées-surprises. La dictée doit être faite seulement après qu'elle a été expliquée en détail. Autrement, si l'élève hésite sur un mot, vous l'obligez à choisir au petit bonheur entre plusieurs graphies possibles, vous lui donnez le risque de mettre sous ses propres yeux, d'inscrire dans ses muscles une figure fausse du mot. Il est absurde de laisser deviner l'orthographe.

Je signale une pratique encore assez répandue et qui est mauvaise pédagogiquement : certains maîtres font corriger à chaque élève la dictée de son voisin. La chasse aux fautes en est plus ardente, certes; mais que dire d'un procédé qui met sous les yeux d'un enfant des formes barbares qu'il aurait pu ignorer ? Il faut y renoncer.

Si l'on prend soin d'éviter de telles erreurs, la méthode de la dictée préparée a l'avantage d'utiliser, pour apprendre l'orthographe aux enfants, toutes les formes de mémoire dont ils disposent : mémoire auditive, mémoire visuelle, mémoire musculaire graphique. C'est un exercice très complet.

Mais, il faut bien le dire, le résultat final ne répond pas à l'effort. Les copies d'élèves, dans les grandes classes surtout, même à l'agrégation, sont bourrées de fautes. Il y a des causes générales à cela. Une d'entre elles, la plus évidente, est la négligence de l'écriture, le manque d'ordre et de soin dans le travail écrit. Il faut exiger que les élèves écrivent bien, avec une bonne présentation matérielle des devoirs et des cahiers. Il est invraisemblable qu'on laisse des enfants de 6e et même de 1re avoir des cahiers dans l'état où nous les voyons. Un élève écrit mal; il s'habitue ainsi à brouiller les images visuelles des mots et à ne plus attacher d'importance à l'orthographe.

Il faut en particulier lutter contre cette manie, cette vanité qu'ont les enfants à partir de la 4e de chercher à se faire une écriture personnelle et qui, par conséquent, doit être aussi vilaine et aussi déformée que possible.

Les conditions dans lesquelles travaillent les enfants à la maison ne sont pas toujours favorables à une présentation soignée des devoirs. Dans les grandes villes, faute de place, l'enfant fait ses devoirs, mal à l'aise, sur un coin de la table commune, sous une lumière insuffisante. On le bouscule un peu, car il faut mettre la table pour le diner. Autant de circonstances qui favorisent la négligence.

Il y a aussi une responsabilité des maitres : nous attachons beaucoup de prix aux choses de l'intelligence et nous en oublions un peu la forme. Quand un professeur voit un bon devoir, fait intelligemment, mais avec des fautes d'orthographe et des incorrections d'expression, cela le navre d'être obligé de mettre une mauvaise note. Il fait des reproches, mais il les fait de telle façon que l'élève sent bien qu'on ne lui en veut pas beaucoup : « Votre devoir est

rempli de fautes d'orthographe, il est d'une langue incorrecte. Et pourtant, il est bien pensé, il a de la qualité. » Comment voulez-vous que l'élève fasse grande attention à l'orthographe ? Il est content d'avoir fait un devoir intelligent. Avec ce langage du maître, il se sent presque pardonné.

Nous ne savons pas assez être durs vis-à-vis de nos sympathies. Il faut exiger une forme correcte, et nous imposer d'être sévères pour l'obtenir. Beaucoup d'élèves s'imaginent qu'il suffit de mettre l'orthographe dans les dictées. De cela nous sommes tous responsables. C'est à nous à agir de telle manière que les élèves aient conscience que n'importe quelle chose écrite doit être écrite correctement et bien orthographiée.

A ce point de vue, il convient d'obtenir, dans les conseils de classe, que les maîtres de toutes les disciplines, y compris les scientifiques, fassent attention à la présentation correcte du travail écrit. Il est nécessaire que les professeurs de physique, d'histoire, de mathématiques exigent que ce qu'on leur remet soit bien écrit, bien orthographié. Je crois que c'est par cette vigilance, par cet effort d'attention continu des maîtres que l'on remédiera peu à peu à la crise actuelle de la correction orthographique.

*
* *

De tout cet exposé, résumons, en terminant, les principes essentiels. — Il s'agit de pratiquer une pédagogie aussi peu abstraite que possible, une pédagogie du **réel**; — d'abord s'attacher à bien pénétrer la psychologie de l'enfant, à le connaître tel qu'il est; — utiliser à fond ses réflexes, réserver et développer son activité intellectuelle pour ce qui **en vaut la peine;** — en face de l'enfant, il y a la langue française qu'il doit connaître : la lui présenter aussi telle qu'elle est, dans son mouvement naturel et concret, sans la couvrir d'abstractions inutiles ou prématurées. Ce qui importe, c'est que l'enfant sache se servir convenablement et aisément de cet outil vivant qu'est sa langue maternelle; et qu'il soit mis en état de comprendre et de goûter les belles œuvres qu'elle a produites.

Henri LEGRAND.

VERSION LATINE (Classe de Seconde)

MATIUS CALVENA JUSTIFIE LA FIDÉLITÉ QU'IL A GARDÉE A CÉSAR MÊME APRÈS LA MORT DU DICTATEUR

TEXTE (Matius Ciceroni)

Nota mihi sunt quae in me post Caesaris mortem contulerint (1). *Vitio mihi dant quod mortem hominis necessarii grauiter fero, atque eum, quem dilexi, perisse indignor. Aiunt enim patriam amicitiae praeponendum esse : proinde ac si iam uicerint* (2) *obitum eius rei publicae fuisse utilem. Sed non agam astute. Fateor me ad istum* (3) *gradum sapientiae non peruenisse. Neque enim Caesarem in dissensione ciuili sum secutus, sed amicum, quamquam re offendebar, tamen non deserui; neque bellum unquam ciuile aut etiam causam dissensionis probaui, quam etiam noscentem exstingui summe studui. Itaque in uictoria hominis necessarii neque honoris neque pecuniae dulcedine sum captus; quibus praemiis reliqui, minus apud eum quam ego cum possent, immoderate sunt abusi. Atque etiam res familiaris mea lege Caesaris* (4) *deminuta est, cuius beneficio plerique, qui Caesaris morte laetantur, remanserunt in ciuitate. Ciuibus uictis ut parceretur, aeque ac pro mea salute, laboraui.*

Possum (5) *igitur, qui omnes uoluerim incolumes, eum a quo id impetratum est perisse non indignari ? cum praesertim idem homines illi et inuidiae* (6) *et exitio fuerint. « Plecteris ergo », inquiunt, « quoniam factum » nostrum improbare audes. O superbiam inauditam ! alios in facinore gloriari, aliis ne dolere quidem impunite licere !*

CICÉRON, *Ad Familiares* XI, 28, 2-3.

TRADUCTION (Matius à Cicéron)

Je connais les reproches qu'on m'a lancés depuis la mort de César. On me fait grief de supporter avec peine la mort d'un intime et de m'indigner de la perte d'un homme que j'aimais. D'aucuns soutiennent en effet qu'il faut faire passer la patrie avant l'amitié : comme s'ils avaient réussi à prouver que la mort de cet homme a servi l'Etat. Mais je ne ruserai pas : j'avoue que je ne suis pas parvenu à ce haut degré de philosophie. En effet, dans la discorde civile, je n'ai pas suivi César, mais, bien que choqué par les événements, je n'ai pas abandonné pour cela mon ami; et je n'ai jamais approuvé la guerre civile ni même le motif de la discorde, que j'ai employé tous mes efforts à étouffer encore dans l'œuf.

Aussi lors de la victoire de mon ami, ni le charme des honneurs ni celui de l'argent ne m'a séduit; au contraire les autres ont accaparé sans mesure ces récompenses, quoiqu'ils eussent moins de pouvoir que moi auprès de lui. Bien plus, mon patrimoine a été amputé par une loi de César, dont le bénéfice a conservé leur droit de cité à la plupart de ceux qui se réjouissent de sa mort ! Pour obtenir que les citoyens vaincus fussent épargnés, j'ai déployé autant d'efforts que s'il s'était agi de mon propre salut.

Après cela, je pourrais, moi qui ai voulu le salut de tout le monde, ne pas m'indigner de la perte de celui qui a réalisé ce désir ? D'autant que ce sont ces mêmes gens qui ont été cause de son impopularité et de sa mort. « Sois donc puni, disent-ils, puisque tu oses blâmer notre geste. » O orgueil inouï ! faut-il que les uns se glorifient de leur crime et que les autres n'aient pas même le droit de s'affliger impunément !

NOTES

Lettre écrite par le chevalier romain C. Matius Calvena à Cicéron, vers la fin d'août 44 av. J.-C. Homme affable et cultivé (Cic. *Ad Att.* IX, 15, 6), C. Matius était un ami sincère et désintéressé de Jules César; après la mort du dictateur, tué aux Ides de mars 44, il demeura fidèle à sa mémoire, s'attirant ainsi les attaques de tous ceux qui, après avoir accepté les bienfaits de César de son vivant, l'accablaient depuis sa mort. Matius ayant soupçonné Cicéron de compter parmi ses adversaires, celui-ci s'en était défendu avec énergie (*Ad Familiares*, XI, 27); c'est à sa lettre que répond aujourd'hui Matius. Dans les premières lignes, il exprime à Cicéron la joie qu'il a éprouvée en apprenant qu'un homme de sa valeur lui conservait toute son estime; puis il entreprend de réfuter les accusations de ses ennemis : c'est ici que commence la version. La pensée est noble et vigoureuse, la forme véhémente sans grandiloquence. Matius écrit un latin clair et équilibré digne de celui à qui il s'adresse comme de celui dont il parle.

1. *contulerint :* combinaison du tour *notum est quae... contulerint* (*quae* = interrog.) et du tour *nota sunt quae... contulerunt* (*quae* = relatif); cf. Cic. *Philipp*, VI, 1; *Lael.* 56. Par mépris, Matius ne nomme pas ses calomniateurs.

2. *uicerint :* emploi rare du verbe, au sens de « prouver », avec la proposition infinitive (cf. Cic. *Pro Cluant.* 124).

3. *istum :* dans sa lettre Cicéron avait rapporté l'opinion de certains, selon laquelle *libertatem patriae uitae amici anteponendam* (cf. supra, *aiunt... patriam amicitiae praeponendam*); le *istum* indique donc à la fois la 2e *personne* (« dont tu parles ») et le sarcasme.

4. *lege Caesaris :* il s'agit soit d'une loi de 47, fixant une proportion maximum de numéraire dans le capital de chaque citoyen, soit plutôt d'une loi de 49 (*Lex Iulia de pecuniis mutuis*), d'après laquelle les biens des débiteurs devaient être estimés à la valeur qu'ils avaient avant la guerre civile, malgré la dépréciation survenue; de ce fait les créanciers subissaient une perte sèche et les débiteurs évitaient la *deminutio capitis* qui les aurait frappés en tant qu'insolvables (cf. J. Carcopino *César* [*Histoire générale* de G. Glotz, III, 2, 2], p. 992 sqq.).

5. *Possum :* indicatif que l'usage, illogique, du français oblige à traduire par un conditionnel.

6. *Inuidia :* Matius veut dire que les partisans de César ne lui pardonnèrent pas sa clémence à l'égard des Pompéiens.

J. B.

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I. — AUTEURS FRANÇAIS (1)

MARGUERITE DE NAVARRE
(L'Heptaméron; Théâtre profane)

I. — TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES.

P. JOURDA. **Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre.** Revue du XVIe siècle, t. XII, 1925, p. 209.

— **Répertoire analytique et chronologique de la Correspondance.** Paris, Champion, 1930, in-8.

— **Bibliographie** (très complète à la date de 1930) de tous les ouvrages concernant Marguerite de Navarre, à la fin de la grande étude **Marguerite d'Angoulême** décrite ci-dessous.

II. — TEXTES.

A. — **L'Heptaméron.**

Ed. LE ROUX DE LINCY et MONTAIGLON. Eudes, 1880, 4 vol. in-8.

Ed. MICHEL FRANÇOIS. Classiques Garnier, 1943, in-8 (la plus accessible).

B. — **Théâtre.**

Comédies, publiées par ED. SCHNEEGANS. Strasbourg, Heitz, 1924, in-16.

Comédie de la Nativité de Jésus-Christ, publiée par P. JOURDA. Collection Le Livre de l'Etudiant. Paris, Boivin, 1939, in-16.

Théâtre profane, publié par V.-L. SAULNIER. Collection Textes littéraires français. Paris, Droz, 1946, in-16.

C. — **Autres œuvres.**

Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, p. p. FRANCK. Paris, 1873, 4 vol. in-16.

Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre, p. p. ABEL LEFRANC. Paris, A. Colin, 1896, in-8.

Lettres, et Nouvelles Lettres de Marguerite de Navarre, p. p. GENIN. Paris, 1841-1842, 2 vol. in-8.

III. — ÉTUDES.

P. JOURDA : **Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre (1492-1549). Etude biographique et littéraire.** Paris, Champion, 1932, 2 vol. in-8. Ouvrage fondamental. Le livre premier (premier volume) est consacré à la biographie; le livre second, première partie (premier volume) aux poésies y compris le théâtre; le livre second deuxième partie (second volume) à l'**Heptaméron.**

(1) La bibliographie du *Roman de Renart* paraîtra dans notre prochain numéro.

L. FEBVRE : **Autour de l'Heptaméron. Amour sacré, amour profane.** Paris, Gallimard, 1944, in-12. — L'auteur veut être « un historien qui se pose des problèmes, au lieu d'épuiser des inventaires », le plus général de ces problèmes étant d'« interpréter », de « rendre intelligibles » les contrastes singuliers qu'offrent la personnalité et l'œuvre de Marguerite.

V.-L. SAULNIER : **Etudes critiques sur les comédies profanes de Marguerite de Navarre.** Bibliothèque d'**Humanisme et Renaissance,** t. IX, 1942.

P.-G. C.

LA FONTAINE.

(**Fables,** livres VII à XII)

I. — TEXTES.

Œuvres de La Fontaine, éd. par HENRI RÉGNIER. Coll. Les Grands Ecrivains de la France. Paris, Hachette, 1883-1892, 12 vol. in-8. (Plus particulièrement, le tome premier, pour la notice biographique de Paul Mesnard; les tomes II et III, qui contiennent les livres VII à XII des **Fables.**)

Parmi les éditions des **Fables** plus modernes, plus accessibles et plus maniables, citons celle de FERDINAND GOHIN (Paris, Belles-Lettres, 1934, 2 vol. in-8); celle de R. DELBIAUSSE (Paris, Les Editions Nationales, 1948, in-8); celle de R. PINTARD et F. FLUTRE (Paris, Hachette, 1949, in-16, Coll. Le Flambeau, introd. de R. Pintard, remarques et notes de F. Flutre); et, pour l'introduction, l'index et le glossaire, l'édition de **Fables choisies** par P. CLARAC (Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 1946, in-16).

II. — ÉTUDES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET CRITIQUES.

P. CLARAC : **La Fontaine, l'homme et l'œuvre.** Coll. Le Livre de l'Etudiant. Paris, Boivin, 1947, in-16. — Livre essentiel, qui contient, sous une forme succincte, des mises au point extrêmement précises.

L. ROCHE : **La Vie de Jean de La Fontaine.** Paris, Plon, 1913, in-16.

R. BRAY : **Les Fables de La Fontaine.** Coll. Les Grands Evénements littéraires. Paris, Malfère, 1929, in-16.

F. GOHIN : **L'Art de La Fontaine dans ses Fables.** Paris, Garnier, 1929, in-8.

R. JASINSKI : **Sur la philosophie de La Fontaine dans les livres VII à XII des Fables.** Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation, Faculté des Lettres de Lille, numéros de décembre 1933 et juillet 1934.

III. — ESSAIS ET PROPOS.

J. GIRAUDOUX : **Les Cinq Tentations de La Fontaine.** Paris, Grasset, 1938, in-16.

P. VALERY : **Au sujet d'Adonis** (Préface à une édition **d'Adonis,** recueillie dans **Variété,** Paris, Gallimard, 1924, in-16).

L.-P. FARGUE : **La Fontaine** (Dans **Tableau de la Littérature française des XVII**e **et XVIII**e **siècles,** Paris, Gallimard, 1939, in-12).

ALAIN : **De la Fable** (Dans **Système des Beaux-Arts,** Paris, Gallimard, 1926, in-16).

A. GIDE : **Journal,** passim.

P.-G. C.

BEAUMARCHAIS

(**Théâtre**)

I. — TEXTES.

Théâtre (Coll. de la Pléiade, variantes et notes par MAURICE ALLEM, avec des **Lettres** constituant un utile complément); — **Beaumarchais** (Coll. Classiques de l'Arbre, Montréal, 1945), avec introduction et notes de JACQUES SCHERER : contient **Le Barbier, Le Mariage,** des extraits des autres pièces et des **Mémoires,** et une bibliographie). — Parmi les éditions proprement scolaires, l'édit. Hachette (Coll. Le Flambeau) contient, outre **Le Barbier, Le Mariage** et **La Mère coupable,** l'**Essai sur le genre dramatique sérieux,** qu'il est indispensable d'étudier.

On se reportera, dans la mesure du possible, au **Théâtre complet de Beaumarchais** par G. D'HEYLLI et F. DE MARESCOT (1869), dont les nombreuses variantes, notes, jugements des contemporains offrent des compléments précieux; et à LINTILHAC : **Beaumarchais et ses œuvres** (1887) (avec variantes du **Barbier** tirées de la version en 5 actes).

II. — ÉTUDES SUR BEAUMARCHAIS.

Pour les questions biographiques, on vit encore, dans l'ensemble, sur l'ouvrage précité de LINTILHAC et sur celui de L. DE LOMENIE: **Beaumarchais et son temps** (1856). Des compléments et rectifications ont été apportées sur certains points particuliers par quelques articles ou ouvrages qu'on trouvera, au besoin, signalés dans le **Manuel bibliographique de Lanson,** puis dans la Chronique bibliographique de la **R.H.L.** — Pour la biographie, le point de départ peut être fourni par l'ouvrage d'ANDRE HALLAYS, **Beaumarchais** (1897), qui contient en outre sur l'œuvre quelques aperçus intéressants; ou par l'introduction de J. SCHERER dans l'édition précitée. Voir éventuellement L. LATZARUS, **Beaumarchais** (1930).

Comme études générales, outre les ouvrages signalés au paragraphe précédent, ne pas omettre : SAINTE-BEUVE, **Lundis,** t. VI; SARCEY, **Quarante ans de Théâtre;** BRUNETIERE, **Les Epoques du Théâtre français.**

Comme études particulières : F. GAIFFE, **Le Mariage de Figaro** (1928), où l'étude proprement littéraire se trouve très réduite. R. JASINSKI, **Le Mariage de Figaro** (Les Cours de Droit — Cours de Lettres, 3 vol., 1948).

Nous n'avons pu consulter G.-E. LEMAITRE : **Beaumarchais** (Knopf, New-York, 1949). — La question de l'influence espagnole sur Beaumarchais paraît mal connue (voir **Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux,** t. XIV, col. 364.

III. — DRAME ET COMÉDIE AU XVIIIe SIÈCLE.

Voir surtout : DIDEROT, **Discours du poème dramatique.** — F. GAIFFE, **Etude sur le drame en France au XVIII**e **siècle** (1910) et **Le Rire et la scène française** (1931, chap. VII). G. LANSON, **La Comédie au XVIII**e **siècle** (1898). — D. MORNET, **Origines intellectuelles de la Révolution,** pp. 255-257.

VERLAINE

(**Poèmes Saturniens, Fêtes Galantes, Bonne Chanson, Romances sans paroles, Sagesse, Jadis et naguère**).

I. — BIBLIOGRAPHIE.

CLAUDE CUENOT : **Etat présent des études verlainiennes** (1938); et pour la période postérieure les Notes bibliographiques de la R.H.L.

II. — TEXTES.

L'édition MESSEIN est dépourvue de notes et de variantes. — **Œuvres poétiques complètes,** texte établi et annoté, avec variantes, par Y.-G. LE DANTEC, Coll. de la Pléiade (prendre la plus récente édition, qui a été revue).

Editions partielles : **Fêtes galantes, Bonne chanson** avec introduction et notes de V.-P. UNDERWOOD (édit. de l'Université de Manchester, 1942 et 1947). **Romances sans paroles** (édit. VAN BEVER, Crès, 1923). — **Sagesse** (édit. VAN BEVER, Crès, 1911). — **Sagesse** (édit. V.-P. Underwood, Zwemmer, Londres, notes et variantes fort utiles). — **Sagesse,** édit. critique, commentée par L. MORICE (Nizet, 1948). — **Jadis et naguère,** édit. VAN BEVER (Crès, 1921).

Editions fac-similaires (utiles à consulter pour certaines variantes) : les **Fêtes galantes (Les Manuscrits des Maîtres,** 1920). — **Sagesse (Les Manuscrits des Maîtres,** 1920).

III. — QUESTIONS BIOGRAPHIQUES.

Chronologie verlainienne, dans les éditions précitées des **Œuvres poétiques** (Pléiade) et **Sagesse** (V.-P. Underwood). — V.-P. Underwood : **Chronologie verlainienne (Revue d'Histoire de la Philosophie,** Fac. des Lettres de Lille, janvier 1938).

Il sera utile de lire, par exemple aux t. IV et V des **Œuvres complètes** (Vanier, 1900), les œuvres autobiographiques (**Pauvre Lelian** dans **Les Poètes maudits, Mes hôpitaux, Confessions,** etc., et de se reporter parfois à la **Correspondance** (3 vol., Messein).

Pour Verlaine et Rimbaud, voir : RIMBAUD : **Une saison en enfer.** — JULES MOUQUET : **Rimbaud raconté par Verlaine** (1934), utile groupement des textes où Verlaine a parlé de Rimbaud. — MARCEL COULON : **Au cœur de Verlaine et de Rimbaud.**

IV. — ÉTUDES GÉNÉRALES.

On pourra partir de : PIERRE MARTINO : **Verlaine** (nouvelle édit., 1944) et de ANTOINE ADAM : **Le vrai Verlaine** (1936). On pourra ensuite se reporter à : F. PORCHE : **Verlaine tel qu'il fut** (1933); P. VALERY : **Variété II et Villon et Verlaine** (1937); L. MORICE : **Verlaine, le drame religieux** (1946). — En particulier pour l'art du vers : P. DESJARDINS : **Quelques remarques sur la versification de Verlaine dans Sagesse** (**Information littéraire,** année 1950, nos 1, 2, 3) et pour aider à l'étude des strophes : PH. MARTINON : **Les strophes...** (1912).

V. — VERLAINE ET SON ÉPOQUE.

Tout d'abord, PIERRE MARTINO : **Parnasse et symbolisme** (7e édit., 1947); GUY MICHAUD : **Message poétique du Symbolisme** (1947); VAN BEVER et LEAUTAUD : **Poètes d'aujourd'hui** (édit. de 1929). — Utile également, MARCEL RAYMOND : **De Baudelaire au Surréalisme.**

Pour l'attitude de Verlaine à l'égard des poètes contemporains : VERLAINE : **Poètes maudits** et **Les Hommes d'aujourd'hui** (t. V de l'édition Vanier). — J. HURET : **Enquête sur l'évolution littéraire** (1891). — H. MONDOR : **Verlaine et Mallarmé.**

G. R.

II. — AUTEURS LATINS (1)

CICÉRON

Correspondance, Coll. des Univ. de France, t. III; **Pro Milone; De Republica; De Oratore.**

HISTOIRE DES EVENEMENTS (2).

- * J. CARCOPINO : **César** (**Histoire Générale** de G. GLOTZ, III, II, 2), chap. XVIII, **Le triumvirat et la conquête des Gaules,** entre autres pp. 736-807.

CICÉRON EN GÉNÉRAL.

- E. CIACERI : **Cicerone e i suoi tempi,** 2 vol., 1926-1930;
- L. LAURAND : **Cicéron,** 2 vol., 1933-1934.
- H.-I. MARROU : **Défense de Cicéron, Rev. Hist.,** 1936, CXXVII, p. 51.

CORRESPONDANCE.

- * Edition-traduction par L.-A. CONSTANS, Coll. des Univ. de France, t. III. On se reportera aussi à l'introduction du t. I.
- R.-J. TYRRELL, L.-C. PURSER : **The Correspondance of Cicero,** 4-5e édit., 1897-1918; avec commentaire. Les lettres au programme figurent aux t. II et III. On consultera aussi l'index (t. VII).
- H. PETER : **Der Brief in der Römischen Literatur,** 1901.
- * G. BOISSIER : **Cicéron et ses amis** (1865) (nombreuses réédit.); particulièrement sur Caelius et Atticus.
- L.-A. CONSTANS : **Un correspondant de Cicéron, App. Claudius Pulcher,** 1921.
- * J. CARCOPINO : **Les Secrets de la Correspondance de Cicéron,** 2 vol., 1947 (Cf. A. PIGANIOL, **Rev. Hist.,** 1949, CCI, p. 224; J. CARCOPINO : **ibid.,** 1949, CCII, p. 59) (3).
- W.-A. OLDFATHER, H.-V. CANTER, R.-M. ABOTT : **Index uerborum Ciceronis Epistularum,** 1938.

PRO MILONE.

- * Edition-traduction par A. BOULANGER, Coll. des Univ. de France, (Cicéron, **Discours,** t. XVII), 1949.
- * Nombreuses éditions avec commentaire : J. MARTHA, 4e éd., 1922; A. GUILLEMIN, Coll. des Classiques, **Roma,** 1938.
- R.-W. HUSBAND : **The prosecution of Milo; a case of homicide, with a plea of self-defense, Class. Week.,** 1915, pp. 146 et 156.

---

(1) Les ouvrages indispensables sont marqués d'un astérisque; les autres pourront être utilement consultés dans une bibliothèque.

(2) Les quatre ouvrages inscrits au programme appartiennent aux années 55-51. Ils ont été visiblement choisis pour permettre d'étudier Cicéron sous les divers aspects de son activité (production littéraire, pensée philosophique, évolution politique, etc.) au cours d'une période limitée, et particulièrement importante, de sa carrière. C'est dire que la préparation de ces textes suppose avant tout quelque attention aux circonstances historiques.

(3) Malgré l'intérêt de la polémique qu'a suscitée ce brillant ouvrage, les candidats seront bien avisés, semble-t-il, de n'en pas transporter le ton sur le plan de leur préparation, et d'éviter de faire de toute leçon ou toute explication un plaidoyer *pro* ou *contra* Cicéron.

12 *

- J. HUMBERT : **Les plaidoyers écrits et les plaidoiries réelles de Cicéron,** 1925.
- L. LAURAND : **Etudes sur le style des discours de Cicéron,** 2-3e éd., 1926-1928.
- H. MERGUET : **Lexicon zu den Reden des Cicero,** 1077-1884.

DE REPUBLICA.

- * Edition-traduction par CH. APPUHN, Classiques Garnier, 1935.
- Editions de C. PASCAL, Coll. Paravia, 1916 (avec une préface et des **testimonia** de G. GALBIATI); de K. ZIEGLER, Coll. Teubner, 2e éd., 1929.
- Edition avec commentaire (en angl.) de G.-H. SABINE, S.B. SMITH, 1929.
- K. ZIEGLER : **Zu Text und Textgeschichte der Republik Ciceros, Hermes,** 1931, p. 268.
- FR. CAUER : **Ciceros politisches Denken,** 1903.
- E. CIACERI : **Il trattato di Cicerone De Republica e le teorie di Polibio sulla costituzione romana, Rend. Acc. Lincei,** 1918, pp. 236, 266 et 303.
- R. REITZENSTEIN : **Die Idee des Principats bei Cicero und Augustus, Nachricht. der Götting. Gesellsh. des Wissensch.,** 1917, pp. 399 et 481.
- R. HEINZE : **Ciceros « Staat » als politische Tendenzschrift, Hermes,** 1924, p. 73 (Cf. R. REITZENSTEIN : **ibid.,** p. 356).
- W.-W. HOW : **Cicero's ideal in his De Republica, Journ. of Rom. Stud.,** 1930, p. 24.
- A. OLTRAMARE : **La réaction cicéronienne et les débuts du principat, Rev. Et. Lat.,** 1932, p. 58.
- * P. BOYANCE : **Etudes sur le Songe de Scipion,** 1936 (avec texte et traduction).
- G. GALBIATI : **De fontibus M. Tulli Ciceronis librorum qui manserunt de Republica et de Legibus,** 1916.
- H. MERGUET : **Lexicon zu den philosophischen Schriften Ciceros,** 1887-1884.

DE ORATORE.

- * Edition-traduction par E. COURBAUD et H. BORNECQUE Coll. des Univ. de France, 3 vol.
- Edition avec commentaire du l. I, par E. COURBAUD, 1905; des 3 livres, par WILKINS (en angl.), 1890-1893.
- H. HIRZEL : **Der Dialog,** 1895.
- H.-I. MARROU : **Histoire de l'Education dans l'Antiquité,** 1948, pp. 380 sqq.
- A. GWYNN : **Roman Education from Cicero to Quintilian,** Oxford, 1926, pp. 79 sqq.
- H. VON ARNIM : **Leben und Werke des Dio von Prusa,** 1898, pp. 97 sqq.
- C. CAUSERET : **Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron,** 1886.
- W. KROLL : **Studien über De Oratore des M. Tullius Cicero, Rhein. Mus.,** 1903, p. 552.

GRAMMAIRE.

- J. LEBRETON : **Etude sur la langue et la grammaire de Cicéron,** 1901.

J. HEURGON.

PROPERCE ET TIBULLE

I. — L'ÉLÉGIE ROMAINE ET SES MODÈLES.

A.-A. DAY : **The origins of Latin love-elegy** (Oxford, Blackwell, 1938, 148 p.).

* A.-M. GUILLEMIN : **Sur les origines de l'élégie latine** (**Rev. Et. Lat.,** 1939, pp. 282-292).

— **L'élément humain dans l'élégie latine** (**R.E.L.,** 1940, pp. 95-110).

E. CAHEN : **Callimaque et son œuvre poétique** (Bibl. Ec. Franç. Ath. Rome, CXXXIV, 1939), pp. 91 sqq. (les Αἴτια); 230 sqq. (l'élégie subjective).

Ph.-E. LEGRAND : **Pourquoi furent composés les Hymnes de Callimaque** (**Rev. Et. Anc.,** 1911, 281-312).

II. — LE CORPUS TIBULLIANUM.

Editions : * A. CARTAULT (introduction de 150 p.; Paris, Colin, 1909); * M. PONCHONT (avec traduction, Paris, Belles-Lettres [1931], 1950).

A. CARTAULT : **A propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie classique latine,** 1906 (Paris, Alcan, 570 p.).

B. RIPOSATI : **Introduzione allo studio di Tibullo** (Como e Milano, 1945, 340 p.).

* B. ZANCO : **Tibulliana** [aperçu des recherches récentes] (**Aevum,** XX, 1946; p. 179-216).

L. ALFONSI : **Albio Tibullo e gli autori del Corpus Tibullianum** (Milan, Université du Sacré-Cœur, XIII, 1946; 101 p.).

Sur la composition des pièces :

M. SCHUSTER : **Tibullstudien; Beiträge zur Erklärung und Kritik Tibulls und des Corpus Tibullianum** (Vienne, Hölder, 1930; 201 p.).

* M. PONCHONT : **Etude sur la composition de l'Elégie II, 5 de Tibulle,** dans les **Mélanges Paul Thomas** (Bruges, 1930), p. 565-73.

E. BREGUET : **Le roman de Sulpicia; Elégies,** IV, 2-12 du **Corpus Tibullianum** (Thèse, Genève, 1946, 352 p.).

L. PEPE : **Tibullo minore** (Naples, 1948, 160 p.; C. R. in **Aevum,** XXII, 1948, pp. 278-308).

P.-J. ENK : **A propos de Lygdamus** (in **Mnemosyne,** IV, 3, 1950).

BRINK : **Index uerborum** (joint à l'édition Hiller [2], Leipzig, 1891).

A. CARTAULT : **Le distique élégiaque chez Tibulle, Sulpicia, Lygdamus** (Paris, Alcan, 1911).

III. — PROPERCE

Editions : * M. ROTHSTEIN (avec introduction et commentaire utiles; 2 vol., Berlin, Weidmann, 1920-24); H.-E. BUTLER-E. A. BARBER (avec commentaire; Clarendon, 1933); * **Elegiarum Liber I,** par P.-J. ENK (avec bibliographie, prolégomènes et commentaire très riches; 2 vol., Leiden, 1946); avec traductions peu sûres : D. PAGANELLI (Paris, Belles-Lettres, 1929); M. RAT (Paris, Garnier, 1932).

* F. PLESSIS : **Etudes critiques sur Properce et ses élégies** (Paris, 1884, 332 p.) [très utile encore].

* P. LEJAY : **Les élégies romaines de Properce** (**Journal des Savants,** 1916, pp. 215-222; 261-271; 297-307).

L. ALFONSI : **L'Elegia di Properzio** (Milan, Université du Sacré-Cœur, VII, 1945, 80 p.) [essai personnel].

E. REITZENSTEIN : **Wirklichkeitsbild und Gefühlsentwicklung bei Properz** (**Philologus,** Suppl.-Band, XXIX, 2, Leipzig, 1936, 110 p.).

* R. BOYANCE : **Surcharges de rédaction chez Properce** (**R.E.L.,** 1942, pp. 54-69).

J.-S. PHILLIMORE : **Index uerborum Propertianus** (Oxford, 1906).

J. B.

III. — AUTEURS GRECS (1)

EURIPIDE

Héraclès, les Suppliantes, Ion, Hélène, les Phéniciennes

I. — ÉDITIONS.

R. PRINZ et N. WECKLEIN, Leipzig, Teubner, 3e éd., 1912 (éd. crit.).

G. MURRAY, Oxford, rééd. 1941 (éd. crit.).

* L. MERIDIER, L. PARMENTIER, H. GREGOIRE et F. CHAPOUTHIER, Paris, Belles-Lettres, t. III, 1923 et t. V, 1950 (éd. crit. et trad. française).

N. WECKLEIN : **Euripides, Ausgewählte Tragödien,** Leipzig, Teubner (comment. allemand).

F.-A. PALEY : **Euripides,** London, réimpr., 1889 (comment. anglais).

U. von WILAMOWITZ-MOELLENDORFF : **Herakles,** 2 vol., Berlin, 1889, réimpr. par W. ABEL; **ibid.,** 1933 (comment. allemand).

ID. : **Ion,** Berlin, 1926 (comment. allemand).

A.-S. OWEN : **Ion,** Oxford, 1939 (comment. anglais).

J.-U. POWELL : **The Phoenissae of Euripides,** London, 1911 (comment. anglais).

II. — ÉTUDES.

* P. DECHARME : **Euripide et l'esprit de son théâtre,** Paris, 1893.

* P. MASQUERAY : **Euripide et ses idées,** Paris, 1908.

* G. MURRAY : **Euripides and his age,** New-York, 1913.

* W. JAEGER, dans **Paideia,** Berlin, 1934, t. I, pp. 419-49 : **Euripides und seine Zeit.** Trad. angl., Oxford, 1946.

A.-J. FESTUGIERE : **La religion d'Euripide,** dans la **Vie intellectuelle,** Mars et Avril 1945 (Articles reproduits en tête de la 2e éd. de **l'Enfant d'Agrigente,** Paris, 1950).

* P. MASQUERAY : **Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque,** Paris, 1895.

* H. MERIDIER : **Le prologue dans la tragédie d'Euripide,** Bordeaux, 1911.

* J. DUCHEMIN : **L'ἀγών dans la tragédie grecque,** Paris, 1945.

A ces études indispensables à connaître on aura le plus grand intérêt à ajouter :

H. PATIN : **Etudes sur les tragiques grecs,** Paris, 1894 (t. III et IV).

H. WEIL : **Etudes sur le drame antique,** Paris, 1897.

J. GEFFCKEN : **Die griechische Tragödie; Aischylos, Sophokles, Euripides,** Leipzig, 3e éd., 1921.

U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF : **Die griechische Tragödie und ihre drei Dichter,** Berlin, 1923.

Th. ZIELINSKI : **L'évolution religieuse d'Euripide,** dans la **Rev. des Et. grecques,** 1923, pp. 459-79.

L. SECHAN : **Etudes sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique,** Paris, 1926.

M. DELCOURT : **La vie d'Euripide,** Paris, 1930.

W. KRANZ : **Stasimon, Untersuchungen zu Form und Gehalt des griechischen Tragödie,** Berlin, 1933.

L. OECONOMOS : **Contribution à l'étude de la** γλῶττα **chez Euripide,** dans la **Rev. des Et. grecques,** 1935, pp. 393-413.

A. LESKY : **Die griechische Tragödie,** Stuttgart, 1938.

H.-D.-F. KITTO : **Greek tragedy, a literary study,** London, 1939.

W. CHASE GREEN, dans **Moira,** Cambridge (Mass.), 1948, pp. 172-219 : **Euripides.**

J. DUCHEMIN.

(1) La bibliographie d'Isocrate paraîtra dans notre prochain numéro.